



HAL
open science

Champlitte, Haute-Saône, Sur les traces du château-fort

Véronique Brunet-Gaston, Christophe Meloche, Corinne Goy, Valérie Lamy,
Luc Stanasziek

► **To cite this version:**

Véronique Brunet-Gaston, Christophe Meloche, Corinne Goy, Valérie Lamy, Luc Stanasziek. Champlitte, Haute-Saône, Sur les traces du château-fort. [Rapport de recherche] Inrap Grand Est sud. 2010. hal-02186686

HAL Id: hal-02186686

<https://hal.science/hal-02186686>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
70 02 04 122 003 AH

N° de dossier Patriarche
1902

N° de l'entité archéologique
70 122 1

Arrêté de prescription
09/120

Code Inrap
CA 09038301

Champlitte, Haute-Saône

Sur les traces du château-fort

Véronique BRUNET-GASTON
Christophe MELOCHE

avec la collaboration de

Corinne GOY
Valérie LAMY
Luc STANIASZEK

Inrap Grand Est Sud
Mars 2010



Champlitte, Haute-Saône

Sur les traces du château-fort

Véronique BRUNET-GASTON

Christophe MELOCHE

avec la collaboration de

Corinne GOY

Valérie LAMY

Luc STANIASZEK

Inrap Grand Est Sud

Bâtiment Osiris

7, Boulevard Winston Churchill

21000 Dijon

Tél. 03 80 60 84 10 Fax. 03 80 60 84 11

Mars 2010

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Localisation de l'opération
14	Plan cadastral
15	Arrêté de prescription
17	Cahier des charges
20	Arrêté de désignation du responsable scientifique

Résultats

24	1.	Introduction
24	1.1	Circonstances de l'intervention
24	1.2	Méthodologie et déroulement de l'opération
26	1.2.1	Festivités de la confrérie chanitoise de Saint-Vincent
26	1.3	Objectifs
28	2.	Le cadre topographique et historique
28	2.1	Contexte géographique et géologique (V. Lamy, V. B.-G.)
29	2.2	Contexte historique
30	2.2.1	Le château
36	2.3.1	L'église et son cimetière

38	3.	L'occupation archéologique
38	3.1	Le château médiéval
38	3.1.1	La tour d'escalier
44	3.1.2	Le logis Est
49	3.1.3	Le logis nord
49	3.1.4	Le sondage 3
50	3.2	Le cimetière paroissial (L. Staniaszek)
50	3.2.1	Le sondage 4
51	3.2.2	Le sondage 5
51	3.2.3	Le sondage 7
54	3.2.4	Etude anthropologique sommaire
55	3.3	Un moule à cloche
55	3.3.1	Le sondage 4
59	3.3.2	Comparaisons régionale
62	3.4	Un double mur
65	3.5	Un pavement de sol
69	4.	Conclusion
70		Bibliographie générale

Inventaires techniques

72	Liste des illustrations
73	Liste des points topographiques
75	Inventaire du mobilier
78	Evolution du château
80	Plan des vestiges médiévaux dans Champlitte
82	Projet d'aménagement du paysagiste
83	Résultats des datations Radiocarbone (POZNAN)



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Franche-Comté

Département
Haute-Saône (70)

Commune
Champlitte

Adresse ou lieu-dit
« jardin arrière château »

Codes

Code INSEE
70 02 04 122 003 AH

Numéro de dossier Patriarche
Dracar 1902

Numéro de l'entité archéologique
—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93
x : 1889,000
y : 6271,600
z : environ 246 m NGF

Références cadastrales

Commune
Champlitte

Année
2010

section(s)
AE « la ville »

parcelle(s)
578-577

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Conseil Général de la Haute-Saône
23, rue de la Préfecture
BP 20349
700006 VESOUL Cedex

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
09/120

Numéro de l'opération
Patriarche n° —

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
10/09

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Conseil Général de la Haute-Saône (V. Ivol)

Nature de l'aménagement

Aménagement des jardins à l'arrière du château

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Est Sud

Responsable scientifique de l'opération

Véronique Brunet-Gaston, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Est Sud
Bâtiment Osiris
7 bvd W. Churchill
21 000 Dijon

Centre archéologique Inrap
9, rue Lavoisier
25 000 Besançon

Dates d'intervention sur le terrain

préparation
le 14/01/2010

terrain
du 18/01 au 22/01/2010

post-fouille
du 25/01 au 09/03/2010

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Moule à cloche

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Lapidaire

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nathalie Bonvalot, SRA	Ingénieur	Prescription et contrôle scientifique
Frédéric Séara, Inrap	Adjoint Sscientifique et Technique	Mise en place et suivi de l'opération
Véronique Brunet-Gaston, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Responsable scientifique

Collaborations

Christophe Meloche, Inrap	Technicien
Jérôme Berthet, Inrap	Topographe
Luc Staniaszek, Inrap	Anthropologue
Corinne Goy, Inrap	Étude de la céramique médiévale
Valérie Lamy	Géomorphologue

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-François PININGRE, SRA	Conservateur régional (intérim)	Prescription et contrôle scientifique
Nathalie Bonvalot, SRA	Ingénieur	Prescription et contrôle scientifique
Hans de Klijn, Inrap	Directeur interrégional Grand Est Sud	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Séara, Inrap	Adjoint Sscientifique et Technique	Mise en place et suivi de l'opération
Viviane Ivol	Conservatrice en chef des Musées	

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Véronique Brunet-Gaston, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	Responsable scientifique
Christophe Meloche, Inrap		Technicien

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Véronique Brunet-Gaston, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	Responsable scientifique Rédaction Mise en page du rapport
Christophe Meloche, Inrap		Technicien
Luc Staniaszek, Inrap		Anthropologue
Corinne Goy, Inrap		Étude de la céramique médiévale
Valérie Lamy, Inrap		Géomorphologue

Notice scientifique

L'objectif principal de l'opération archéologique était de confirmer la présence d'un vaste bassin et de jardins « à la française » sur les jardins à l'arrière du château de Champlitte (terrasse et petit parc arboré). Le diagnostic a permis de sonder deux espaces : le château et le cimetière.

Tout d'abord, le château féodal, possession de la famille de Vergy, puissante famille du Duché de Bourgogne.

L'ensemble des fondations mises au jour, soit deux corps de logis en retour d'angle flanqués d'une tourelle d'escalier et une salle voûtée semi-enterrée, correspondent au grand château médiéval (dans son état le plus remarquable aux XIV^e-XV^e s.). Il n'est pas impossible que des traces du premier ensemble castral, sur une protubérance du plateau qui commande un passage sur la rivière, puissent être décelables, puisque de la céramique Xe-XIII^e siècle à été mise au jour dans les remblais percés par la tourelle d'escalier. Cette tourelle pourrait donner accès aux cuisines et la pièce voûtée pourrait faire partie des caves du château.

Le château est pourvu d'une galerie à arcades et d'un étage au XVI^e siècle, mais subi de gros dégâts pendant les guerres du XVII^e siècle. Largement délabré en 1652, il est finalement remanié en 1674. Incendié accidentellement en 1751, il est en grande partie reconstruit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Ensuite, concernant l'église et son cimetière paroissial (?), une bulle du pape date l'érection de la chapelle Saint-Christophe de 1439 ; les plus anciennes sépultures peuvent donc remonter à cette époque. Un nombre important d'individus se répartissent sur une surface bien définie, soit entre le mur nord de l'église et le mur de délimitation du château (enceinte ?). Il semble qu'il n'y ait pas de regroupement spécialisé en fonction de l'âge et du sexe, ou par corporation, congrégation religieuse, fosse commune, sépulture de catastrophe...

Un moule à cloche, peut-être en relation avec une réfection de l'église à été mis au jour, et ce dans l'enceinte du cimetière paroissial.

Enfin, deux murs non parallèles (?), fortement perturbés par les racines, ont été dégagés dans la partie la plus à l'est. Ils ne peuvent pour le moment être interprétés avec certitude. Cette zone n'est quasiment jamais documentée par les plans. Un des deux murs est accolé à un beau pavement de type « calade » sur environ 4 m².

Si le diagnostic a montré que le bassin et ses

jardins n'ont vraisemblablement jamais existés, la découverte des fondations du château nous permet de mieux saisir l'évolution architecturale de ce complexe fortifié. La mise en perspective plus poussée des données archéologiques, une fois les datations absolues obtenues permettra de proposer une analyse plus pertinente des différentes étapes de construction du château et des aménagements de ses abords.

État du site

Le projet d'aménagement des jardins situés à l'arrière du château de Champlitte porté par le Conseil Général de Haute-Saône a fait l'objet, de par sa localisation dans le zonage archéologique de Champlitte, d'un diagnostic prescrit par le Service Régional de l'Archéologie. La présence d'aménagements de jardin du XVII^e s. (bassin allées fosses de plantation, systèmes hydrauliques) avait été présente, de même que de potentiels vestiges antérieurs médiévaux.

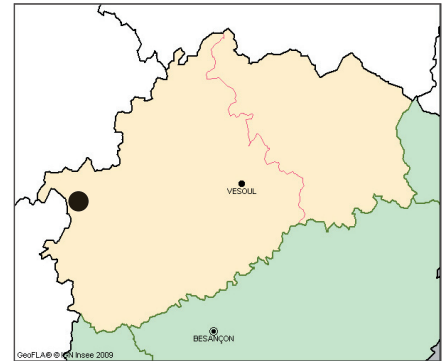
Ce diagnostic archéologique volontaire a été réalisé en janvier 2010 par une équipe de l'Inrap et a montré la conservation *in situ* de vestiges du château dans son état du XV^e siècle, d'un cimetière en relation avec l'église du chapitre et d'un moule à cloche.

En revanche, aucun jardin n'a jamais été réalisé à cet endroit, du fait ou non de la présence du cimetière jusqu'à la fin du XVIII^e s.

Localisation de l'opération

Franche-Comté,
Haute-Saône,
Champlitte
« Jardin arrière Château »

Lambert 93
x 1889,000
y 6271,600
z 246,47 m NGF



Plan cadastral

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISE

Commune : CHAMPLITTE (122)
Section : AE01
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 11-03-2008
Date d'application : ?

Numero d'ordre du document d'arpentage : **4771 G**
Numero d'ordre du registre de constatation des aires :

Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés(3) a été établi (1) :

A - d'après la déclaration écrite, soumise au bureau
B - En conformité d'un plan(2) : **01/02/08** enticulé sur le terrain.
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie jointe, déposée le : ... par M. ... géomètre(s) ...

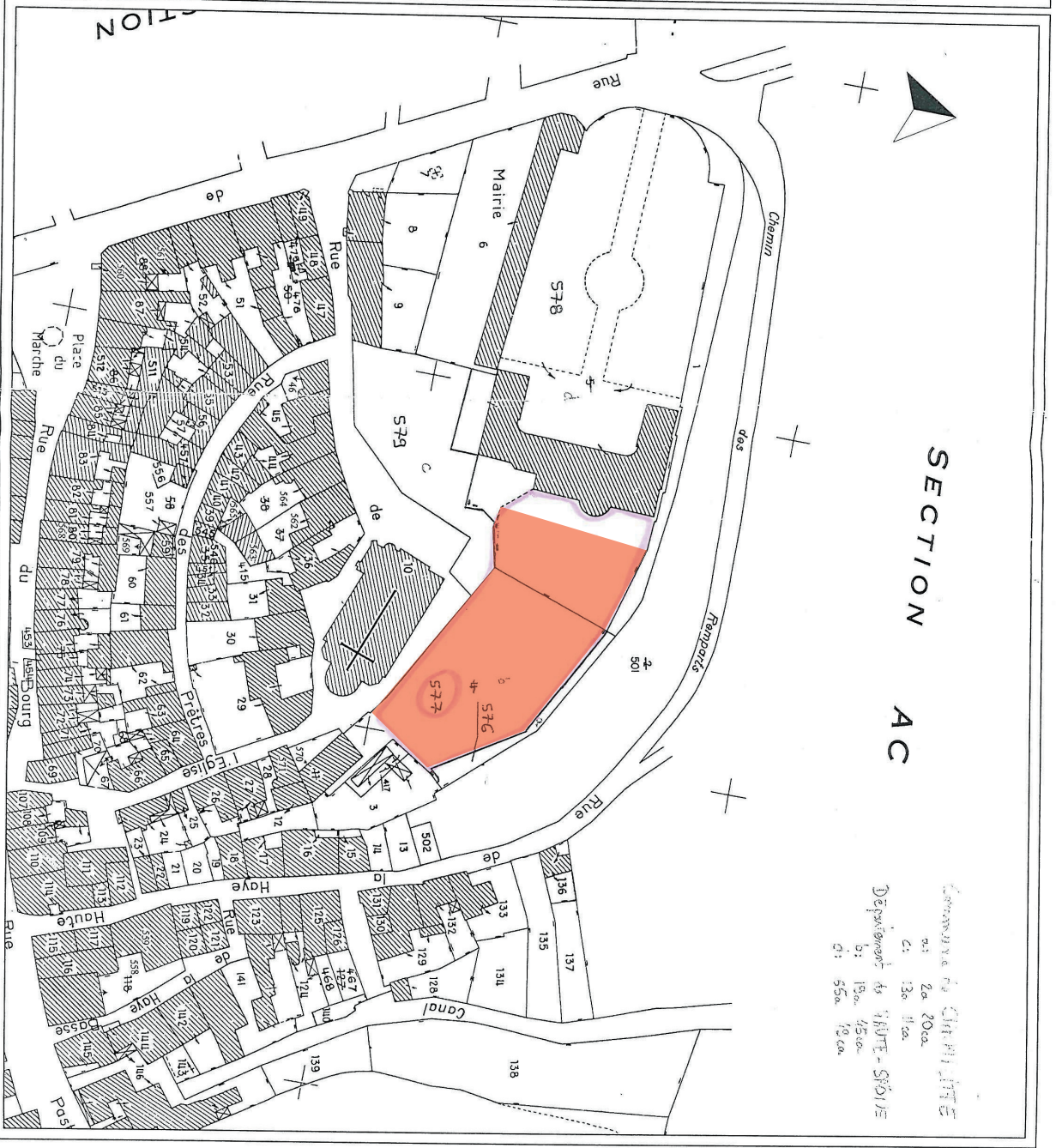
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise éditée.

Commune de Champlitte - Conseil Municipal
M. ...
M. ...
à : *Champlitte - Ex.ppt*
date : **01 / 02 / 08**

Document d'arpentage dressé par
M. ...
à : *Champlitte - Ex.ppt*
date : **01 / 02 / 08**

Signature :

ORDRE DES GEOMETRES ET DES GEOMETRES EN HERITAGE
M. ...
GEOMETRE EN HERITAGE
70100 GRAY



Arrêté de prescription



19

ARRIVÉ LE
27 JUIL. 2009
IRAP Grand Est Sud

PREFECTURE DE LA REGION FRANCHE-COMTE

N° 09/120

Le PREFET de la REGION FRANCHE-COMTE
PREFET DU DOUBS
Officier de la Légion d'Honneur

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;
VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et son décret d'application n° 2002-89 du 16 janvier 2002 ;
VU la loi modificative n° 2003-707 du 1^{er} août 2003 et son décret d'application n° 2004-490 du 3 juin 2004 ;
VU les arrêtés préfectoraux 09/161 et 09/162 du 06 juillet 2009 portant délégation de signature à Monsieur Lazare PAUPERT, directeur régional des affaires culturelles de Franche-Comté, en qualité d'ordonnateur secondaire ;

VU la demande de réalisation d'un diagnostic archéologique présentée le 23 juin 2009 par le Conseil Général de la Haute-Saône, Direction de la Culture, pour le terrain cadastré section AE parcelle 577 à Champlitte (Haute-Saône) – « jardin-arrière du château » ;

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, leur localisation et leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Prescriptions immédiates (diagnostic)

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des travaux susvisés, sis en Région de **Franche-Comté**,
Département : Haute-Saône
Commune de : Champlitte
Lieu-dit : « jardin arrière du château »
Terrain cadastré : Section AE parcelle 577
Propriétaire (s) : Conseil Général de la Haute-Saône

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise d'un rapport sur les résultats obtenus remis à la Direction

Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie). Un exemplaire est transmis après accusé de réception à la personne projetant les travaux.

Article 2 : Opérateur chargé de la réalisation du diagnostic

Le diagnostic sera réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Il sera exécuté conformément au **projet d'opération** élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions ci-après et selon le **cahier des charges scientifique** élaboré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie).

Emprise du projet, en mètres carrés : 2500 m² (deux mille cinq cent mètres carrés)

Principes méthodologiques : sondages à la pelle mécanique sur le terrain d'emprise

Objectifs : recherche vestiges médiévaux et modernes

Article 3 : Désignation du responsable de l'opération

La désignation du responsable scientifique chargé de l'opération fera l'objet d'un arrêté de nomination qui sera transmis ultérieurement.

Article 4 : Financement de l'opération

Conformément à l'article L.522-4 du Code du Patrimoine (Livre V), le coût du diagnostic archéologique est pris en charge par la personne ayant sollicité la mise en place de cette opération, sur les bases énoncées aux articles L.524-2 et suivants du Code du Patrimoine.

Article 5 : Gestion du mobilier archéologique

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération est conservé par l'opérateur le temps nécessaire à son étude et à l'élaboration de son rapport.

L'inventaire de ce mobilier, joint au rapport du diagnostic, sera communiqué par la DRAC (Service Régional de l'Archéologie) au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 6 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur, à la personne qui projette les travaux et à l'autorité administrative compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Pour copie conforme,
Le Conservateur
Régional de l'Archéologie

Le Conservateur du Patrimoine

J.-F. PININGRE

Fait à Besançon, le 20 juillet 2009
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Régional
des Affaires Culturelles,

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par délégation
L'Adjoint au Directeur

Lazare PAUPERT

Pierre-Olivier ROUSSET

Cahier des charges



D.R.A.C. DE FRANCHE-COMTE – SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE

(transmis avec l'arrêté de prescriptions immédiates)

DESIGNATION DE L'OPERATION - réf. Dossier : anticipation

NOM : Haute-Saône, Champlitte:

Lieudit ou nom du projet : « jardin-arrière du château »

SUIVI DU DOSSIER AU S.R.A. (Suivi administratif et scientifique) : Jean-François PININGRE (03.81.25.54.15) Nathalie BONVALOT (03 81 25 54 02) Sylvie LAURENT (03 81 25 54 10) Hervé LAURENT (03 81 25 54 09)
 Françoise PASSARD (03 81 25 54 18) Christophe CUPILLARD (03 81 25 54 06) Annick RICHARD (03 81 25 54 14)

INFORMATIONS SOMMAIRES SUR LE PROJET

Projets soumis au Code de l'Urbanisme :

- Permis de construire Permis de démolir Installations ou travaux divers Création de ZAC
 Opération de lotissement Travaux soumis à déclaration préalable (*)

Projets soumis au Code de l'Environnement : Aménagements et ouvrages précédés d'une étude d'impact

Autres projets: Travaux sur immeubles classés au titre des M.H.

- Autre (à détailler) : projet d'aménagement de jardins à l'arrière du château

DEMANDE DE REALISATION PAR ANTICIPATION D'UN DIAGNOSTIC : OUI NON

Coordonnées du pétitionnaire (ou de son représentant). Adresse et téléphone :

☎ : Conseil Général de la Haute-Saône, Direction de la Culture, Espace 70. 4 A rue de l'Industrie, 70 000 Vesoul, 03 84 95 76 52 ☎ : 03 84 95 76 01

Désignation des parcelles concernées par le diagnostic : section AE parcelle 577

liste en annexe

Surfaces déclarées par le pétitionnaire :

- Emprise générale du projet (terrain assiette de l'opération) : 2500 (deux mille cinq cent mètres carrés)
 Surface(s) éventuellement soumise(s) à redevance (conformément aux articles L.524.2 du Code du Patrimoine) : 2500 (deux mille cinq cent mètres carrés)

(*) Décret 2002 – Art.53 – VIII:

- Travaux d'affouillements, de nivellement ou d'exhaussement de sol liés à des opérations d'aménagement d'une superficie supérieure à 10 000 mètres carrés et affectant le sol sur une profondeur de plus de 0,50 mètre.
 Travaux de préparation de sol ou de plantation d'arbres ou de vignes, affectant le sol sur une profondeur de plus de 0,50 mètre et sur une surface de plus de 10 000 m²;
 Travaux d'arrachage ou de destruction de souches ou de vignes sur une surface de plus de 10 000 m²;
 Travaux de création de retenues d'eau ou de canaux d'irrigation d'une profondeur supérieure à 0,50 mètre et portant sur une superficie de plus de 10 000 m².

(1) Dans ce cas, il est bien précisé que l'aménageur est redevable de la redevance prévue à l'article L.524-2 du Code du Patrimoine (Livre V, Chap. 2)

ARRETE DE PRESCRIPTIONS IMMEDIATES

N° : 09/120 Date : - Diagnostic Etude documentaire Prospection Etude du bâti

CAHIER DES CHARGES

Données archéologiques: Secteur sensible environnement archéologique attesté topographie favorable

Le terrain d'emprise du projet est situé à l'arrière du château de Champlitte. Cet espace était au XVIIe siècle occupé par des jardins en terrasse et un bassin, pièce maîtresse du jardin, connu par une gravure ancienne. Le diagnostic a pour objectif de reconnaître les principes d'aménagement et de conception de ces jardins : localisation du bassin, identification des allées, fosses de plantation, systèmes hydrauliques associés. La recherche de ces éléments sera couplée à des observations géoarchéologiques. Il s'agira aussi dans ce secteur de confirmer ou d'infirmer la présence de vestiges antérieurs au château du XVIIIe siècle.

toponymie significative

Autre :

Objectif (s) du diagnostic :

Confirmer ou infirmer l'existence de vestiges ou de niveaux archéologiques

Evaluer étendue, puissance stratigraphique, degré de conservation et intérêt scientifique des vestiges ou niveaux archéologiques

Réunir informations pour le montage éventuel d'une opération de fouille ou préciser les conditions de conservation, totale ou partielle des vestiges repérés.

Autre :

Méthodologie proposée :

Ouvrir une série de "fenêtres", par sondages mécaniques (sondages par tranchées) : l'implantation des sondages devra prendre en compte la documentation disponible sur ces jardins.

Sondages ponctuels (puits)

Autre :

CONSIGNES PARTICULIERES

- à l'attention de l'opérateur (2) :

Le secrétariat du S.R.A. (3) sera informé de la mise en place de l'opération archéologique, au plus tard 72 h avant le démarrage de l'intervention.

- à l'attention du responsable scientifique chargé de l'opération :

Au démarrage de l'opération, le responsable scientifique contactera directement le chercheur chargé, au S.R.A., du suivi de l'opération.

Il devra être en possession de l'arrêté préfectoral le désignant responsable de cette intervention puis de ce cahier des charges.

AUTRES OBSERVATIONS :

Le projet d'opération sera validé sous réserve que les moyens en personnel annoncés (jours-/homme) correspondent bien à une présence effective de ces personnels sur le terrain (les absences pour longs déplacements, pour congés ou autres ou encore pour raisons d'intempéries ne pouvant être imputées sur les moyens déclarés).

Fait à Besançon, le 20 juillet 2009
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles,

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par délégation
L'Adjoint au Directeur
Lazare PAUPERT

Pierre-Olivier ROUSSET

Arrêté de designation



21

PREFECTURE DE LA REGION FRANCHE-COMTE

N° 10/009

APRIVÉ LE

19 JAN. 2010

Le **PRÉFET** de la **RÉGION FRANCHE-COMTE** **PAP Grand Est Sud**
PREFET DU DOUBS

Commandeur de la Légion d'Honneur

VU le Code du Patrimoine et notamment l'article L. 522-1, livre V ;
 VU la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques ;
 VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive ;
 VU le décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
 VU la loi n° 2003-707 du 1^{er} août 2003 modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 en matière d'archéologie préventive et son décret d'application n° 2004-490 du 3 juin 2004 ;
 VU les arrêtés préfectoraux 09/161 et 09/162 du 06 juillet 2009 portant délégation de signature à Monsieur Lazare PAUPERT, directeur régional des affaires culturelles de Franche-Comté, en qualité d'ordonnateur secondaire ;
 VU l'arrêté du 07 décembre 2009 portant subdélégation de signature à Monsieur Jean-François PININGRE, Conservateur régional de l'archéologie par intérim;

VU l'arrêté n° 09/120 en date du 20 juillet 2009 portant sur les prescriptions immédiates liées à l'opération projetée sur le terrain de la commune de Champlitte (Haute-Saône) – « Jardin arrière du château » section AE et parcelle cadastrale 577 ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Madame Véronique Brunet-Gaston est désignée responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté visé ci-dessus.

Article 2 :

Le responsable scientifique prévendra le Service Régional de l'Archéologie de la date de démarrage de l'opération, au plus tard 72 h avant, et signalera la durée de l'intervention. Il prendra connaissance du cahier des charges scientifique élaboré par le Service Régional de l'Archéologie et transmis à l'opérateur afin de s'y conformer.

Le responsable d'opération tiendra régulièrement informé l'agent chargé, au sein du service régional de l'archéologie, de la gestion administrative et du contrôle scientifique de l'opération.

Article 3 :

A l'issue de l'opération et de la phase étude, le responsable scientifique remettra au Service Régional de l'Archéologie un rapport qui tiendra compte des directives précisées dans l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Il fournira également un inventaire de la documentation scientifique et du mobilier issus de l'opération en s'attachant à respecter, conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004, les normes d'identification, d'inventaire et de conditionnement.

Concernant l'inventaire du mobilier archéologique, devra être en outre précisée la localisation des découvertes par rapport au plan parcellaire du (des) terrain (s) concernés.

Plan parcellaire et coordonnées du (des) propriétaire (s) concernés au moment de l'opération archéologique devra (devront) être intégré (s) dans le rapport.

Dans les premières pages du rapport, à la suite de la fiche signalétique, sera insérée une note résumant les résultats scientifiques significatifs acquis à l'issue de cette opération; cette note étant destinée à être publiée, sous la signature de l'auteur du rapport, dans les bilans scientifiques régionaux édités par la direction régionale des affaires culturelles.

Article 4 :

Toute découverte ou événement important susceptible de remettre en cause la durée, les moyens ou / et la réorientation de l'opération sera immédiatement signalée au Service Régional de l'Archéologie afin qu'une réunion soit arrêtée dans les meilleurs délais.

Article 5 :

Le responsable scientifique de l'opération est soumis au devoir de réserve quant aux suites susceptibles d'être réservées à l'opération. Ceci, tant que l'Etat n'a pas été destinataire du rapport et, si besoin est, des avis des commissions scientifiques compétentes.

Article 6 :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé, à l'opérateur, à la personne projetant les travaux et, le cas échéant, à l'autorité administrative compétente chargée de l'instruction du dossier.

Fait à Besançon, le 15 janvier 2010

Pour copie conforme,
Le Conservateur
Régional de l'Archéologie

Le Conservateur



**Le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie
par intérim,**

Jean-François PININGRE



II. Résultats

1. Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur les « jardins derrière le château » de Champlitte en préalable à la réalisation d'un aménagement de jardin projeté par le conseil général de Haute-Saône (*parcelle AE 577 et arrière de AE 578*) (voir plan cadastral, *supra*).

La zone fait l'objet d'un projet du paysagiste Marc Lechien (Nancy, projet en annexe) visant à mettre en valeur cette étendue peu utilisée du château et récemment échangée à la commune de Champlitte contre la zone de parking (*parcelle AE 579*). La surface de la parcelle concernée est de 2500 m², divisée en deux zones : une partie, jouxtant l'arrière du château, ceinte d'un mur de terrasse d'une hauteur maximale de 1,60 m environ et une partie en contrebas de ce mur, sorte de « parc » boisé, servant essentiellement de parking aux riverains.

1.2 Méthodologie et déroulement de l'opération

Les terrassements ont été confiés à l'entreprise Bredillet de Binges (21), dont nous avons pu observer le professionnalisme du conducteur de pelle, rodé aux opérations archéologiques urbaines. La pelle de huit tonnes à chenille était dotée d'un godet lisse et orientable de deux mètres. Le chantier s'est déroulé sur quatre jours au lieu des cinq prévus (même si le sondage le plus profond a été rebouché dans l'immédiat, la partie haute du chantier comportait des sondages de plus d'un mètre de profondeur, dans la partie basse, au moins quatre sépultures restaient au jour. L'afflux de public lors de la cérémonie religieuse (voir § 1,2,1 *infra*) et la gêne occasionnée par et pour la pelle n'étaient pas conciliable au regard de la sécurité des vestiges, du public et de la responsabilité du responsable d'opération.

Les sondages ont été menés par deux archéologues de l'Inrap, Christophe Meloche et V. Brunet-Gaston, entre le 18 et le 21 janvier 2010. Sept tranchées de sondages ont été réalisées, deux d'entre elles (les sondages 1 et 4) ont été ouvertes de façon plus significative afin de caractériser les vestiges. Deux zones n'ont pas été sondées : l'une le long du mur de terrasse qui scinde la parcelle, car un égout mentionné par les services de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Champlitte la traverse (voir



Fig. 1 Vue satellite du Château de Champlitte, la parcelle concernée AE 577 (©GEOPORTAIL 2009).

zone grisée sur le plan cadastral, soit 170 m²) ; l'autre à l'Est du site, très arborée et assurant le passage vers les escaliers qui permettent de descendre de la ville haute (soit environ 470 m²). La surface restant donc accessible est de 2030 m². Compte tenu des 226,7 m² ouverts, le ratio est donc de 11% (NB : le perron maçonné à l'arrière du château a été inclus dans la parcelle, mais n'a pas été sondé (**Fig. 1**)).

La profondeur des sondages est variable : de 30 cm dans la partie orientale (sondage 6 par exemple), à 3 m au niveau de la salle voûtée du sondage. Un premier sondage visait à caractériser la hauteur de l'élévation de la tour d'escalier, à 2 m de profondeur. Un autre sondage ponctuel a été réalisé dans l'extension du sondage 1, sur l'emprise de la salle voûtée, et ce jusqu'à 3 m de profondeur. Dans les deux cas, le sondage a été immédiatement rebouché après la prise de clichés, à cause de la grande profondeur et de l'instabilité des remblais.

Les relevés topographiques ont été réalisés par Jérôme Berthet, Inrap, au moyen d'un tachéomètre à visée laser et certains points de base de référence ont été confirmés au GPS.

N° Tranchée	Largeur (m)	Surface (m ²)
Sd 1	2,0	83,5
Sd 2	2,0	18,1
Sd 3	2,0	17,7
Sd 4	2,0	38,3
Sd 5	2,0	27,9
Sd 6	2,0	18,4
Sd 7	2,0	22,8
TOTAL		226.7 m²

Fig. 4 Plan aquarellé daté du XVIII^e siècle (projet de percement de la rue de la République - axe Gray/Langres qui scinde Champlitte en deux). Ce percement date de 1784.

Mais l'aile sud (comme la nord) du château, réalisée en 1768, par Colombot, n'est qu'en pointillés. Ce plan est donc à dater entre 1751 et 1768 (Ndla).

L'ensemble des éléments observés sur le terrain (inventaire, description et relevé des structures ; inventaire, description et dessin du mobilier) est présenté dans ce rapport.

Un inventaire établit la liste exhaustive de tout le mobilier mis au jour. Les photographies numériques et les minutes du chantier sont numérotées de 1 à l'infini.

1.2.1 Festivités de la confrérie chanitoise de Saint-Vincent

Il me faut ici souligner que nous avons été averti, quelques jours avant le démarrage du chantier, que des festivités en l'honneur de la Saint-Vincent donnaient lieu à un grand rassemblement et à une messe (le chantier jouxte le parvis situé en face de l'église). Malgré la signalétique et sécurisation relative du chantier par des barrières amovibles de sécurité, il nous était impossible de procéder au rebouchage le vendredi 22 janvier 2010, et d'assurer un service d'ordre pour éviter aux badauds de s'égailler dans les sondages... Il était encore moins envisageable de reporter cette opération à la semaine suivante en laissant les sondages ouverts dans cette zone de promenade urbaine.

Le chantier a donc été rebouché le 21 janvier et le transfert de la pelle réalisés le jour même. En ce qui concerne la roulotte, elle était toujours présente sur les lieux le jour de la Saint-Vincent, avec moult voitures garées tout autour (**Fig. 2 et 3**).

1.3 Objectif

L'objectif principal de l'opération archéologique était de confirmer la présence d'un vaste bassin et de jardins « à la française » (et évaluer le potentiel médiéval antérieur) tels qu'ils sont représentés sur un plan aquarellé de 1784 (**Fig. 4**), réalisé pour l'étude du percement de la « Rue de la République » qui tranche la ville de Champlitte en deux et qui correspond à l'axe Besançon-Gray-Langres (RD 67).



Fig. 2 Le site fraîchement rebouché, sa roulotte et son « parking » (cl. VBG).



Fig. 3 La sortie de la messe de la Saint-Vincent et foule sur la place de l'église. (cl. VBG).

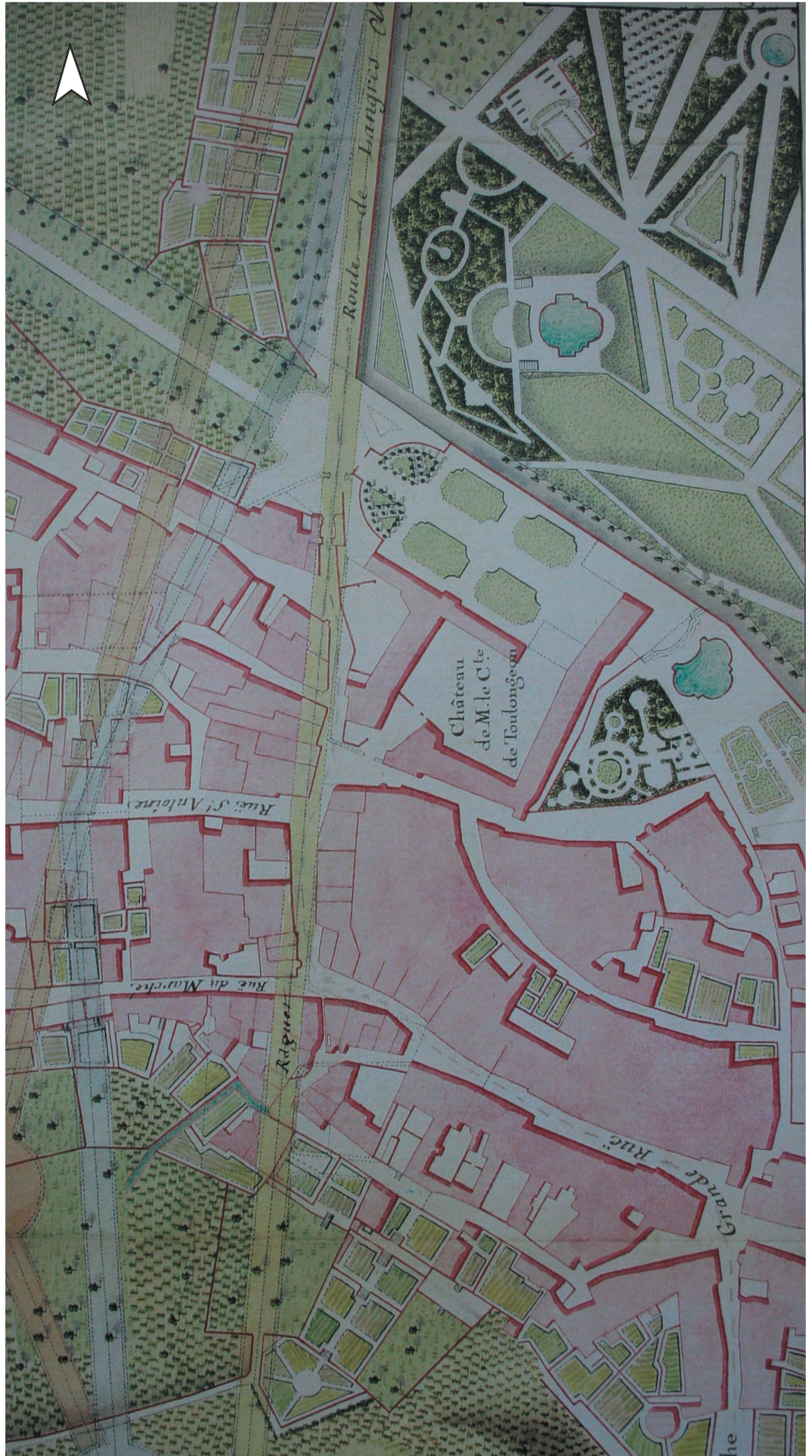


Fig. 4

2. Contexte topographique et historique

2.1 Contexte géographique et géologique (Valérie Lamy, VBG)

Le paysage de la région de Champlitte est largement occupé par de grandes forêts et de vastes pâturages. Il délimite un terroir à la convergence de trois départements : la Haute-Saône, la Haute-Marne et la Côte d'Or. La ville se situe, quant à elle, au carrefour des routes allant de Dijon à Bourbonne et de Gray à Langres.

Actuellement la commune s'étend de part et d'autre de la plaine alluviale du « Salon ». Cette vallée rejoint celle de la Saône à une trentaine de kilomètre en direction du sud-est, en entaillant « les plateaux de Champlitte », constitués par les calcaires du Jurassique moyen.

Champlitte est sise à 240 m d'altitude sur des horizons du Jurassique, le château est lui sis sur un éperon rocheux (Fig 5). Cette lithologie permet amplement à la morphologie karstique de s'exprimer. Il n'est pas rare de rencontrer des dolines de tailles plus ou moins importantes comblées de limon de plateau. Le substrat local est constitué de calcaire compact (J2b) ou oolithique (J1-2c). On trouve également un faciès particulier du Callovien : la Dalle nacrée (J2c-3a) qui affleure sur de grande

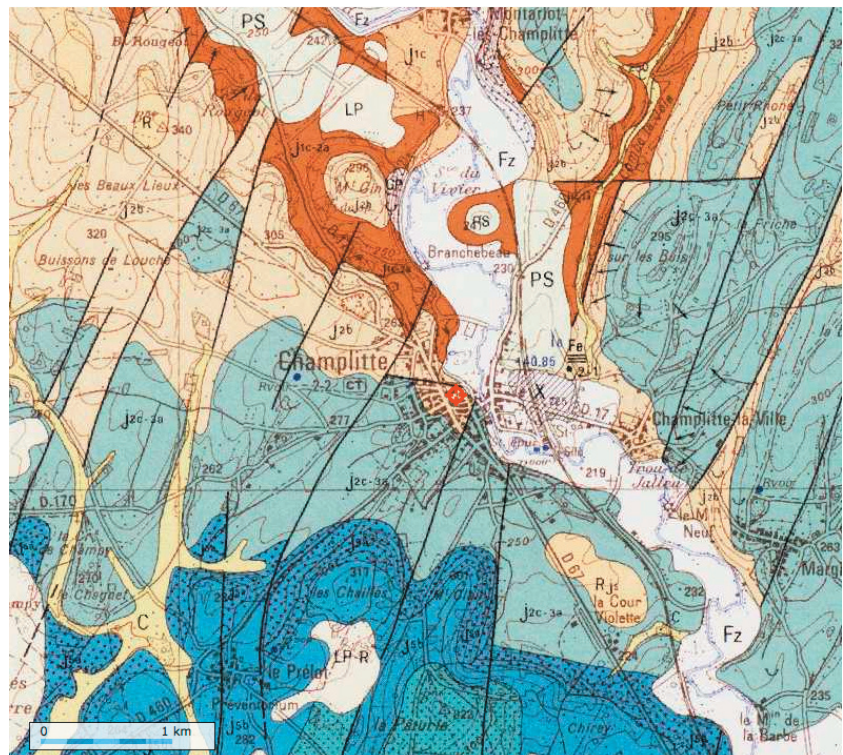


Fig. 5 Extrait de la Carte géologique (© Geoportail 2009)

surface en formant de beaux replats structuraux dans toute la région.

Les niveaux géologiques n'ont jamais été atteints d'une part à cause de la présence de vestiges archéologiques et de sépultures sur lesquels nous nous sommes arrêtés, et d'autre part à cause d'une épaisse couche de démolition présente sur l'ensemble de la parcelle.

C'est à l'aplomb de ces formations, sur l'autre rive du Salon, que se sont implantés les premiers quartiers de l'agglomération¹, où des vestiges d'une *uilla* gallo-romaine ont été mis au jour³.

2.2 Contexte historique

L'histoire de la petite ville de Champlitte et de sa région est relatée grâce aux travaux de J.-C. Demard².

Le toponyme « *Cantolimete* » apparaît à l'époque mérovin-gienne. La graphie *Champlitte* est récente et provient d'une confusion, localement on dit *Channite* (les habitants se nomment les chanitois). Si le mot (*chan-*) reste obscur, on peut y voir aussi « *Campus* », l'autre partie (*lite* ou *nite*) vient du latin « *limite(m)* » servant à désigner la frontière, on pourrait donc parler de territoire frontalier. Ce qui est assez bien le cas de la petite cité comtoise, toujours au carrefour de trois régions (*DCHS 1970, II, p. 109*).

Le premier seigneur de Champlitte appartient à la famille de Fouvent au X^e siècle. Il construisit un château-fort au sommet de la colline et quelques habitations vinrent former un village (*DCHS, p. 110*). Au XII^e s., la ville est un fief bourguignon.

Fig. 6 Extrait de la Carte de Cassini
(© BnF)



Fig.7 Plan topographique de la ville de Champlitte, par Claude Bonjour géographe du roi d'Espagne.

(document colorisé par Ph Dupas).

© Bibliothèque Municipale de Besançon, fonds Chifflet ms 28, f. 224

À la fin du XIII^e siècle, la ville passe sous la protection des sires de Vergy. Dès cette époque, la ville se peuple de monastères : le prieuré bénédictin de Saint-Christophe à Champlitte-la-Ville, le couvent des Augustins (XIV^e siècle) et un chapitre collégial en 1439, *etc.*

La ville est une première fois ruinée en 1475. Charles-Quint fit clore le bourg par une muraille bordée d'un fossé et fortifiée de plusieurs tours (**Fig. 6**) les vestiges ont peu à peu disparu (*DCHS*, p. 111)). La topographie des ruelles semble avoir conservé (encore visible aujourd'hui) l'emplacement des remparts disparus (**voir fig. 1 et annexe**). Le domaine devint comté de Champlitte en 1574 (*DCHS 1970, II*, p. 111).

En 1637, les chanitois payent 30 000 francs pour éviter le « brûlement » de la ville (122E dépôt 44, *ADHS*).

En bref, la ville fut assiégée quatre fois et pillée 11 fois en trois siècles (!), notamment en 1638 pendant la guerre de 10 ans, par les troupes françaises du Duc d'Angoulême qui mit le feu au château, à la ville et au clocher (on trouvera en annexe, la chronologie sommaire des événements ayant marqué Champlitte). L'étude concernant les tracés et le percement de la route Gray-Langres (**voir Fig. 4**) dure de 1748 à 1781 où le tracé est adopté. L'achat des propriétés se fera dès 1782. En 1789, on en est encore à rehausser les bords.

2.2.1 Le château

2.2.1.1 Le château fort

« *Peut-être à la fin du XI^e siècle, ou au début du XII^e, un ensemble castral attesté tardivement (1255) s'installe sur une protubérance du plateau qui commande un passage sur la rivière. il se compose de 2 parties : [...] le château [...] ; une basse cour en arc de cercle autour de la chapelle Saint-Christophe, qui est à l'origine de l'église paroissiale et collégiale fondée en 1439* » (*Affolter et al.* p. 74).

L'illustre famille de Vergy, l'une des plus puissantes familles du Duché de Bourgogne, acquiert la terre de Champlitte en 1228 et la conserve jusqu'au XVII^e siècle. Le bourg se développe au XIII^e siècle dans la vallée, entre le château et le pont, les halles et les murs sont mentionnés dès 1252 (*op. cit.* p.74).

« *Le 10 février 1424 [...] ce domaine comprend le château, le donjon, et la ville environnée de muraille et de fossés [...] à l'intérieur du château, il y avait une chapelle dédiée à Saint-Nicolas* »⁴ (**Fig. 7**). Le terme de chapelle n'évoque pas forcément un bâtiment : un simple autel consacré peut en faire office.

2.2.1.2 Le « château » Renaissance

Le château fort est remplacé au XVI^e siècle par une résidence dans le style de la seconde Renaissance italianisante (Lerch

Les membres de la famille Vergy occupent successivement des charges importantes au sein des instances dirigeantes du Comté de Bourgogne : Antoine de Vergy est archevêque de Besançon de 1502 à 1541 et jouit de la faveur de l'Empereur Charles-Quint ; Claude de Vergy, puis son neveu François de Vergy et deux de ses fils, Claude et Clériadus sont gouverneurs du Comté de Bourgogne au XVI^e siècle et au XVII^e siècle. Ils séjournent à Dole, à Gray et dans leur château de Champlitte où ils sont entourés d'une véritable cour (*Affolter et al.* p. 74).



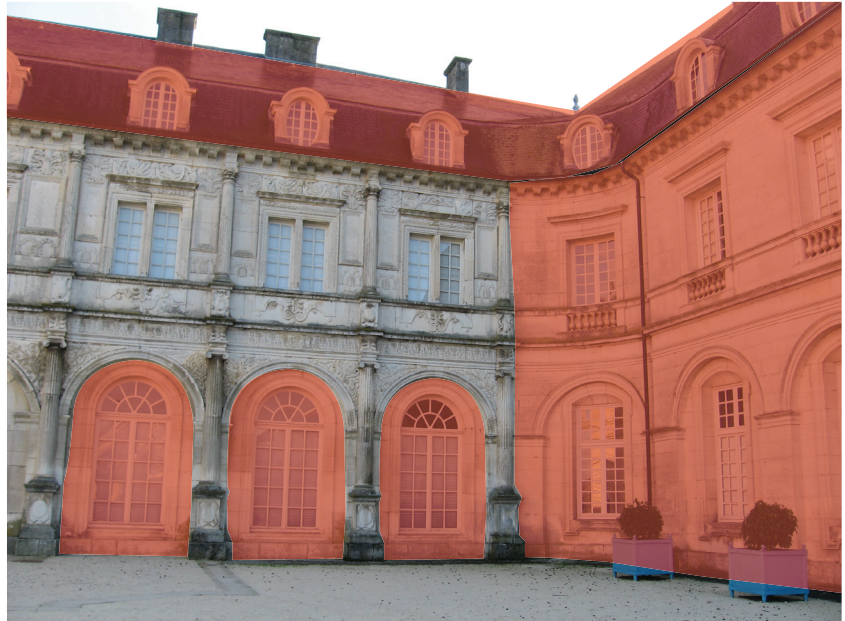
Fig. 7

Fig.8 « *l'Ecole de Dole* »

1 : façade du château de Champlitte, architecte Hugues de Sambin, en transparence, les modifications de l'architecte Bertrand en 1782 © VBG

2 : façade de l'hôtel de ville de Gray, architecte Hugues de Sambin

3 : façade du Palais Granvelle à Besançon



1



2



3

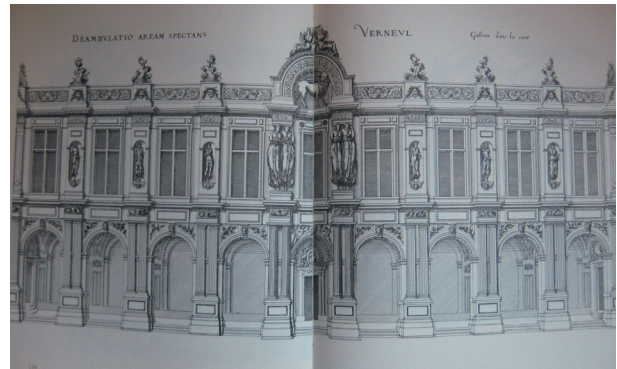
1967, pp. 16-18). Les documents graphiques semblent quelque peu contredire cette assertion. Le plan topographique daté du milieu du XVIIe s. (voir **fig. 7**) dressé par le géographe Claude Bonjour nous offre la vue cavalière d'un château médiéval avec une tourelle carrées accotée au donjon, d'un accès par un pont-levis (?), entouré de douves. Le château domine la ville ceinte de remparts et de fossés. On peut déjà se demander si la dite « résidence » n'est pas cette toiture que l'on voit poindre dans la cour du château. Selon Jacquemart, « *sans souci de contrarier les styles, [...] gardaient en l'état la demeure féodal familiale, bâtissait une nouvelle résidence raccordée perpendiculairement à l'ancienne et dressait ensuite une aile en retour* ». C'est ainsi le cas à Filain, Pailly et Frasn-le-château. (Jacquemart 2007, p. 100-101).

La construction de cette résidence est entreprise dès 1560, au moyen où François de Vergy, comte de Champlitte, chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant-Général et Gouverneur des pays et comté de Bourgogne, réside à Champlitte (Jacquemart 2007 p. 99). Il subsiste une façade élégante (**Fig. 8, 1**) sur la cour d'honneur, attribuée à Hugues Sambin, le grand architecte de la Renaissance, originaire de Gray. L'agencement est typique de l'influence italienne et se retrouve sur les façades d'autres bâtiments en France, comme le Château d'Ancy-le-Franc réalisé par Sebastiano Serlio (commencé en 1542 et achevé vers 1550). Mais selon Jacquemart on peut plutôt y voir la marque d'un architecte flamand (*op. cit.* 2007, p. 102-103). Comme à l'Hôtel de Ville de Gray (**Fig. 8, 2**), autrefois au château de Filain ou au Palais Grandvelle de Besançon (**Fig 8, 3**), les arcades du rez-de-chaussée étaient probablement ouvertes, servant de promenoir. Les sept travées du corps central de la façade, ont été érigées entre 1560 et 1565 ; le maître d'ouvrage pourrait être Nicolas Moris de Gray, peut-être avec la participation de Denis le Rupt, de Dole. Le travail de sculpture est d'une grande finesse : les colonnes ioniques et corinthiennes sont cannelées, les rinceaux serpentent sur les arcatures et les frises de rinceaux, de palmettes et de feuillages sont taillées en relief léger et frémissant, ornant l'entablement des baies et la corniche.

On pourra aussi citer le château de Verneuil sur Oise (commencé vers 1560, il fut achevé sous Henri IV, il est aujourd'hui détruit),

Fig.9 Façade de la cour intérieure du château d'Ancy-le-Franc. © x

Fig.10 Déambulatoire du château de Verneuil sur Oise (disparu). © Androuet du Cerceau.



où se trouvait un « déambulatoire » (**Fig. 10**) dont la vue sur la cour intérieure présente huit arcades et une entrée monumentalisée alternées de pilastres cannelés toscans et un étage de fenêtres à meneaux, alternées de niches ornées de statues⁵.

2.2.1.3 Le château au XVII^e siècle

La mort en 1630 de Clériadus de Vergy fait passer la seigneurie, par héritage, aux familles de Cusance puis de Clermont-d'Amboise et par succession à la famille des comtes de Toulangeon qui conserve des biens à Champlitte jusqu'au XIX^e siècle.

Le château, après avoir subi des dégâts pendant les guerres du XVII^e siècle, est remanié en 1674. Comme on l'a vu plus haut, le document établi par Claude Bonjour date d'avant la ruine du château lors de la guerre de 10 ans : les deux châteaux auraient donc pu coexister jusque-là. « *On prétend toutefois que démontrée à la suite de l'incendie, les pierres de la « façade monumentale » en auraient été disposées dans un ordre différent* » (DCHS, 1970, p. 114).

Le procès-verbal de visite des châteaux, terres et dépendances du comté de Champlitte dressé par Pierre Arvisenet, lieutenant au bailliage du comté de Champlitte sur ordre des comtesses de Champlitte. le 18 juillet 1652 présente un état du château catastrophique : « *...tous les parapets du fossé, tant au devant que dehors d'iceluy, sont entièrement abattuz, y ayant quatre brèches en la muraille [...] aucun pont ny pont-levy pour entrer aud. Chasteau [...] Que la muraille faisant entrée au jardin du costé des vignes de la Doix est abattue et la porte de celle faisant entrée au parterre devers l'église.[...] Qu'il n'y a aucuns sommiers, travaux ny planches en tout ce que faisoit le plancher de la salle estant sur lad. gallerie non plus qu'au second de lad. salle dois le cinquième pillier des arcades jusques au dessous d'icelle gallerie dois lequel aussy il n'y a aucune couverture au tect ny aucunes baies. [...] tous les logementz à prendre dois lad. tournelle jusques à celle faisant l'entrée de la cuysine dudit chasteau sont entièrement ruynéz [...] L'escaillier de la tournelle faisant l'entrée de ladite cuysine est entièrement perdu et icelle à descouvert, comme de mesme le logement qu'estoit sur lad. cuysine, auquel moyen la voulte d'icelle cuysine se ruyne...* » (Original papier, Archives Départementales de la Haute-Saône, E798, transcription G. Rech).

Nous verrons plus avant si les vestiges mis au jour peuvent être identifiés à partir de cet état des lieux.



Fig.11 L'aile nord du château de Champlitte (© V. B.-G.)

2.2.1.4 Le château au XVIII^e siècle

Au début du XVIII^e s., le château et ses abords sont particulièrement imposants et raffinés⁶.



Fig.12 Le château de Champlitte vue depuis les jardins de la Doye, scène de chasse. On remarquera l'obélisque (© peinture anonyme ?)



Fig.13 Le château de Moncley vue aérienne. Le plan de Bertrand reste le même : rotonde, façade courbe) (© Château de Moncley).



Fig.14 La chapelle ou le salon souterrain, directement construite sur le socle rocheux (© Musée Demard).

Incendié accidentellement en 1751, à cause d'une maladresse⁷, les 14 appartements brûlent et le château est inhabitable. Il est en grande partie reconstruit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1768 et 1781-82).

Hippolyte-Jean-René de Toulangeon, lieutenant général des armées du Roi s'adresse au grand architecte Claude-Joseph-Alexandre Bertrand, qui travaille depuis 1770 pour les Terrier de Santans et ses constructions, notamment le château de Moncley (**Fig. 13**) ont déjà établi sa renommée.

En 1781, il dresse un « *devis instructif et estimatif, marché et convention de tous les ouvrages de maçonnerie à faire pour la construction du château de Champlitte* ». Bertrand fait construire en 1781-1782 la façade sur les jardins à deux étages de fenêtres à balustres, et combles mansardés à lucarnes de pierre, avec rotonde centrale à dôme d'ardoises.

Les arcades de la galerie du XVI^e siècle sont conservées mais fermées en façade et intégrée aux nouveaux bâtiments. Sur la cour d'honneur, il fait élever en pendant d'une aile de 1768, un corps de bâtiment symétrique, en respectant l'élévation à deux ordres superposés - ionique et corinthien - de la façade de 1577 et complète l'ensemble par une façade classique dominant la vallée du Salon.

L'aile nord est raccordée au corps principal du bâtiment sur la cour d'honneur par un pan arrondi où il aménage fort habile-

Les héritiers du vicomte de Toulangeon, décédé à la fin de l'Empire, vendent le château en 1825 à la commune de Champlitte qui le transforme en mairie et en école.

L'hôtel de Ville est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 14 juin 1909.

Le château abrite actuellement le musée Albert et Félicie DEMARD, consacré aux arts et traditions populaires, propriété du conseil général.

ment, un escalier en ellipse qui dessert le château du sous-sol au deuxième étage.

Bertrand et Breton imaginent encore sous l'aile nord un « salon souterrain » ou grotte, avec porte ornée de colonnes et de rochers. De plus, l'heureuse perspective d'une avenue en pente et bordée d'arbres en prolongement de la cour d'honneur a été préservée.

Le château est achevé au début de la Révolution, mais le marquis de Toulangeon n'a guère le temps d'en profiter. Après avoir joué un rôle aux Etats Généraux, comme député de la noblesse du bailliage d'Amont, il ne tarde pas à émigrer et meurt en exil.

Le sculpteur Luc Breton est l'auteur de la frise de palmettes sculptées de la façade côté jardins et travaille aux aménagements intérieurs de la nouvelle résidence. Trois bas-reliefs identiques ornent la façade à colonnes de l'Orangerie, située à l'extrémité du parterre et des quinconces des jardins (?). Les murs extérieurs du château, aboutissant à une pittoresque place en hémicycle, datent du XVII^e et XVIII^e siècle.



Fig.15 L'église du XIX^e siècle et son beffroi du XV^e siècle (© VBG).

2.2.2 L'église et son cimetière

Des textes paroissiaux du XIV^e s. attestent l'existence du Chapitre de Champlitte. Du XV^e siècle, il ne reste que le clocher de l'église avec sa tour-beffroi couronnée de gargouilles qui faisait partie de l'ancienne chapelle de la Collégiale (bulle du pape en faveur de l'érection de la chapelle Saint-Christophe en 1439).

En 1751, le constat est fait de la dégradation de l'église⁹. Les premières réparations ont lieu, on installe une nouvelle horloge et une nouvelle cloche (en 1755-56) - 122E dépôt 49, ADHS). On ne trouve aucune mention du cimetière (à cet endroit) dans les archives séculières.

Si les paroisses ont généralement leur cimetière autour de l'église, il ne reçoit de cadavre que dans des cas exceptionnels (épidémie, enfants morts sans baptême, décès accidentel sans avoir reçu l'Extrême-onction, *etc.*). Jusqu'au début du XVIII^e siècle, tous les autres enterrements ont lieu dans l'église. Les places les plus recherchées se situent dans le chœur, près du maître-autel, sous la chaire. Les membres d'une confrérie pieuse se faisaient généralement enterrer dans la chapelle de cette confrérie. La tombe est ainsi à l'abri de profanations qui se produisent dans les cimetières. On sait qu'y vauaient habituellement, malgré les défenses, des chiens ou des porcs¹⁰. Cette pratique entraîne de graves inconvénients : le sol de l'église reste irrégulier et il en résulte pour les fidèles un dérangement continu et le désagrément du « mauvais air » et la « puanteur » sans compter les risques de contamination¹¹.

En 1719, le Parlement interdit totalement les inhumations dans

les églises sauf pour les propriétaires d'enfeus¹².

Le cimetière paroissial de Champlitte sera finalement déplacé en 1771 (source orale : abbé Demard), et ce bien avant le courant hygiéniste du XIX^e siècle.

En 1780-88, le comte de Toulangeon tente vainement d'agrandir son château sur l'emplacement de l'église (24 G, clergé séculier, chapitre, *ADSH*).

Le 6 frimaire an II (1793), les cloches sont refondues en bouche à feu (122E 158 M2, *ADHS*)

Le clocher sera rénové en 1806 ; la nef de l'église fut reconstruite de 1818 à 1825. Les textes signalent un enlèvement de terres en 1833, derrière le château pour dégager la rue de l'église, il s'agit du talus du château (3 m de base par 2 m de haut). Ces terres sont déplacées à brouette dans le talus coté rempart... apparemment pour étayer sur 4 m de haut le mur de terrasse à l'arrière du château qui s'est écroulé sur 12 m de long (122E 158 M2, *ADHS*).

Les archives signalent le déplacement du cimetière (lequel ?) en 1838 (H4 O 13, *ADHS*).

La nef de l'église est incendiée en 1888. Une nouvelle cloche est fondue avec le métal de l'ancienne en 1889.

Notes de fin de chapitre

¹ Contini (D.), *Notice explicative de la feuille de Champlitte à 1/50 000^e*, 1986, Ed. BRGM.

² Demard (J.-C.), *Histoire de Champlitte et de sa région*, 2^e édition, Langres 2008. Nous remercions ici l'auteur pour nous avoir fort gentiment offert son ouvrage (prêtre et enseignant, né à Gray en 1939, fils des fondateurs du Musée départemental Albert et Félicie Demard, dont il a été conservateur pendant 23 ans).

³ Nowicki (P.) *et al.*, « Le Paquis », rapport de diagnostic, Inrap 2008.

⁴ Abbé Briffaut, « *Histoire de la seigneurie et de la ville de Cham-*

plitte (Haute-Saône) ». Langres, Jules Dallet, 1869, p. 58.

⁵ Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bastiments de France*, Paris Edition 1988. p.120 à 139.

⁶ Demard, *opus citem*, p. 177-178.

⁷ Demard, *opus citem*, p. 187-189, Guy (J.-M.), *L'incendie du château de Champlitte*, Haute-Saône, Salsa, 1993, n°11, p. 13-14.

⁸ Demard, *opus citem*, p. 194-195.

⁹ Demard, *opus citem*, p. 194-195.

¹⁰ Leprohon (R.), *Démographie du pays de Léon au XVII^e siècle*, Thèse de 3^e cycle

¹¹ Archives Communales de LOCRONAN, registre de délibération du 20 janvier 1726

¹² Deux autres arrêts du parlement du 21 avril et du 12 juin 1758, réservent cette possibilité aux Seigneurs fondateurs et à ceux qui possèdent des droits honorifiques et des prééminences de Seigneurs de Fiefs. Enfin les lettres patentes du 15 mai 1776 l'autorisent seulement pour les « archevêques, évêques, curés, patrons des églises, hauts justiciers et fondateurs de chapelles » Potier de la GERMONDAYE. Introduction au gouvernement des paroisses, 1777.

3 L'occupation archéologique

Fig.16 Plan topographique des vestiges.
TOPO/DAO J.Berthet

3.1 Le château médiéval

La documentation et les archives que nous avons pu consulter (voir bibliographie), nous permettent d'établir un cadre chronologique des différents états du château (voir en annexe) qui sera confronté aux données archéologiques.

3.1.1 La tourelle d'escalier

D'épais murs ont été mis au jour dès l'ouverture du premier sondage archéologique (**Sd 1**), situé en bordure nord du chantier (**Fig. 16**), à proximité du perron du château.



Fig.17 Apparition des murs 1 et 2, sous la terre végétale. © VBG.

Les Murs 1 et 2 ont été dégagés sous une vingtaine de centimètres de terre végétale (**Fig. 17**). Le Mur 1, de 110 cm de large, est composé de gros moellons maçonnés et liés par un mortier fortement orangé avec des inclusions calcaires. L'assise mise au jour présente même des pierres taillées de moyen appareil ; elle s'avère de forme circulaire (7 m de diamètre).

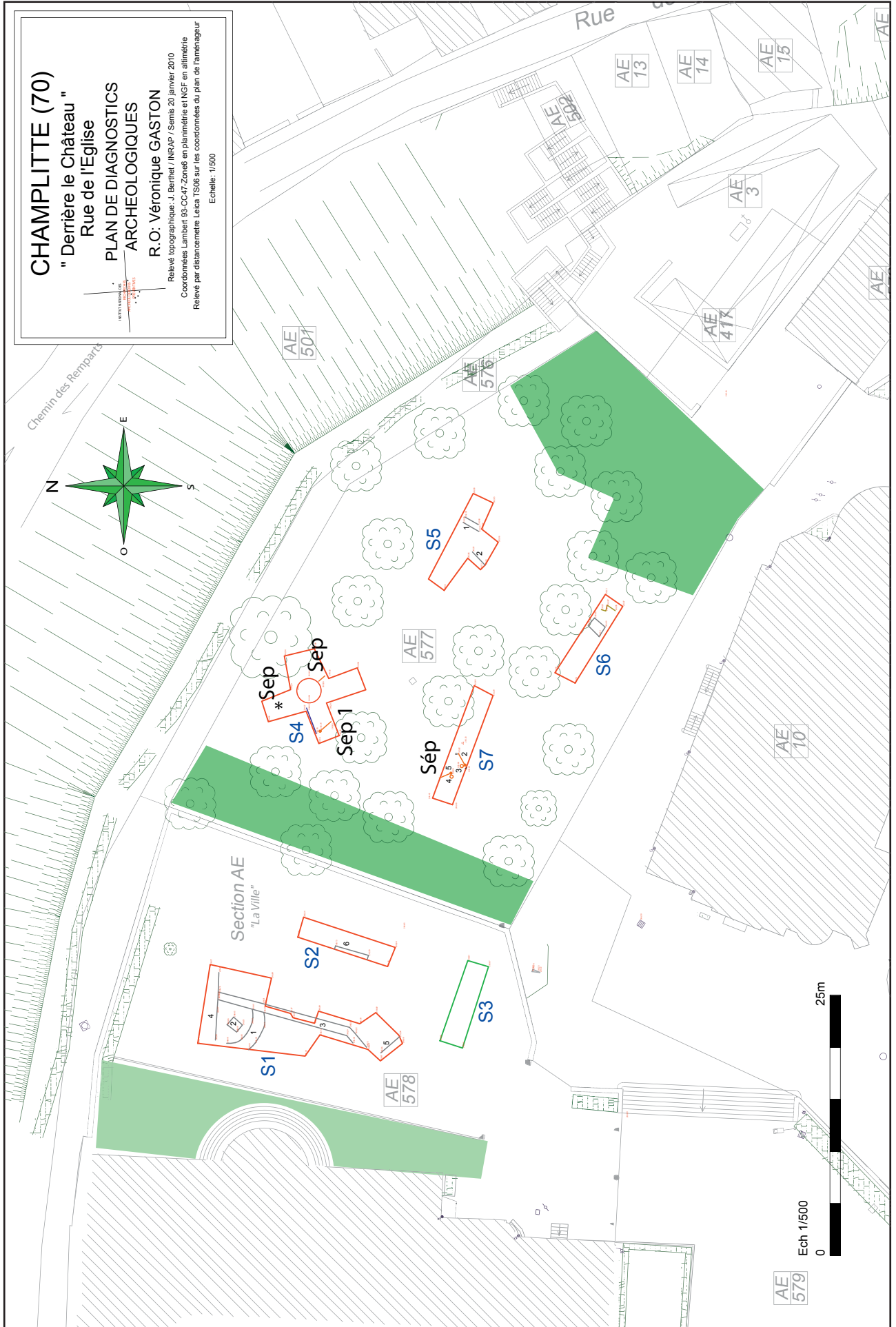
Ce mur est proche du Mur 2 qui est un massif quadrangulaire de 90 x 125 cm de côté reconnu sur deux assises (**Fig. 18**).

Le mur 1 s'appuie, sans y être chaîné, aux murs 3 et 4 (**Fig. 19**). L'élévation de cette structure turriforme a été reconnue sur 1,80 m environ. L'instabilité du terrain dû aux remblais de démolition et les limites de fouille ne permettaient pas de laisser cette zone ouverte ou de faire de plus amples paliers. Le niveau de construction de cette structure n'a pas été atteint. Des clichés ont été pris (**Fig. 20**) et le sondage remblayé jusqu'à 1 m sous le niveau du sol. Le parement est assez sommaire, parfois assez mal assisé, et l'on peut observer plusieurs pierres taillées, d'un appareillage différent. L'une d'entre elles présente une feuillure laissant penser à un remploi (**Fig. 20**).



Fig.18 Mur 2, massif de fondation de la vis de l'escalier © VBG

Cet ensemble est interprété comme une tourelle d'escalier en quart-de-rond dont le mur 1 constituerait le mur de cage. Celle-ci est en effet figurée sur le document de 1630 (voir **fig. 7 et annexe**) avec sa toiture en poivrière. Selon le PV de 1652 (voir *supra*), il pourrait s'agir de l'entrée aux cuisines. « *L'escaillier de la tournelle faisant l'entrée de ladite cuisine est entièrement perdu et icelle à découvert, comme de mesme le logement qu'estoit sur lad. cuisine, auquel moyen la voulte d'icelle cuisine se ruyne* » (E789 ADHS).



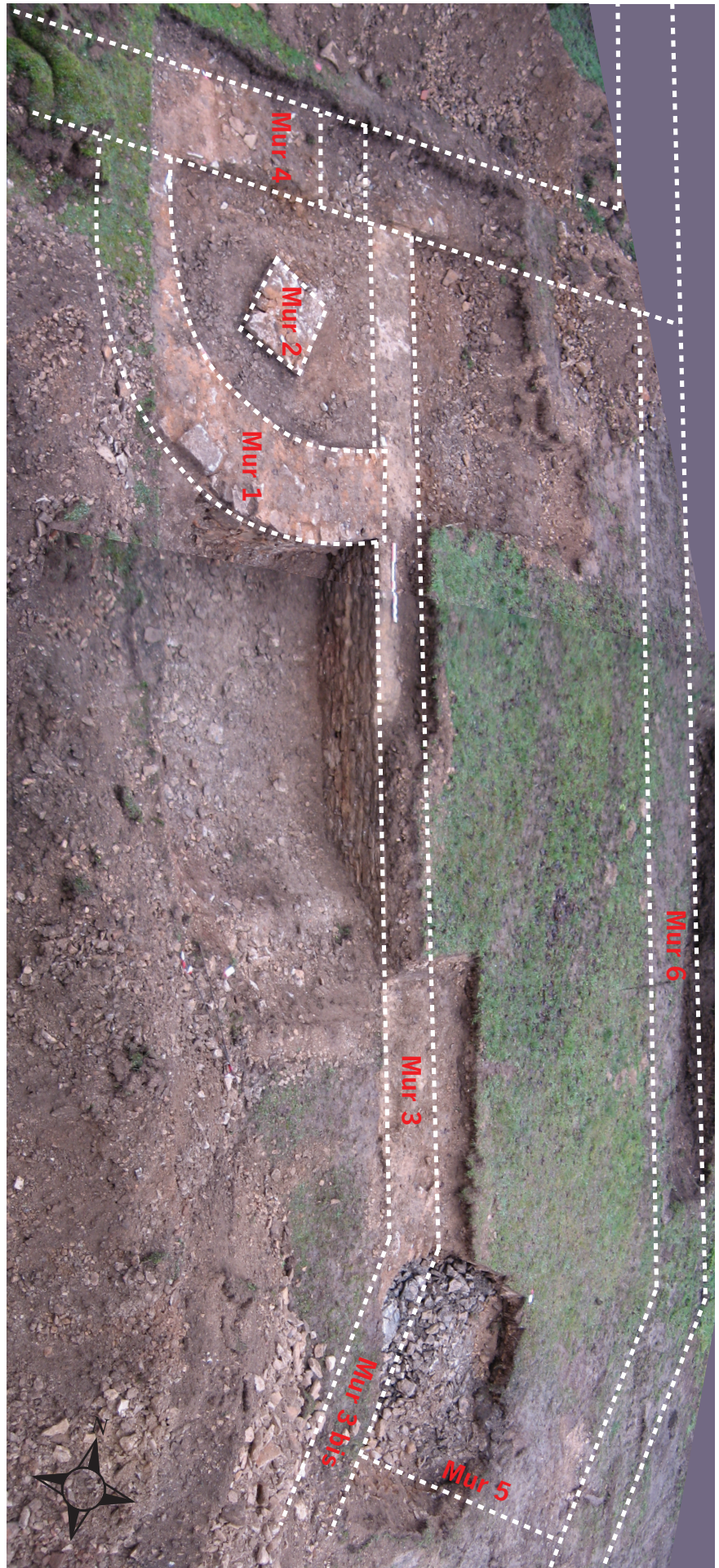


Fig.19 Vue des sondages 1 et 2, depuis les fenêtres du château. © VBG

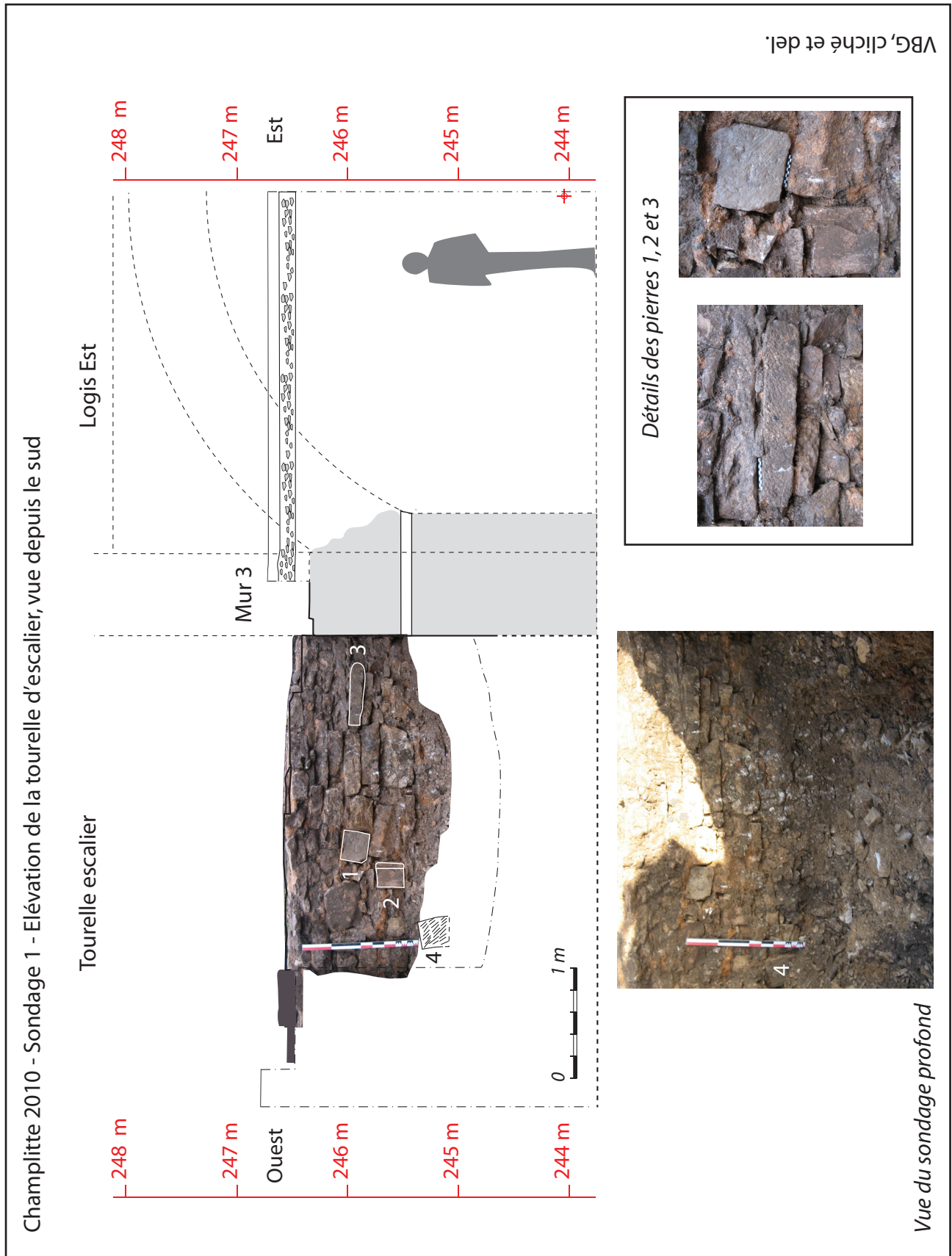


Fig.20 Sondage 1, élévation de la tourelle d'escalier, vue depuis le sud, départ du Mur 3. © VBG

Fig. 21 Sondage 1, coupe sud-nord.

© Ch. Meloche, VBG.

Sd1 - Coupe 1 (Fig. 21) :

- Us 1 Terre végétale
- Us 2 Limon brun noir et cailloutis
- Us 3 Limon brun orangé
- Us 4 Cailloux calcaire avec matrice limoneuse rare
- Us 6 Limon meuble avec graviers
- Us 7 Poche limoneuse grisâtre
- Us 8 Limon argileux clair et cailloutis
- Us 9 Moellons dans une matrice argileuse orangée

Le cliché pris il y a quelques années (**Fig. 21** en haut à droite), montre une sculpture « contemporaine » et une petite zone de fouissement au droit du perron semi-circulaire. La sculpture a été mise en place entre 1990 et 1995 et ôtée en 2008. Il se pourrait que cette zone de perturbation soit effectivement représentée par la couche 2 bis.

Le mobilier :

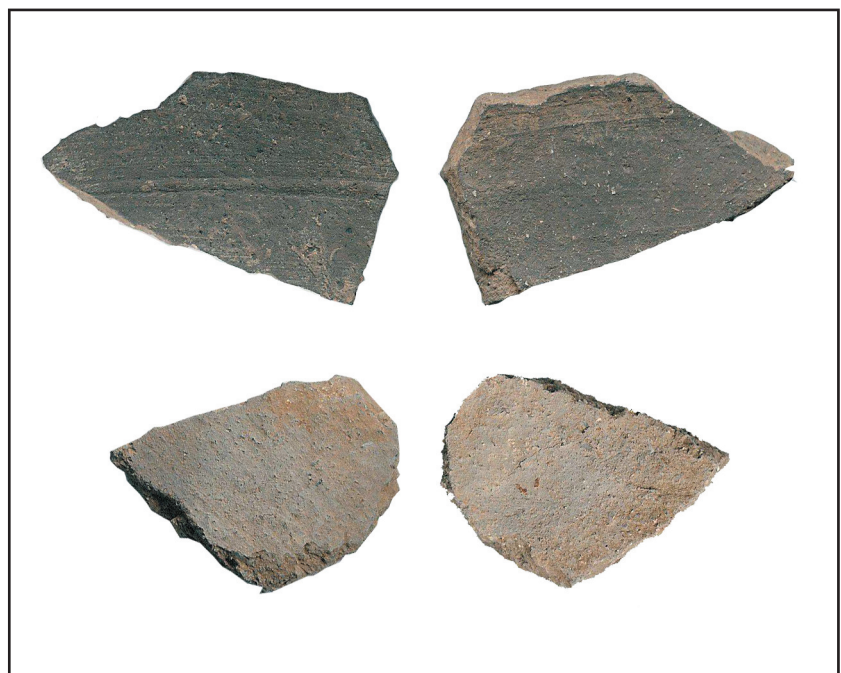
Des céramiques ont été retrouvées, il s'agit de fragments de panses de récipients indéterminés en commune sombre du moyen âge central (X-XII^e s.) – étude C. GOY.

Dans l'us 2 (**Fig. 21**), dans le nettoyage de la coupe, plusieurs éléments de terre cuite architecturales ont été retrouvés : glaçures vert et marron (XV^e/XVI^e s.), tuile canal coulante à crochet rapporté (XIII^e/XV^e s.).

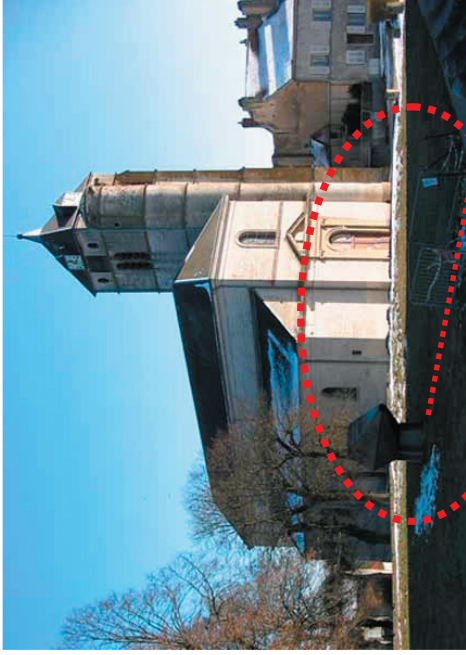
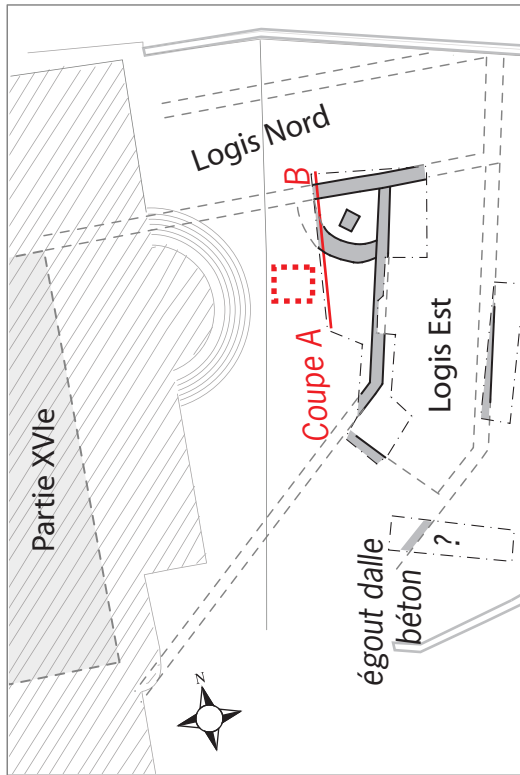
Au niveau de la tourelle, un fragment de verre à vitre teinté vert sodique et un petit clou forgé en fer, à tête circulaire (?).

Le reste du mobilier est contemporain ou postérieur au XVIII^e s. (voir inventaires en annexe).

Fig.22 fragments de panses de récipients indéterminés en commune sombre du moyen âge central (X-XII^e s.) – C. GOY
Ech. : 1/1



Champlitte 2010 - Sondage 1 - Coupe stratigraphique



Sud A

248 m

247 m

246 m

245 m

244 m

B Nord

248 m

Logis Nord

247 m

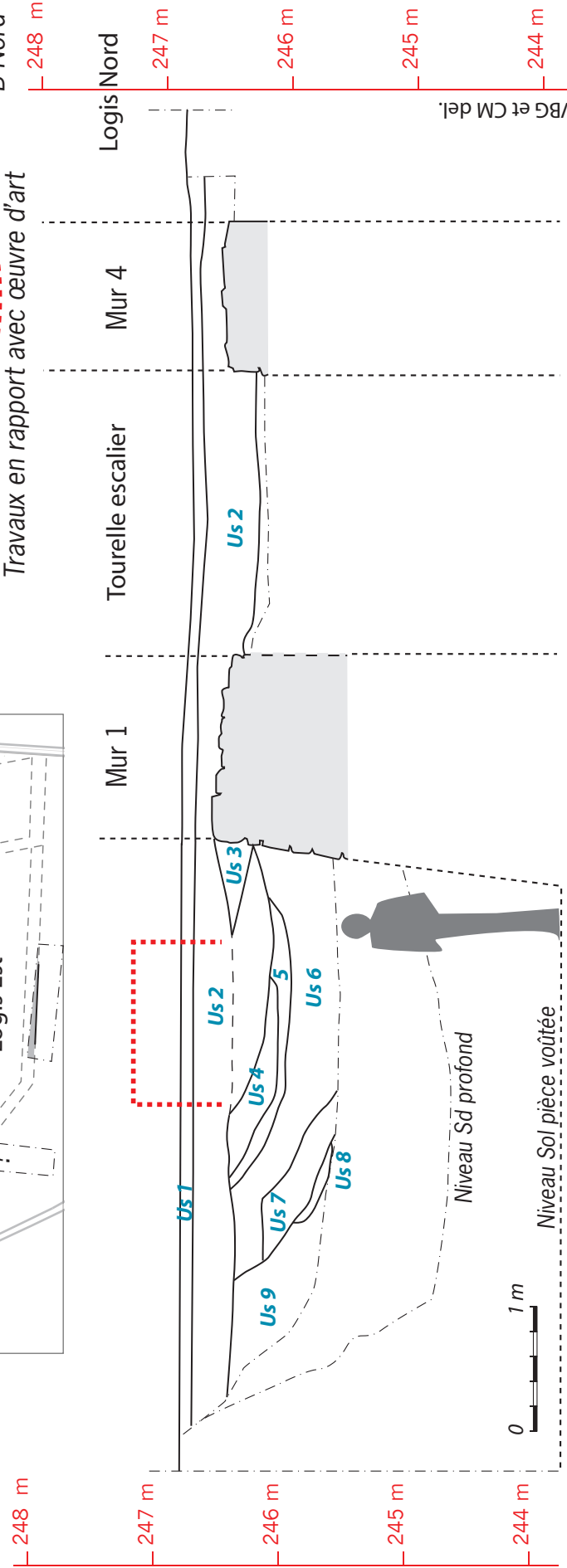
246 m

245 m

244 m

VBG et CM del.

Travaux en rapport avec œuvre d'art



3.1.2 Le logis Est

Le Mur 1 vient s'appuyer contre le Mur 3, orienté nord-sud. Ce dernier, apparaît à 50 cm du sol (10 cm de terre végétale et 40 cm de remblais de démolition).

Un ressaut de fondation de quelques centimètres est conforté par un lit de mortier ocre (**Fig. 23**). Des « plots » de mortier ocre sont encore visibles à l'angle avec le Mur 1. Peut-être s'agit-il de vestiges de matériaux accumulés sur des sols de construction ?

Fig.23 Sondage 1, élévation du mur 3, vu depuis l'ouest © VBG

Champlitte 2010 - Sondage 1 - Elévation du mur 3, vue depuis l'ouest

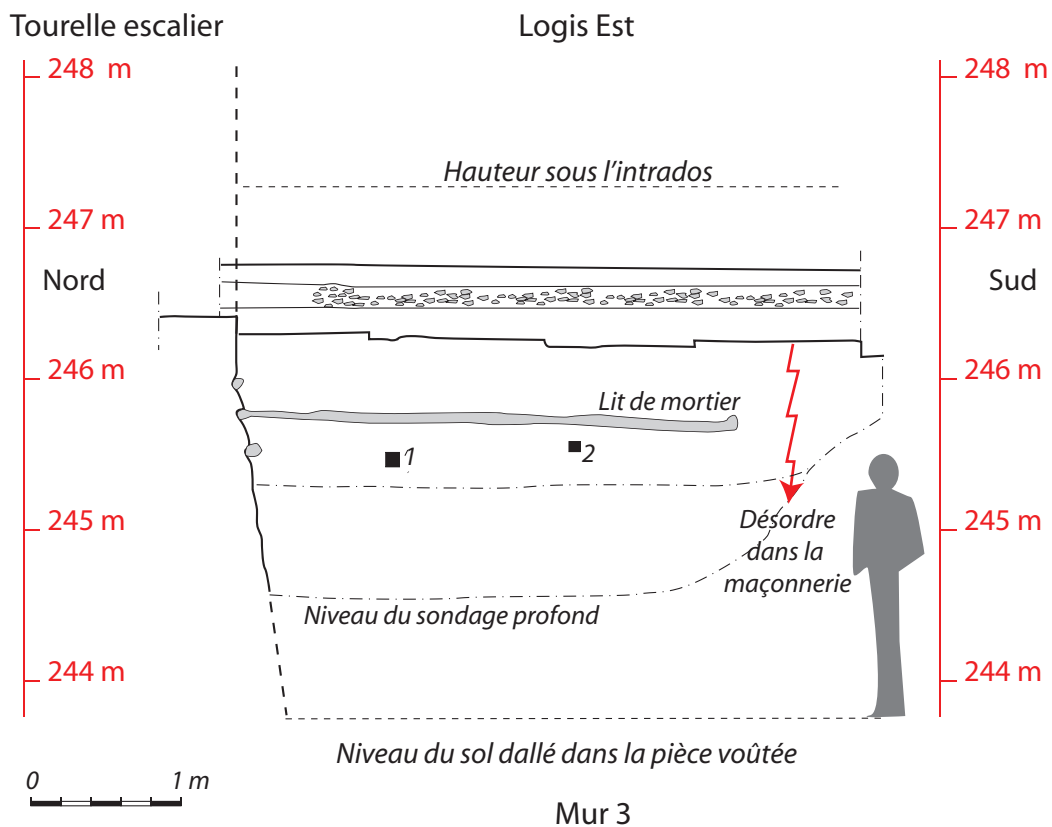




Fig.24 Mur 3, vu depuis le nord. © VBG

Les cavités quadrangulaires situées sur le parement du mur sont traversantes. La profondeur qui a été mesurée à ces endroits est de 110 cm (**1 et 2, fig. 23**). S'agit-il de trous de boulins ou de chantepleure¹ ?

Par ailleurs, on remarque un désordre dans la maçonnerie, dans la partie sud du Mur 3 (**Fig. 23**), qui peut être soit un affaissement du sous-sol, soit le poinçonnement d'une structure supérieure ?

Le Mur 3 se poursuit (**Fig. 24**) et forme un angle léger (Mur 3bis). Le mur 3 bis s'élargit considérablement, puisqu'en fait il comporte des vestiges d'une voûte en plein cintre (**Fig. 25**), que l'on peut estimer d'un diamètre de 5,74 m (soit au nu de la largeur initiale du mur 3). Le cintre commence à 1,70 m du sol de la pièce. Cette disposition est clairement représentée sur le plan du XVII^e s (voir fig. 7 et en annexe).

« Toute la gallerie estant entre lesd. deux tournelles, regardant devers l'église dudit Champlite, est entièrement découverte et se ruyne par ce moyen aussy bien que les voulttes des caves estantz au dessoubz desd. logementz, comme de mesme la voulte de la cave estant soubs le jardin, lequel est en désert. » (op. cit. 1652).

Un sondage profond a été réalisé afin de définir la hauteur de cette pièce. Une grande partie du comblement était composée des claveaux effondrés de la voûte. Le sol, à 3 m sous le niveau du sol, dallé, y est conservé sous une couche de charbons de bois. Un prélèvement a été réalisé (dans le godet de la pelle) pour tenter une datation au radiocarbone (résultats ultérieurs).

Datations envisagées :

Cas n°1 : incendie par les troupes françaises en 1638

Cas n°2 : incendie accidentel de 1751

Cas n°3 : autre date

La datation de cette couche d'incendie peut être particulièrement

N.B. Le ressaut de fondation visible sur le mur 3 (symbolisé par un lit de mortier), se situe *grosso modo* sur la cote 245, 70 m Ngf. Les côtes prises dans la cave du château montrent un ressaut de fondation à la cote 245, 20 m Ngf (voir fig. 45, le mur de mur XVI^e s (?)).

Les mesures prises dans la partie la plus basse du château XVIII^e (soit dans l'escalier ovoïde de l'aile nord, qui permet d'accéder à la chapelle « souterraine ») indiquent que le socle géologique à cet endroit affleure sous cette construction : la cote atteinte est environ 242 m Ngf.

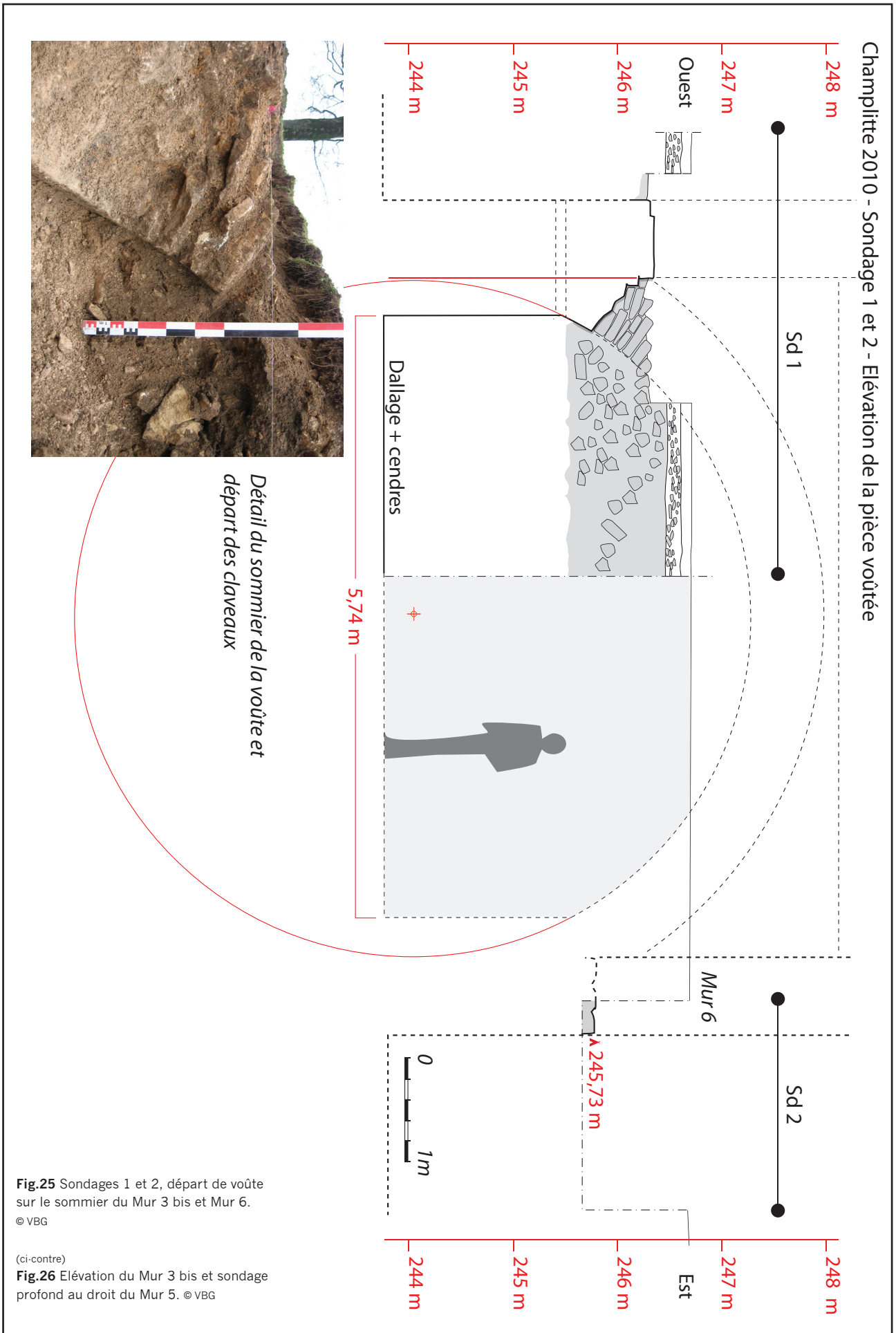


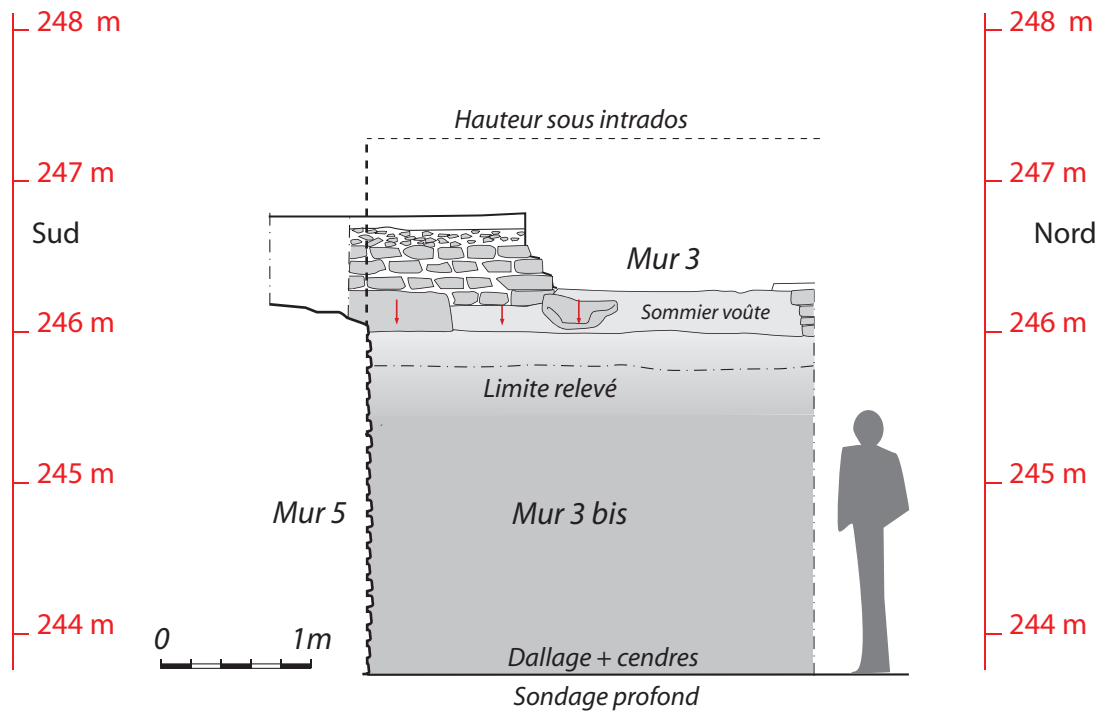
Fig.25 Sondages 1 et 2, départ de voûte sur le sommet du Mur 3 bis et Mur 6.

© VBG

(ci-contre)

Fig.26 Elévation du Mur 3 bis et sondage profond au droit du Mur 5. © VBG

Champlitte 2010 - Elévation du Mur 3 et départ de voûte, sondage profond



Vue du Mur 3 avant sondage profond



Vue du sol de la pièce voûtée lors du sondage profond



Vue des Murs 5 et 3 bis lors du sondage profond



VBG clichés et del.

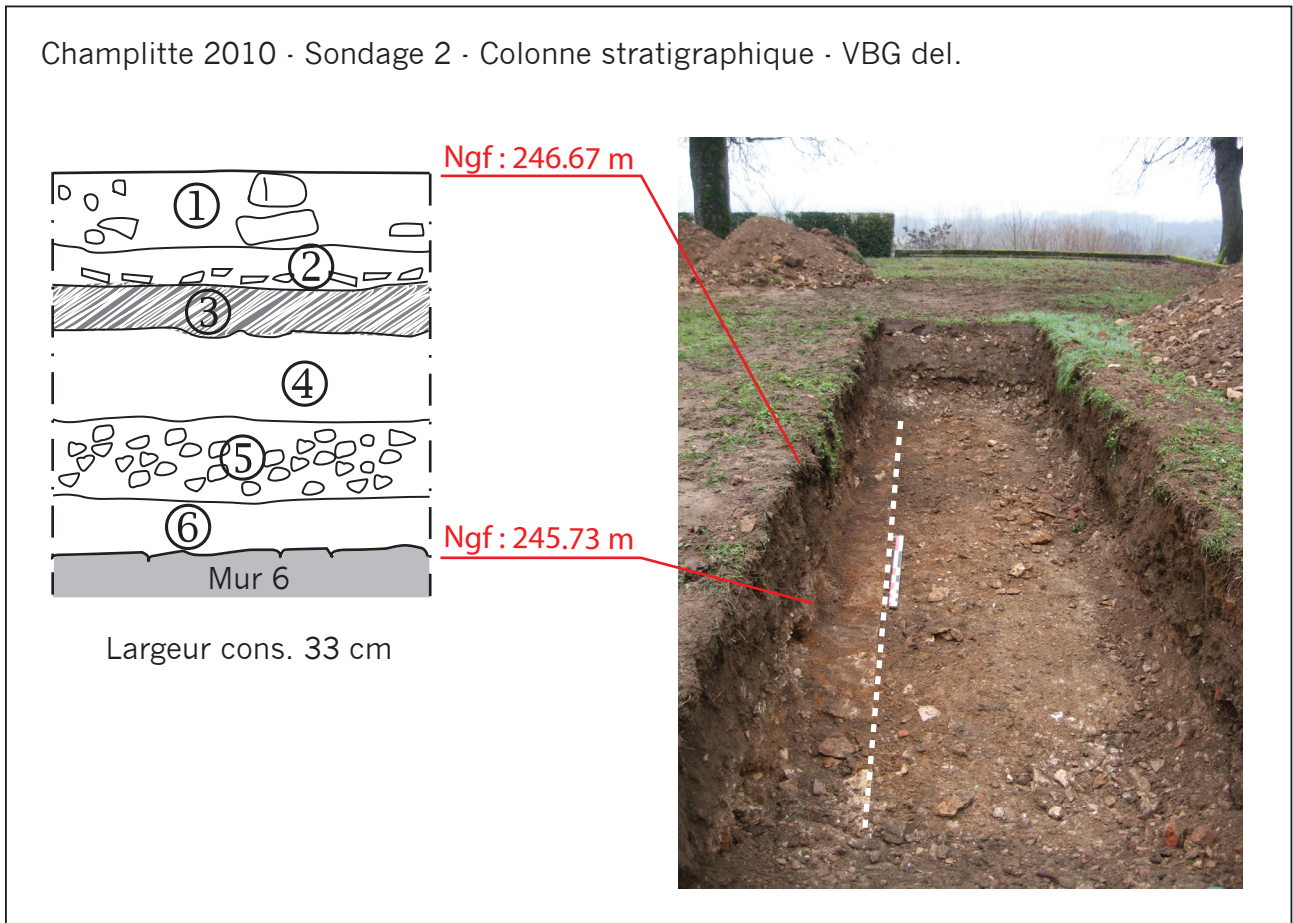


Fig.27 Colonne stratigraphique dans le sondage 2, vue du Mur 6 depuis le sud.
© VBG

révélatrice et pourrait nous confirmer la date de destruction définitive du logis médiéval.

Le sondage 2, a permis de reconnaître un autre mur orienté nord-sud, de facture similaire au Mur 3. Le mur 6 apparaît à 1 m sous le sol et dépassait de 33 cm de dessous la berme ouest. L'arrachement correspond au départ de la voûte (**Fig 25**).

Coupe 2 - Sondage 2 (fig. 27) :

Une colonne stratigraphique réalisée au milieu du sondage montre les successions de remblais et démolition.

- Us 1 Terre végétale, gros éclats de pierres éparses de gros calibre
- Us 2 Litage d'éclats de pierre de petits calibres, dans mélange terreux
- Us 3 limon, noirâtre avec beaucoup de racines, proche humus.
- Us 4 Couche de remblais : tuiles mécaniques et fragments de faune, de tessons
- Us 5 Couche de démolition : éclats de pierre en calcaire blanc
- Us 6 Couche de démolition : mortier orangé et moellons éclatés en calcaire blanc encore en contact avec le Mur 6.

Ces deux murs permettent de supposer que la largeur de cette



Fig. 28 Mur 4 à sa jonction avec le Mur 1. © VBG



Fig. 29 Perturbation dans le Mur 4, bloc à gauche avec trave de feuillure (?), peut-être une ouverture (?). © VBG



Fig. 30 Vue des dalles de couverture d'un égout © VBG

pièce est d'environ 6 m. Il est possible que ces murs aient en leur partie basse une largeur supérieure à 76 cm. La largeur de fondation de ces murs pourrait être de 1,10 m (comme on le verra plus loin).

Le mobilier : néant

3.1.3 Le logis nord

Le Mur 4 se situe en limite nord du sondage 1. Il comporte une perturbation un peu avant la jonction avec le mur 3, qui s'appuie contre lui. Un bloc de pierre à cet endroit semblait comporter une feuillure. Cette zone pourrait correspondre à une ouverture destinée à pénétrer dans la tourelle d'escalier. Nous pourrions être en présence d'une différence de niveau entre le logis nord et est (**Figs. 28-29**).

3.1.4 Le sondage 3

Situé dans la partie sud de la terrasse du « jardin » à l'arrière du château, ce sondage qui tentait de circonscrire la fin du Mur 6, s'est avéré négatif. Le sondage était rempli de déchets de démolition, à 1,60 m du bord est du sondage, une poche de limon sableux renfermait quelques fragments de faïence. Sous la végétale, un niveau d'une quarantaine de centimètre, comportait des remblais de bloc calcaires blanc et des éléments concassés dans une matrice ocre.

Toutefois, une série de trois dalles en béton (**Fig. 30**) a été mise au jour (87 de large x 110 cm de long) à 55 cm sous la terre végétale (10 cm d'épaisseur). Comme cet égout n'était pas mentionné par le service d'assainissement de Champlitte et que les responsables du dit service faisaient des travaux de voirie sur la parcelle limitrophe, nous les avons interpellés. Ils en ont profité pour venir examiner la canalisation afin de définir si elle était alimentée. Ils ont donc soulevé l'une des dalles avec leur propre mini-pelle. Elles couvraient un canal d'une cinquantaine de centimètres de côté et sensiblement de même valeur pour la profondeur, le tout monté en petits moellons (brique ou pierre ?) réguliers bien assisés, remplis d'une masse noirâtre desséchée. Cette canalisation pourrait longer le mur d'enceinte du château (voir fig. 21).

Mobilier : un fragment de flacon (?) du XVI^e s., céramique et bouteille XX^e siècle, fragments de tuile d'ardoise.

3.2 Le cimetière paroissial (L. Staniaszek)

Comme on l'a évoqué plus haut, si les paroisses avaient généralement leur cimetière autour de l'église, ce dernier ne reçoit de cadavre que dans des cas exceptionnels. Ici, les sépultures sont localisées dans les sondages 4, 5 et 7 (voir fig. 16).

Nous avons mis au jour une première sépulture « en vrac » mélangée à des restes de faune (en 60 cm et 1 m sous le niveau du sol actuel), dans la « branche » nord-ouest du sondage 4 (Us 1, en vrac). A cet endroit, la terre végétale est quasi absente, les vestiges sont directement « posés » dans les remblais de démolition. Entre -30 et -50 cm, on trouve une couche de mortier assez dense, très ocre (déchets de la chape, voir *infra*).

3.2.1 Sondage 4 (Fig. 37)

Sép. 1 - US 6 : (Fig. 31) Squelette très fragmenté d'un sujet immature âgé de 15 ans (+ ou - 36 mois).

On ne distingue aucune trace fixée sur les os qui témoignent d'un traumatisme ou d'une pathologie. En revanche, on observe des lignes d'hypoplasie de l'émail dentaire sur les incisives supérieures. Ces formations apparaissent si l'enfant est carencé au moment de la formation de la dent et elles apparaissent en cas d'hypovitaminose (carence en vitamines).

[proposé pour une datation ^{14}C]

Mobilier céramique : (en place) un fragment de panse d'un récipient indéterminé en commune claire ; deux fragment de panse présentant un engobe rouge d'un récipient indéterminé (broc ?) à

Fig.31 Sondage 4, Sep. 1. © VBG

Fig.32 Idem, détail avec le fragment de panse avec trace de feu intense sur l'extérieur d'un récipient indéterminé glaçuré, glaçure intérieure verte, Bas Moyen Age (XIII-XIVe s.) C. GOY © VBG



glaçure par aspersion (?), médiéval ; un fragment de panse avec trace de feu intense sur l'extérieur d'un récipient indéterminé glaçuré, glaçure intérieure verte, bas Moyen Age (XIII-XIV^e s.) - Étude : C. GOY.

Sép. 2 - US 1 (contre le mur 7 - voir fig. 31) :

Une diaphyse fémorale droite,
 Une diaphyse ulnaire droite,
 Un acromion droit,
 Une diaphyse proximale d'humérus de périnatal,
 + une diaphyse de faune.

Sép. (en vrac) - US 1 : Il y a au moins trois sujets de taille adulte qui sont représentés par les fémurs. Au moins un de ces sujets est âgé car on observe le développement de forts ostéophytes sur la ligne âpre de l'un d'eux.

+ un sujet immature grand adolescent sur une diaphyse fémorale gauche et une moitié distale de diaphyse radiale, ainsi que deux diaphyses d'ulna.
 + de la faune.

Sép. (vrac pelle) (sép. 6 ?) : Il n'y a que les membres inférieurs + un ulna droit + une diaphyse radiale droite. Tout ces os sont compatibles pour former le sujet d'une même sépulture.
 + une diaphyse de faune.

3.2.2 Sondage 5

Sép. (vrac pelle) : Quatre diaphyses et un os plat de faune,
 Une diaphyse de tibia (humain ?),
 Deux diaphyses d'os humain.

3.2.3 Sondage 7

Sép. « 1 » (vrac en pelle) :

Une clavicule gauche, un métatarsien gauche au rayon inconnu,
 Un deuxième métacarpien droit, un processus transverse de vertèbre thoracique (non latéralisé), une diaphyse humérale gauche,
 Une diaphyse radiale non latéralisée, un acromion droit, une extrémité proximale de fémur droit et un condyle fémoral qui pourrait lui être associé, une demi-mandibule droite d'adulte,
 Une diaphyse fémorale non latéralisé, une diaphyse de tibia non latéralisé, une diaphyse d'ulna de grand adolescent, deux fragments de côtes, deux fragments d'os coxal, un fragment de pariétal non latéralisé, un fragment d'écaille temporale,
 + un ulna de faune.

Sép. 2 [altitude point A : 243,89 m ; point B : 243,82 m] : Squelette complet. Non prélevé. Son « orientation » est divergente

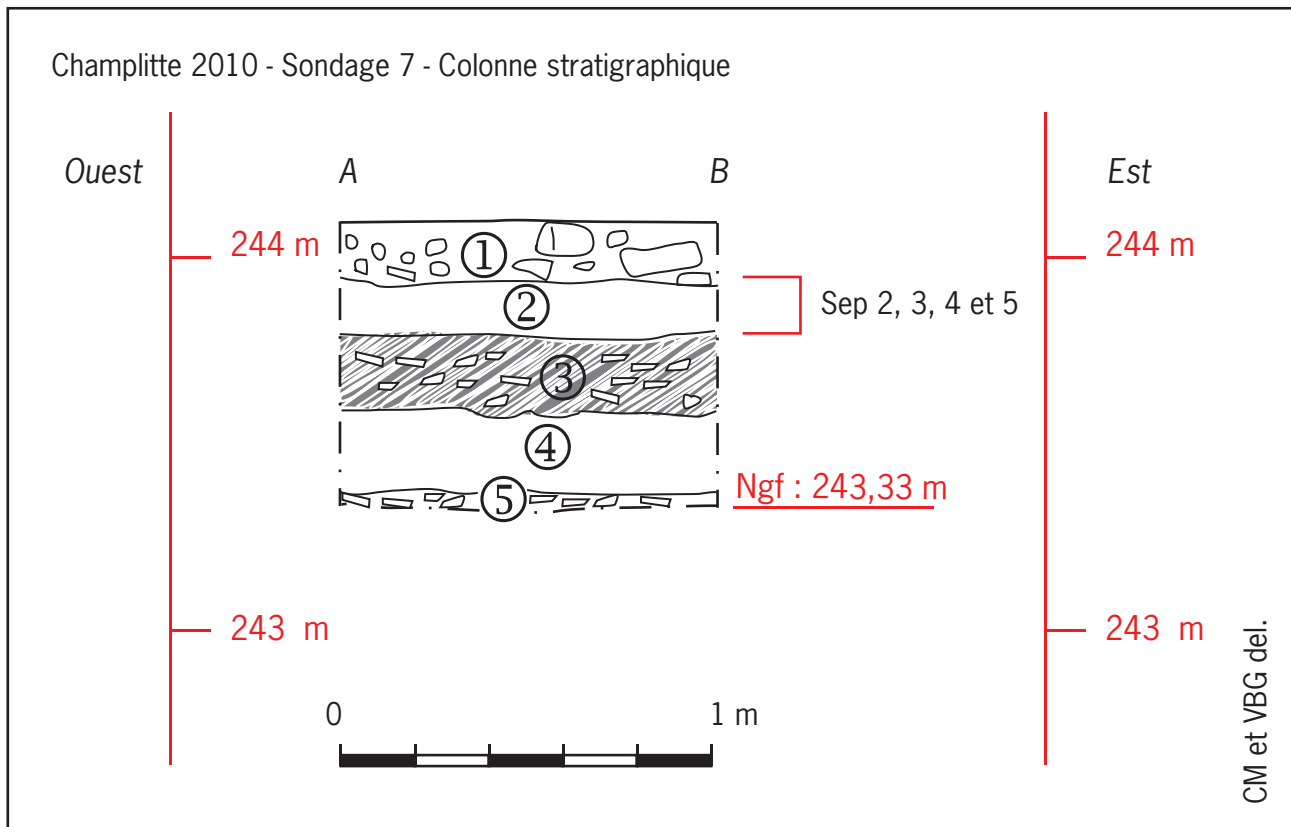


Fig.33 Colonne stratigraphique dans le Sd7. © VBG

Fig.34 Sondage 7, plan et vue des sépultures. © VBG

des autres sépultures présentant un angle de 330° (**Fig. 34**).

Sép. 3 [altitude crâne : 243,86 m] : Réduction de sépulture. Crâne. Non prélevé (**Fig. 34**).

Sur la denture, on observe également des lignes d'hypoplasie de l'émail dentaire sur les monoradiculées inférieures (incisives, canines, prémolaires) et première molaire (c'est plus rare sur cette dernière !). Le tartre est abondant - il couvre plus d'un tiers de la surface des dents - et est épais (1 mm).

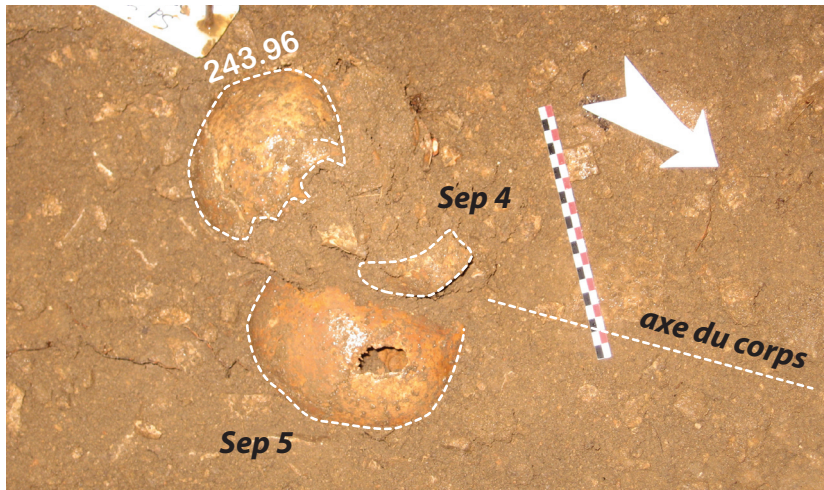
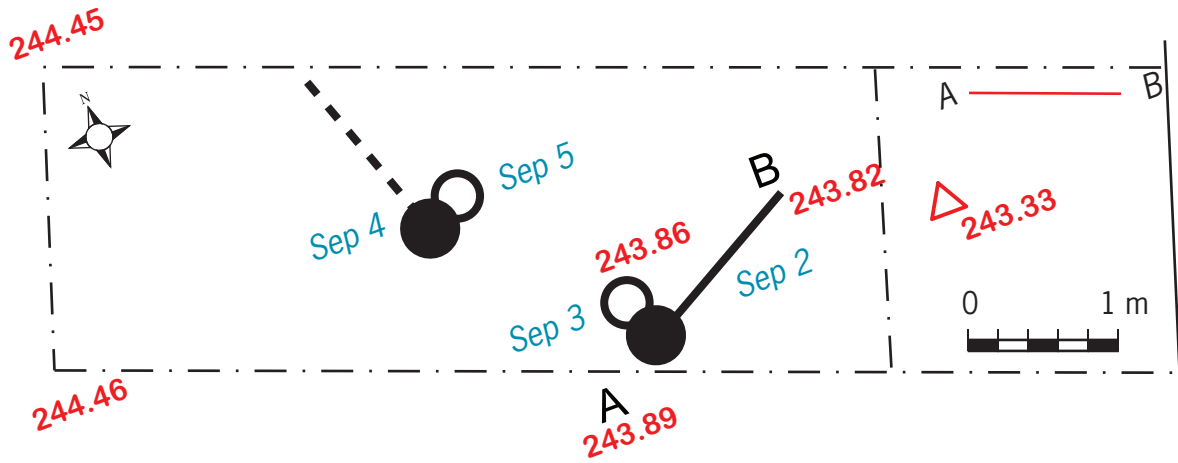
Sur les caractères sexuels secondaires du crâne, cet individu serait une femme, mais en l'absence d'os coxaux, on ne peut être sûr à 98% comme le montre la méthode BRUZÉK sur les os coxaux. Son « orientation » est divergente des autres sépultures. [proposé pour une datation ¹⁴C]

Sép. 5 [altitude : 243,96 m] : Réduction de sépulture. Crâne. Non prélevé (**Fig. 34**).

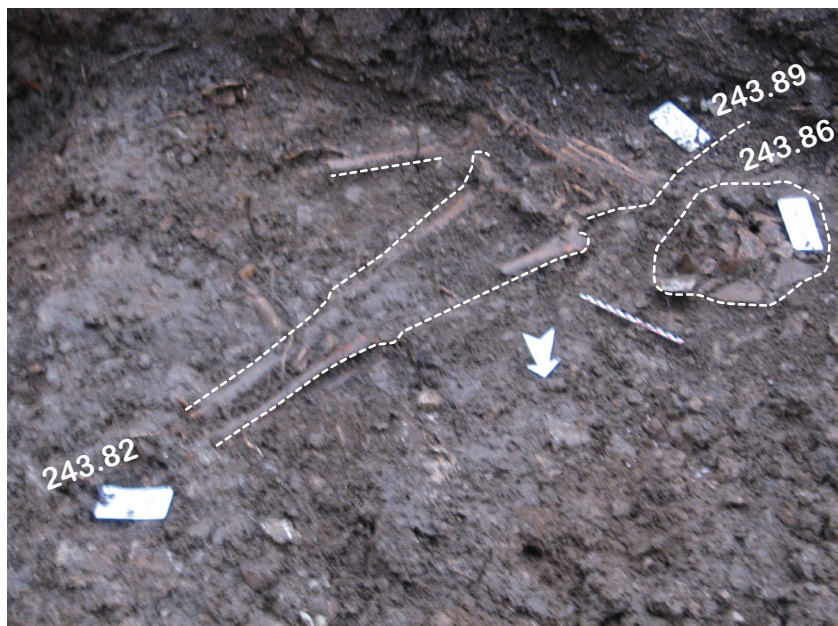
N.B. : la Sep. 4 est accolée à la 5. Les deux crânes étaient collés l'un à l'autre. Pensant que la Sep. 4 était une réduction, le crâne a été prélevé. Il s'est avéré que le reste du corps se poursuivait plus en profondeur (voir fig 34 axe du corps en pointillés).

Coupe 1 - Sondage 7 (**Fig. 33**)

Champlitte 2010 - Sondage 7 - Sepultures



Sépulture 4 et Réduction Sep 5 (non prélevée)



Sépulture 2 et Réduction Sep 3 (non prélevées)

Us 1	Terre végétale et déchets de démolition (une tuile plate à l'extrémité Ouest)
Us 2	Limon beige, peu homogène
Us 3	Limon brun rouge, peu homogène et cailloutis
Us 4	Limon brun et cailloutis (diamètre environ 10 cm), tuiles
Us 5	Limon argileux brun rouge et plaquettes calcaires.

Le fond du sondage a été arrêté à la cote 243,33 m Ngf.

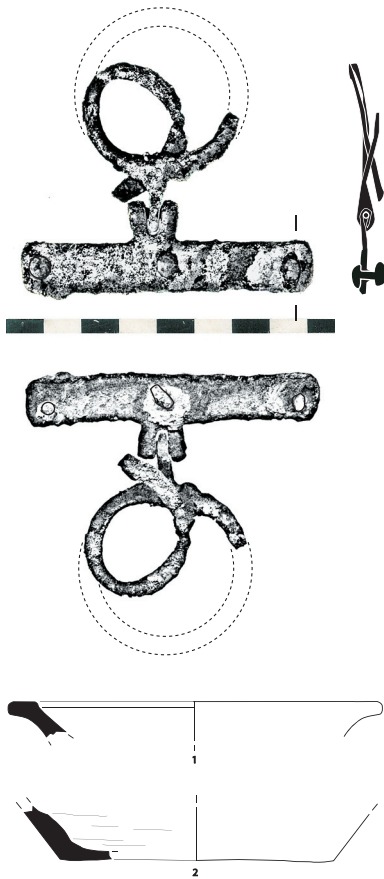
3.2.4 Etude anthropologique sommaire

L'ensemble des os qu'ils soient en connexion ou non fait apparaître un nombre important d'individus qui se répartissent sur une surface bien définie, soit entre le mur nord de l'église et le mur de délimitation du château (enceinte ?). Plus au nord, il y a une rupture de pente et plus à l'ouest, aucune tombe, ni fragment d'os n'ont été observés dans les sondages 1, 2 et 3. Il existe donc une limite à cet ensemble funéraire au regard de la densité de la représentation des éléments osseux.

Cette surface correspond à une aire consacrée aux défunts qui peut être celle d'un cimetière paroissial. Les sépultures sont des inhumations individuelles, ainsi que des réductions de sépulture enfouies dans des fosses ou dans la fosse des inhumations individuelles. Les individus que l'on a recensés étayent ce constat dans la mesure où l'on trouve aussi bien des os de périnatal, de grand adolescent que d'adultes. De plus, et bien que l'échantillon soit restreint, on peut, toutefois, s'avancer pour dire qu'il n'y a pas de recrutement spécialisé en fonction de l'âge et du sexe (regroupement par corporation, congrégation religieuse, fosse commune, sépulture de catastrophe...).

La matière osseuse est bien conservée, ce qui permettra de bonne étude ultérieure sur la population.

Les sépultures qui ont été fouillées concernent le premier niveau d'apparition. La question chronologique reste un point important et il paraît intéressant de réaliser au moins deux datations ^{14}C pour avoir une idée de la chronologie du site funéraire. Les résultats donneront une idée de la phase finale du cimetière ; mais il faut garder à l'esprit que les niveaux de sépultures plus anciennes n'ont pas été abordés et sont peut-être intacts.

**Fig. 35a**

Sondage 4, attache en bronze (?).

Fig. 35b

Us 1 : Pot à cuire ou de stockage en commune sombre, un fragment de bord (XIIIe-XIVe s.)

Fig. 35c

Us 1 : Récipient indéterminé en commune claire, fragment de fond, médiéval. © VBG

3.3 Un moule à cloche

3.3.1 Le sondage 4 :

Dans le Sd 4, une structure empierrée circulaire (Mur 7, **Fig. 35**) est apparue à la cote 243,98 m. En faisant un sondage complémentaire, afin de mieux circonscrire la forme, nous avons mis au jour une autre sépulture (voir *supra*), bien en place : il s'agit de la **Sep 1**.

D'un diamètre interne de 2,35 m pour une épaisseur de 30 cm environ, cette structure évoquait dans un premier temps un four à chaux. Il a été décidé de faire un sondage plus profond dans cette structure afin d'en reconnaître l'élévation et de vérifier l'hypothèse d'un four à chaux. Une coupe a été opérée dans l'axe nord/sud du « four ».

À la cote 243,50 m, la « couronne » empierrée qualifiée de Mur 7 était toujours présente. À l'intérieur de celle-ci se développe un canal circulaire de 30 cm bien damé au fond, pas rubéfié.

Un « massif », Mur 8, composé de grosses dalles s'enclasse à l'intérieur. Au centre de cette zone rubéfiée, un trou de poteau semble bien avoir été carbonisé sur place. Les charbons ont été prélevés afin de réaliser une datation au radiocarbone. Ces vestiges ont donc infirmé l'hypothèse du four à chaux, enfin l'absence totale de déchets de potier, et la forme du « four » (source orale Ch. CARD, Inrap) ont permis d'écarter l'hypothèse du four de potier. L'identification d'un moule à cloche a été validée par Ch. GASTON et O. SIMONIN (Inrap).

Mobilier : (Hors strati) Une petite attache en bronze ? (**Fig. 35a**) peut-être issu des objets collectés pour refondre la cloche (?).

Us 1 : Pot à cuire ou de stockage en commune sombre, un fragment de bord (XIII-XIV^e s.) (**Fig. 35b**) ; un récipient indéterminé en commune claire, deux fragments (1 panse, un fond - **Fig. 35c**), médiéval.

Us 6 : Fond de récipient indéterminé en commune claire, deux fragments, médiéval.

Coupe 1 - Sondage 4 (fig. 36) :

Us 1 Terre végétale (+ mobilier médiéval, XIII-XIV^e s.)

Us 2 Limon brun foncé, peu homogène, éclats de pierre de petits calibres

Us 3 Lentille brun clair avec mortier de tuileau orange

Us 4 Limon beige, cailloutis et mortier de chaux

Us 5 Niveau de circulation, cailloux de 2 à 4 cm de diamètre, chaux et sable induré

Us 6 Remblais hétérogène, grosses pierres, limon argileux

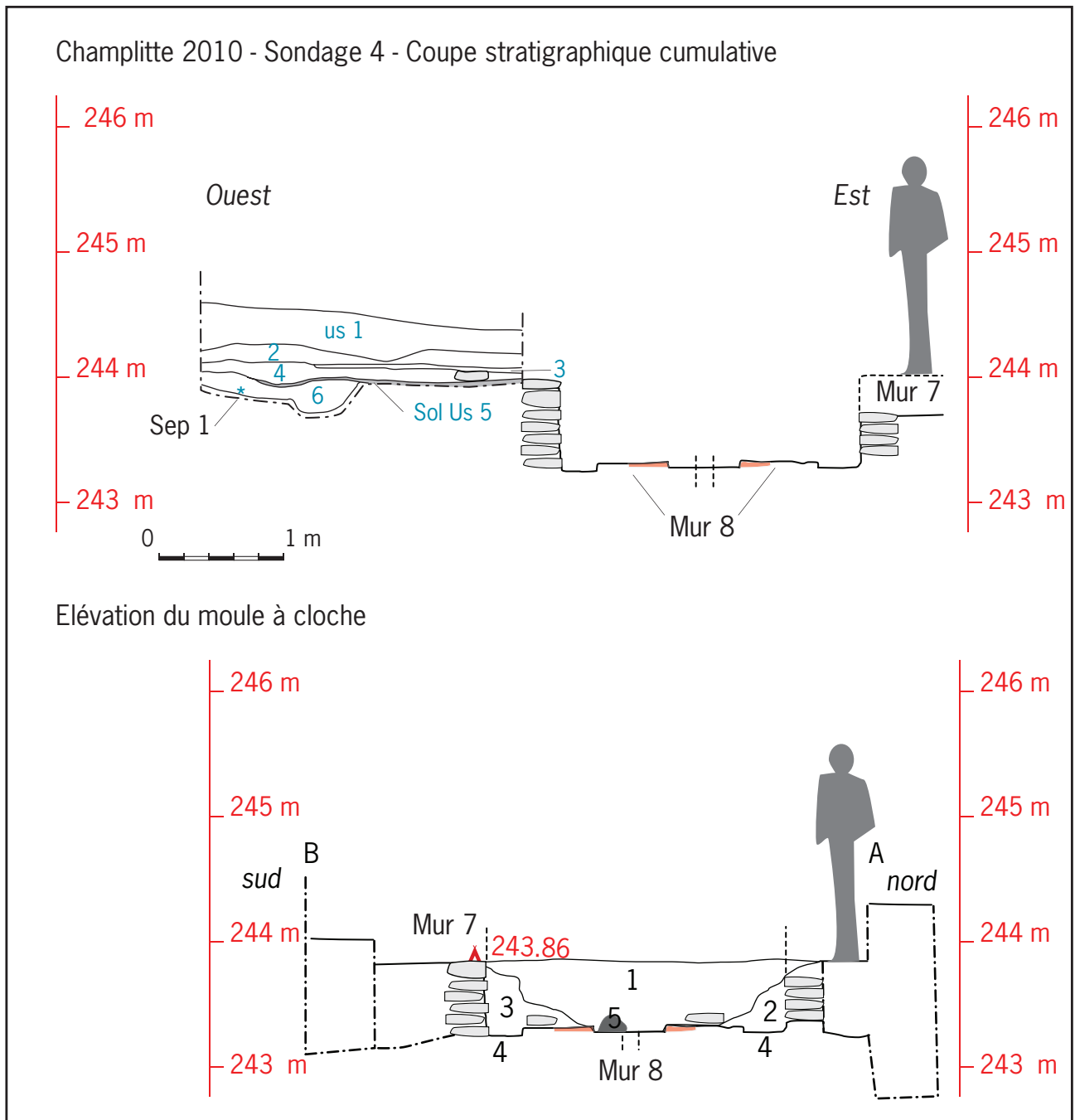


Fig. 36 Sondage 4, coupe cumulative et élévation du moule à cloche. © VBG et Ch. Meloche

brun (+ mobilier céramique médiéval).

Il semble que le moule perce le niveau de sol Us 5, à moins que celui ne bute contre. Le moule, quant à lui perce tous les niveaux de sépultures.

3.3.1.1 La fabrication d'une cloche

Sur un socle en maçonnerie, on façonne d'abord un **noyau** en argile armé de filasse, tourné avec un gabarit au profil intérieur de la cloche (la planche à trousser). À toutes les étapes de la fabrication du moule (noyau, fausse cloche, chape), un gabarit pivote

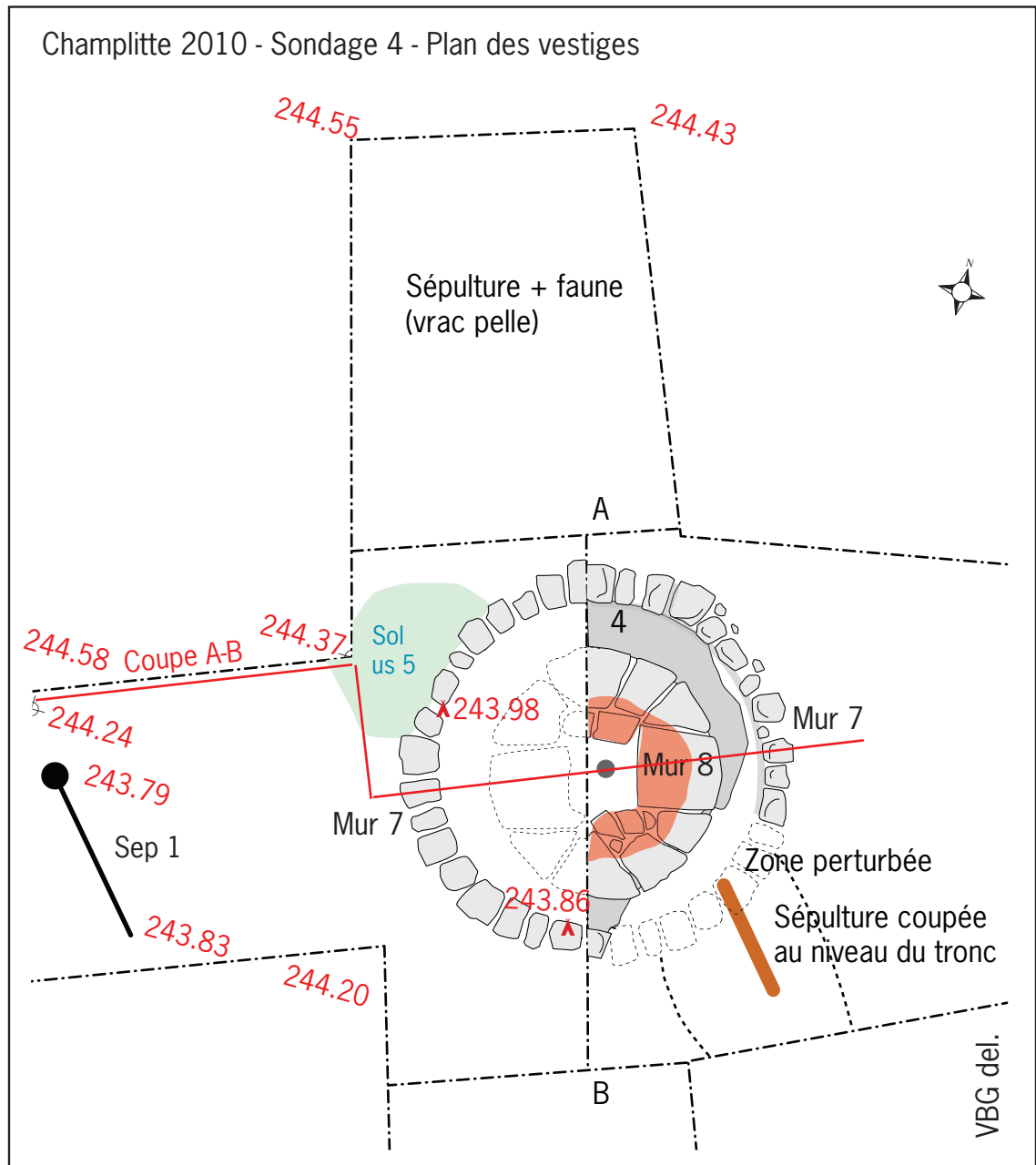


Fig. 37 Sondage 4, plan du Sd (Sépultures). © VBG et Ch. Meloche

sur l'axe central de la cloche pour indiquer le profil à obtenir. Un feu de bois est entretenu à l'intérieur de la maçonnerie en brique pour faire sécher « la terre ».

Puis on façonne la forme de la cloche (la fausse cloche) en cire. Cette fausse cloche est démolie après avoir confectionné, séché et enlevé le moule extérieur (la chape) en argile lui aussi.

Les différents motifs de décor, marques du fondeur, signatures ou inscriptions ont été mis en place sur la forme avant la confection du moule extérieur. Le moule est ensuite remis en place pour permettre la coulée du bronze. Après démoulage et polissage, la cloche est prête à être baptisée par l'évêque avant de trouver sa place dans le clocher. Ce travail demande de trois semaines à un mois.

Au moins depuis la fin du XV^e siècle et pendant des siècles les fondeurs de cloches ambulants sillonnèrent la France et l'Europe, transportant de ville en

Champlitte 2010 - Sondage 4 - Elévation et plan du moule à cloche

apparition du mur

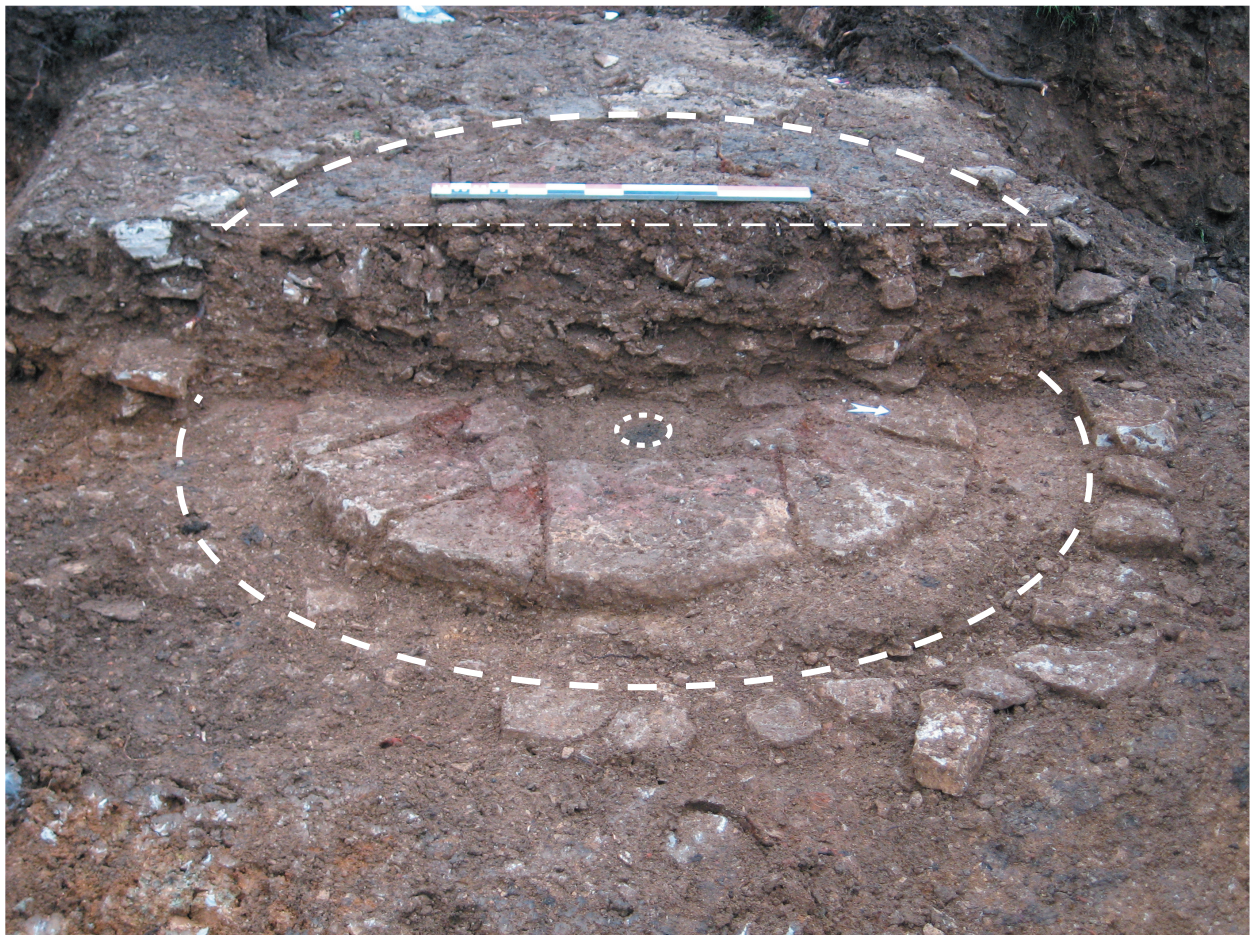


Fig. 38 Sondage 4, vues du moule à cloche. © VBG

village leur matériel, se réduisant à peu de chose, en dehors de la planchette en bois gravée comprenant lettres, chiffres, éléments de décor et marque. Ils venaient souvent du Bassigny lorrain, entre Damblain et Bourmont. Ils partaient chaque printemps et faisaient le moulage sur place. Ils signaient les cloches de leur nom suivi de la mention du pays d'origine ou de leur marque. Après le contrat passé entre la paroisse et le fondeur, ce dernier s'installait dans le village près de l'église pour effectuer son travail. Il apportait son outillage et ses matrices pour les inscriptions et décorations. Pour la fonte d'une cloche, ordinairement la paroisse fournissait tout le matériel, mais quelquefois c'était le fondeur qui s'en chargeait².

3.3.2 Comparaisons régionales

Dans le Jura, à Dole, un moule à cloche de technologie identique a été mis au jour lors des fouilles de Sébastien Bully. Les trois moules, retrouvés au pied du clocher sont a dater de la seconde moitié du XVI^e siècle (seconde collégiale).³ A Saint-Lupicin, un sondage archéologique dans l'église Notre-Dame de la Nativité, à la croisée du transept, a permis là aussi de mettre au jour, un moule à cloche⁴.



Fig. 39 Moule à cloche, Troyes, place de la Libération (cl. Inrap)

Un peu plus loin, à Troyes (Aube), place de la Libération, la fouille de Ph. Kuchler, a permis de déceler que la nef de l'église Notre-Dame et Saint-Jacques-aux-Nonnains a fait l'objet d'une réfection et a reçu une fosse de fabrication de moules à cloche⁵. Trois cloches, d'un diamètre compris entre 0,50 m et 1 m, y ont été fondues. Elles sont matérialisées par des vestiges, en place, de moules en argile qui ont subi une cuisson préalable à la fonte (présence de foyers sous chaque moule). Les données issues de la fouille minutieuse de cette structure archéologique permettent d'envisager la détermination de la taille des cloches et de l'alliage utilisé par les fondeurs.

3.3.2.1 La chronologie relative

La Sép. 2 a été recoupée par la fondation des Murs 7 et 8. L'assise inférieure du mur 7 est absente à cet endroit, mais on peut voir dans la coupe que l'assise commençait un peu plus haut. Le moule a ensuite été brisé et démonté (ce sont les fragments que l'on peut observer dans l'Us 3 (Fig. 36).

3.3.2.2 La datation

En l'absence de mobilier, une datation radiocarbone nous fournirait un ancrage chronologique. L'échantillon prélevé sera donc proposé pour un envoi en laboratoire. En fonction des résultats, on pourra pencher pour l'un ou l'autre des cas suivants :

Fig. 40 Hypothèse de restitution d'un moule à cloche © VBG

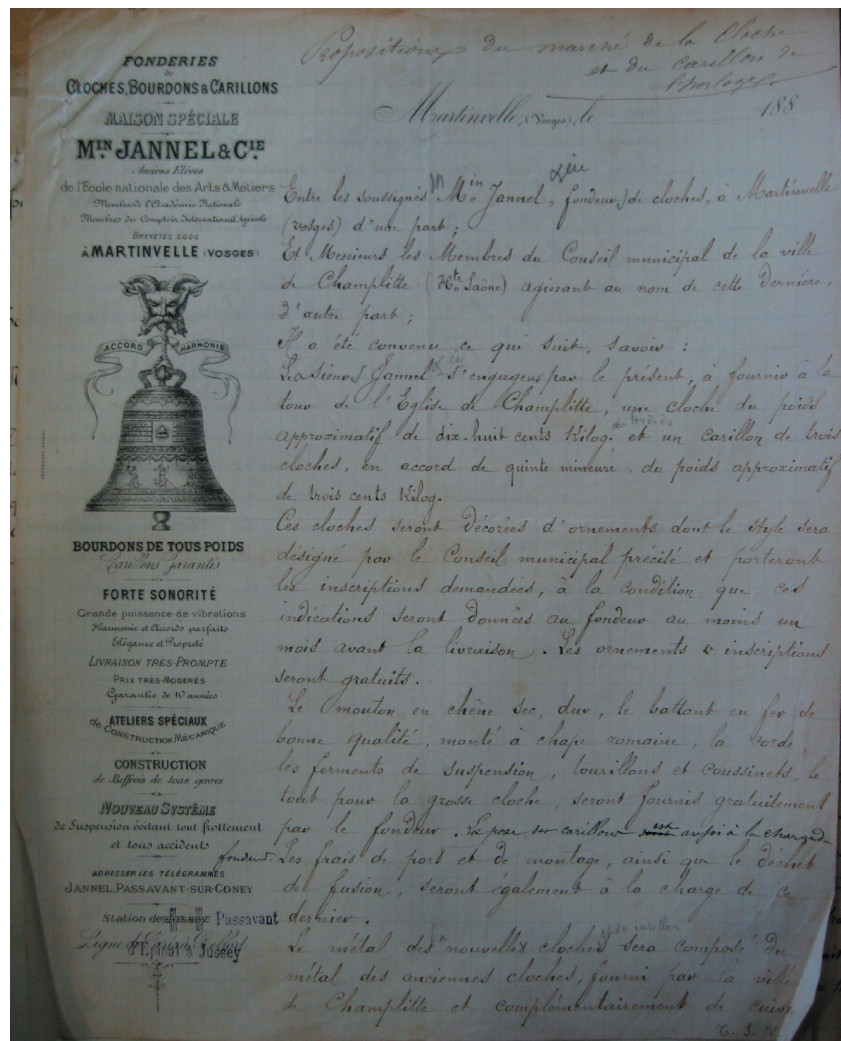
Cas n°1 : Une datation du XV^e s. rendrait la structure contemporaine de la création de l'église et de son clocher. Selon les travaux de Demard⁶, le Chapitre de Champlitte est fondé en 1437, suite à un vœu d'Antoine de Vergy alors qu'il est emprisonné à Montereau. La paix retrouvée après le traité d'Arras (1435), il fonde un collège de chanoines, restaure et agrandi la chapelle du château qui sert déjà de chapelle paroissiale. Il ajoute une salle capitulaire et un clocher porté par quatre piliers (où ?). La nouvelle église est inaugurée et bénite le 10 novembre 1437⁷.

Cas n°2 : une datation de la fin du XVII^e s. : « les dix cloches de l'église sont descendues et emportées par des pillards »⁸ peu après l'incendie du château par le duc de Longueville, à la fin de 1638 – date du désastre total de la ville – « *La seule cloche qui sert aux offices est cassée par accident en 1664* ». On la fait refondre en ajoutant du métal grâce au financement de la confrérie de la Sainte Barbe. Cette cloche sera opérationnelle en 1665⁹.

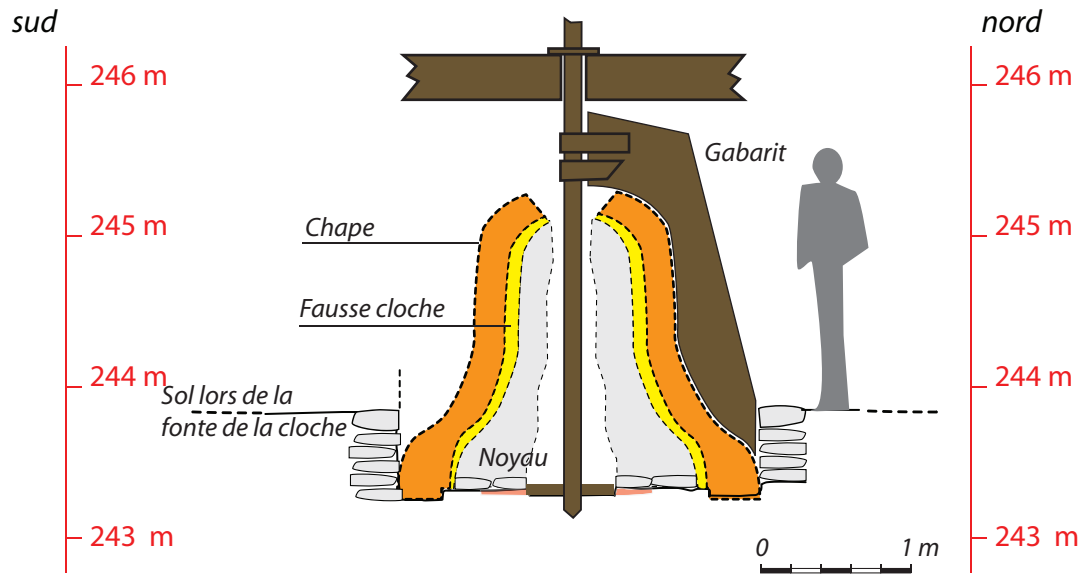
Cas n°3 : une autre datation indiquerait une réfection de l'église, par exemple en 1819 : l'église est reconstruite autour du vieux clocher.

Les cloches actuelles datent de la fin du XIX^e s. (DCSH 1970, p.

Fig. 40 bis Courrier de 1888 entre l'entreprise JANNEL (Vosges) et la Mairie de Champlitte pour la refonte d'une ancienne cloche, apport de matériau, et transfert aller/retour chez eux, (122E 158 M2, ADHS) © VBG



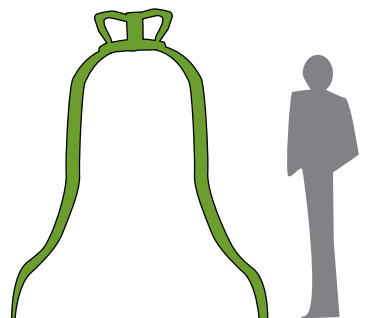
Champlitte 2010 - Sondage 4 - Hypthèse de restitution du moule à cloche



Noyau



Chape



VBG del.

Fig. 41 Sondage 5
Coupe sur les murs 9 et 10.
© VBG

116) ou plus précisément de 1888 (voir *supra*, ADHS).

3.4 Un double mur ?

Le sondage 5, outre quelques restes humains, a livré les fondations de deux puissants murs : les Murs 9 et 10 (**Fig. 41**). Si l'Us 1 est plus humifère, les remplissages des us 2 et 3 sont semblables : des déchets de démolition, avec pour l'us 3 la présence d'ossement humains, qui indiquerait que nous sommes encore dans l'emprise du cimetière (?).

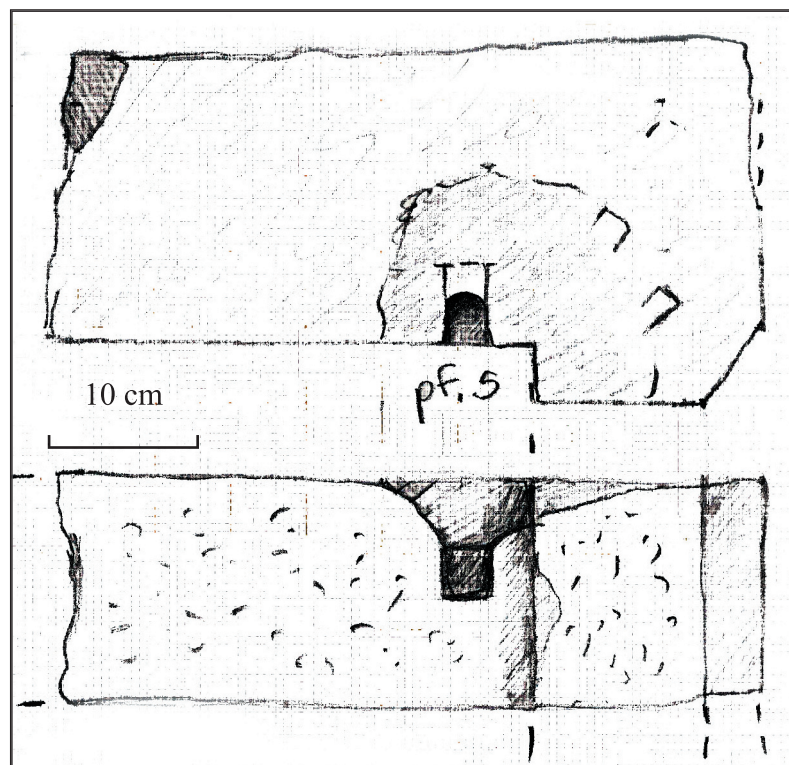
Mobilier (vrac pelle) :

Un fragment de pot à cuire ou de stockage en commune sombre, un fragment de panse (XIII^e - XIV^e s.) - Étude C. GOY.

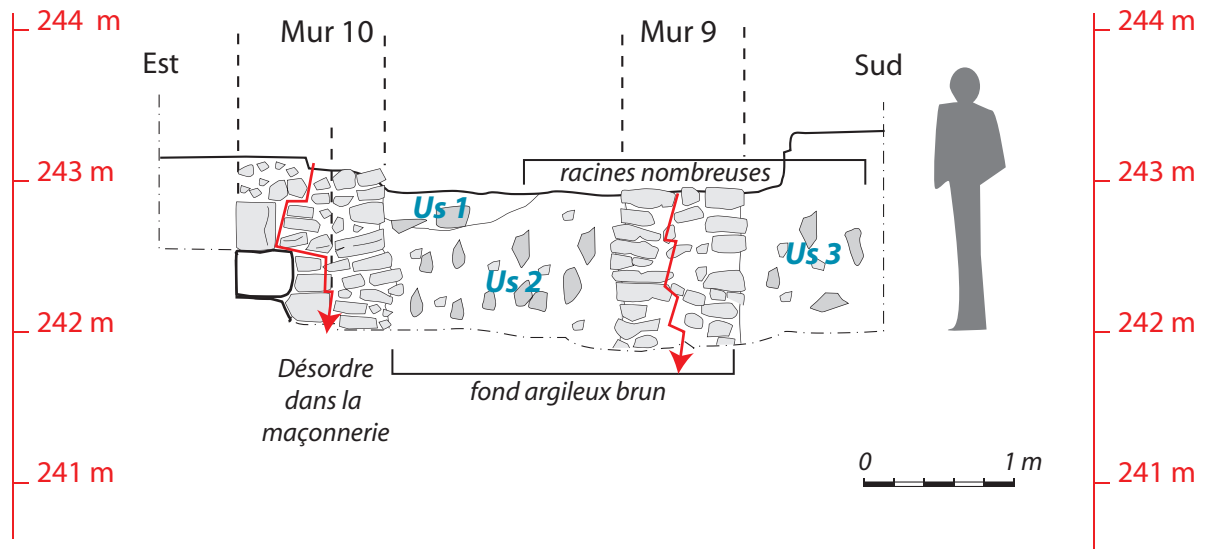
Un bloc architectural à moitié brisé, en calcaire jaunâtre de 45 cm de long par 25 cm de large et 15 cm de haut a été retrouvé dans ce sondage (**Fig. 42**). Il comporte une moulure en ressaut ainsi qu'un chanfrein oblique. Une mortaise de 3 cm de côté est conservée partiellement, sa profondeur max. est de 5 cm. Il s'agit d'un montant d'ouverture.

Ces murs ne peuvent pour le moment être interprétés avec certitude. Cette zone n'est quasiment jamais documentée par les plans. Il est probable que le Mur 10 comporte une première phase en grand appareil bien jointoyé (**Fig. 41**, en vert) et lors d'un remaniement indéterminé une extension —non maçon-

Fig. 42 Sondage 5
Bloc architectural en calcaire, montant d'une ouverture.
© VBG



Champlitte 2010 - Sondage 5 - Elévation des mur 9 et 10, vue depuis le nord



Mur 10 : élévation

en vert, première phase du mur

Mur 9 : élévation



Champlitte 2010 - Sondage 5 - vue des murs 9 et 10, en plan



Mur 9 : vue sommitale, depuis le sud



Mur 10 : vue au fond du sondage, depuis le nord

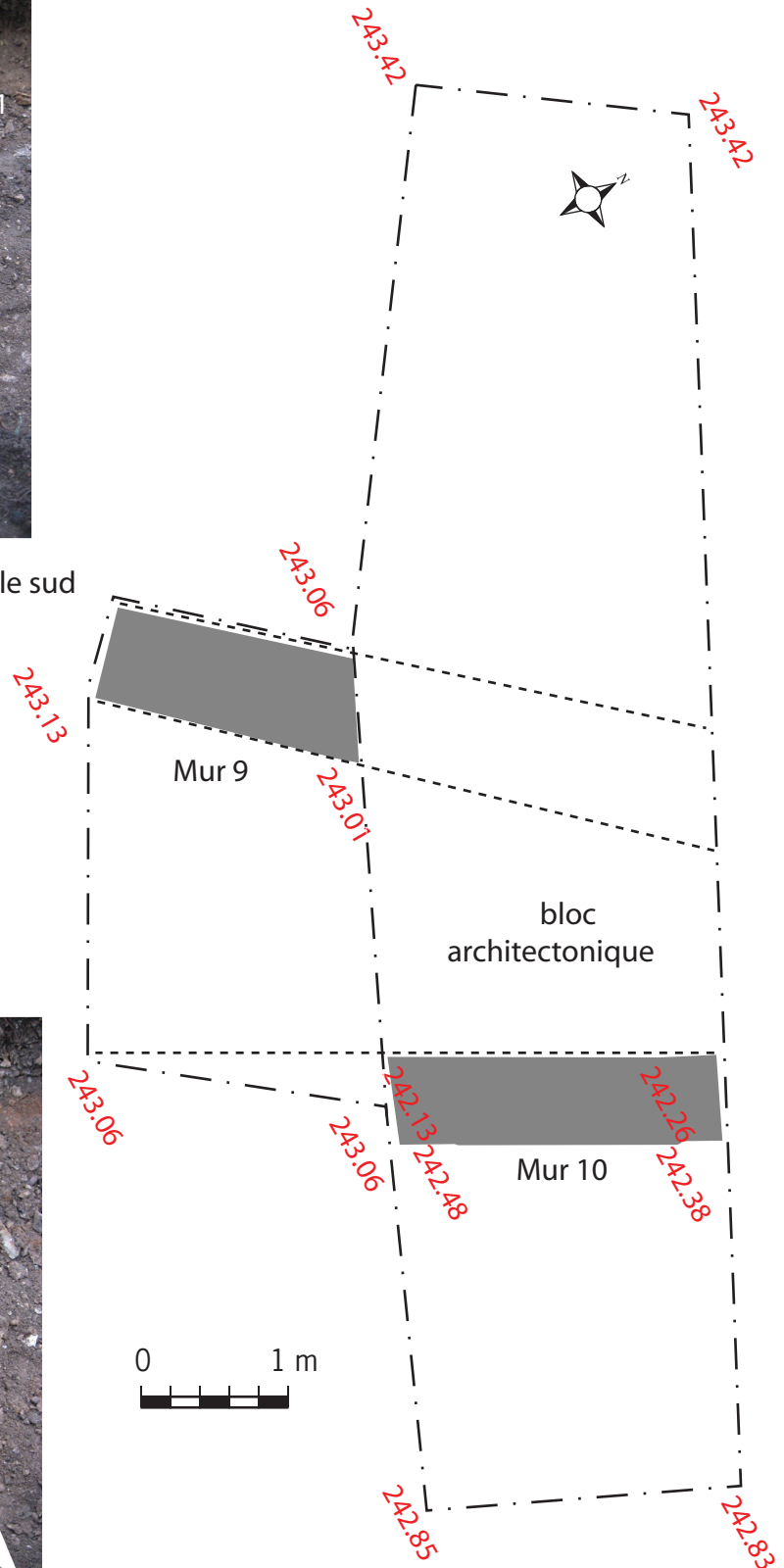


Fig. 43 Sondage 5 Coupe sur les murs 9 et 10. ©VBG

née— du mur est réalisée : on remarque un net désordre dans la maçonnerie.

Cette deuxième phase du Mur 10 pourrait être contemporaine de l'édification du mur 9, dont l'appareillage est assez semblable. Ces deux murs ont été fortement perturbés par des racines. Les orientations des murs sont divergentes (**Fig. 43**).

3.5 Un pavement de sol

Dans le sondage 6, immédiatement sous une dizaine de centimètres de « terre », est apparu un fort beau pavement de type « calade » sur environ 4 m² réalisé en petites dalles posées de chant fortement serrées les unes contre les autres et se bloquant mutuellement (**Fig. 44**). Une zone, vient créer une rupture du motif répétitif, en décalant les pavés de chant de quelques degrés.

Une rue caladée ou plus simplement une calade, désigne en Provence une rue en pente pavée ou empierrée de pierres calcaires. Quand il s'agit de pierres, celles-ci sont posées verticalement, sur la tranche. Le terme « calade » était également employé pour désigner les aires de battage empierrées de forme ronde ou carrée, les sols de cours de maisons, les sols d'écuries. Bâtie sans mortier, la calade n'est pas rigide, elle peut se déformer au gré des mouvements du sol ou sous le poids des charges qui y circulent. Elle n'est pas hermétique non plus, elle laisse s'évaporer l'eau en excès dans le sous-sol.

Ce pavement est accolé à un mur épais de 100 à 110 cm, maçonné. Le mur 10 (?) se poursuit vraisemblablement dans le sondage 5.

Il n'est pas possible en l'état de proposer une identification à ces vestiges.

Sondage 6 - Mur 10 et "calade"

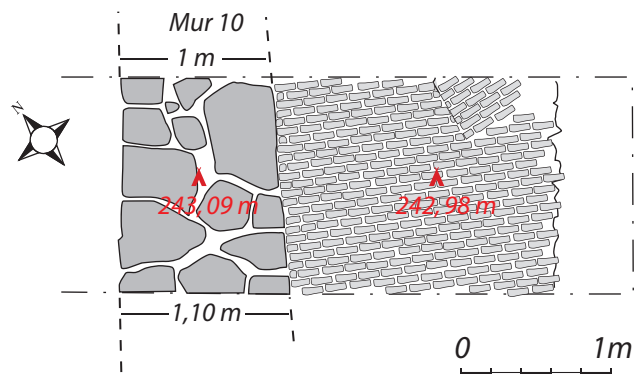


Fig. 44 Sondage 6 Mur 10 et pavement.
© VBG



4. Conclusion

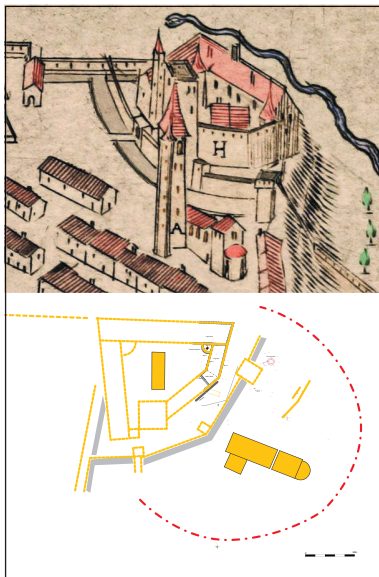


Fig. 45 Proposition de restitution du plan du château. © VBG

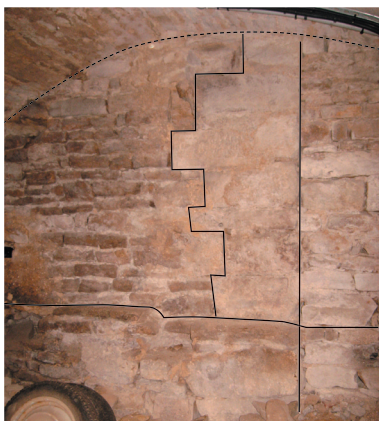


Fig. 46 Cave du château Mur en harpe d'angle et niveau de fondation. © VBG



Fig. 47 Pièce voûtées dans le coteau Nord, le long du chemin. © VBG

Le bassin et ses jardins fort joliment dessinés sur le plan de 1784 (cette date reste douteuse), n'ont vraisemblablement jamais existés. Dans tous les cas, sur le cadastre Napoléonien (*archives en ligne des AD de Vesoul*), la zone est vierge de toute construction. Les fontaines de la place de la gargouille et de la place des halles sont bien représentées, donc il n'y a pas de raison qu'un bassin d'environ 20 m de large n'ait pas été reporté sur le cadastre.

Le dossier architectural a du être « remis à plat » et l'analyse de l'évolution du château n'est pas simple, notamment sur le lien entre le château fort et son « aile » de la fin du XVI^e s. (voir en annexe). Les vestiges retrouvés dans les sondages 1 et 2 correspondent clairement à l'état XVII^e siècle (Fig. 45) que l'on voit décrit par le PV de 1652.

Dans la cave du château actuel, un puissant mur présentant une harpe d'angle semble bien correspondre à la partie XVI^e s. (Fig. 46 et cf. fig. 21)

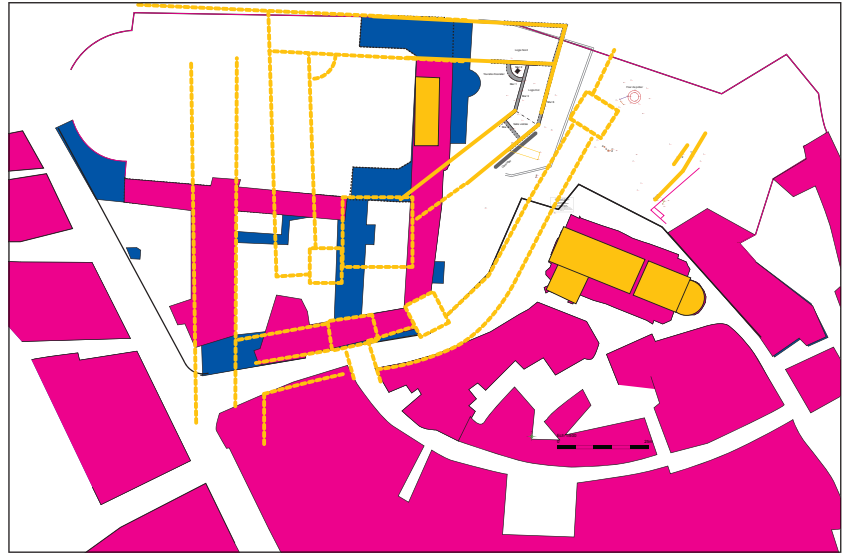
La découverte des fondations du château féodal nous permet de mieux saisir l'évolution architecturale de ce complexe fortifié. Mais face aux rares archives, de nombreuses questions restent en suspens : où passent le rempart et son fossé entre le château et l'église ? Qu'est devenu ce grand bras sud du château des comtes de Toulangeon (voir fig. 4) ? *etc.*

L'aménagement des abords entre le château et l'église est à comprendre de façon plus approfondie : à quel moment s'installent les premières sépultures hors inhumations dans l'église ? Il est probable qu'au vu des terres remaniées en 1833, nous pourrions être sur une strate profonde du cimetière (?).

Les puissants murs 9 et 10 et le pavement en calade (plutôt rare dans nos régions) accolé à la poursuite du mur 9 dans le sondage 6 pourraient être des vestiges de douves (?) et d'un boulevard d'artillerie (?). C'est précisément à cet endroit que les plans sont les plus lacunaires voir contradictoires avec les données archéologiques.

La présence du moule à cloche correspond visiblement à un moment clé dans la vie paroissiale ; son emplacement confronté aux exemples de Basse-Normandie, montrent que dans seulement 18% des cas (contre 46 % dans la nef) la fonte se fait dans le cimetière (Fauq 2002). On a pu voir que la structure avait perforé une sépulture.

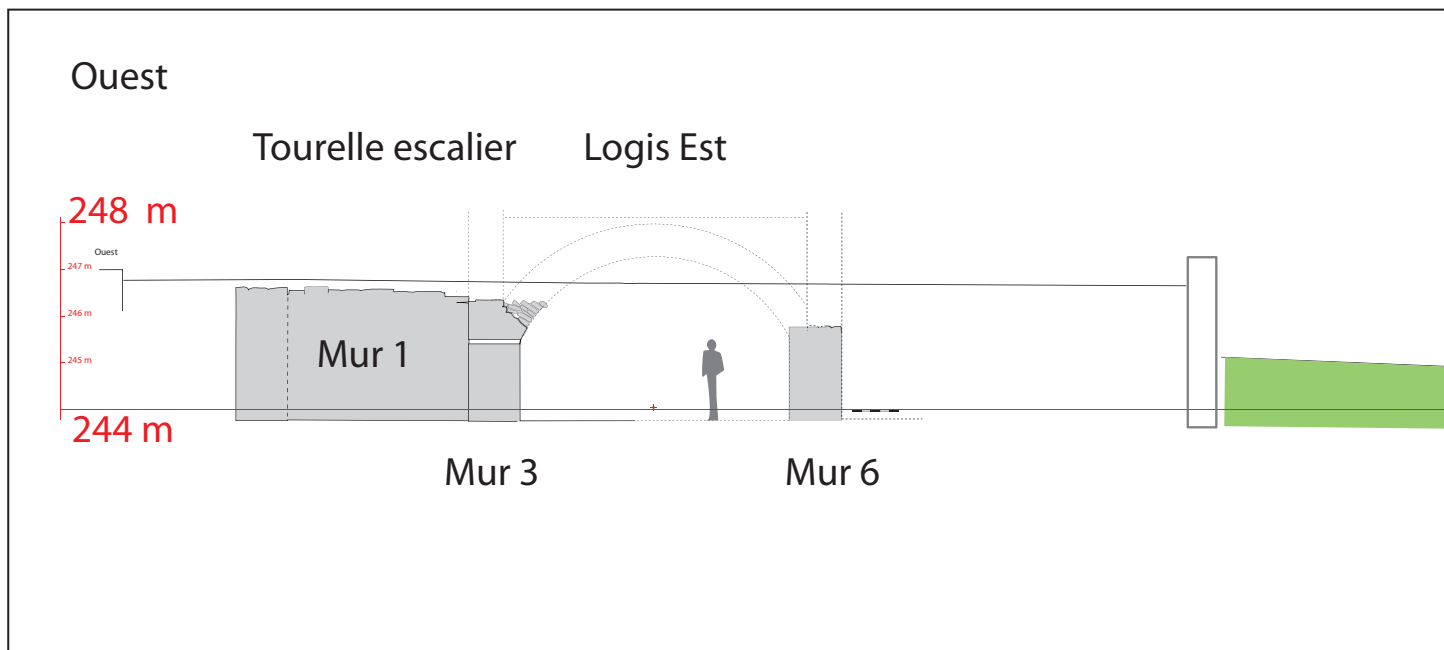
Fig 48 Etats cumulés du bâti au niveau du château et de ses abords : en jaune, une proposition de restitution des fortifications jusqu'au XVIIe s., en rose, l'état au milieu du XVIIIe s., et en bleu, l'état figuré sur le cadastre napoléonien, au XIXe s. (on comparera avec la photo satellite pour voir les bâtiments qui ont disparus) © VBG



D'autres vestiges restent présents aux abords du château, ainsi « les souterrains » présents le long du chemin dans le coteau (au nord de la cour d'honneur (**Fig. 47**)) pourraient être des restes de salles voûtées...

La mise en perspective plus poussée des données archéologiques (**Figs. 48-49**), une fois les datations absolues obtenues permettra de proposer une analyse plus pertinente des différentes étapes de construction du château et des aménagements alentours.

Fig 49 Coupe cumulative sur l'ensemble du site. © VBG



Notes de fin de Chapitre

¹ Fente qu'on pratique dans les murs de clôture ou de terrasse pour laisser les eaux pénétrer ou s'écouler facilement.

² Un contrat passé entre le fondeur et les moines de l'abbaye de Saint Corneille de Compiègne, pour quatre cloches nous donne une idée de ce que devait fournir une paroisse.

« Un emplacement couvert près de l'église où était creusé une fosse ;

« Sept milles briques cuites avec lesquelles un maçon du village construisait le four et l'intérieur du moule central.

« Quatre stères de bon bois.

« Huit sacs de charbon de bois.

« Des planches de hêtre et d'autre planches.

« Des cordages.

« Du chanvre fin et bien long.

« De la cire neuve.

« Du savon.

« Du suif fondu.

« De la bourre (poil d'animaux)

« Trente-cinq tombereaux d'argile fraîche.

« Du bronze, les anneaux et les battants.

C'est dans la fosse que se fait tout le travail.

Le moule se compose de deux parties reposant sur une plate forme en terre et en briques, appelé (meule).

Le noyau : partie interne du moule, le centre est en briques il est creux et en forme de four.

La partie externe est en argile et donnera la forme interne de la cloche. Autour du noyau, on construit la fausse cloche en argile. Elle est semblable à la cloche finie, la face extérieure reçoit les inscriptions et décorations faites en cire, le reste est recouvert de suif. Le surtout, partie du moule qui épouse l'extérieurs de la fausse cloche avec les décorations et les inscriptions. Le moule terminé, à l'intérieur du noyau, on brûle du charbon de bois pour fondre la cire des moulages, le suif et sécher le moule. Le surtout est enlevé, on casse la fausse cloche, puis le moulage extérieur reprend sa place. Le moule étant prêt on fait fondre le bronze, mélange : 78% de cuivre et 22% d'étain et on procède à la coulée. Après refroidissement, on casse le moule, la cloche est nettoyée et les motifs sont retouchés à la lime. La fonte d'une cloche était certainement un grand événement parmi les gens de la paroisse et des environs. Le procès-verbal fait à cette occasion en 1617 à Saint Martin-la-Sauveté nous renseigne à ce sujet.

³ Theurot (J.), *Dole, genèse d'une capitale provinciale, des origines à la fin du XVIe siècle*, Cahiers Dolois, vol. II, 1998, pl. 68.

⁴ Bully (S.) et Causevic-Bully (M.), Saint-Lupicin (Jura), église Notre-Dame de la Nativité. Sondage archéologique à la croisée du

transept, Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre Numéro 12 (2008) Varia. Mis en ligne le 01 juillet 2008. URL : <http://cem.revues.org/index6582.html>

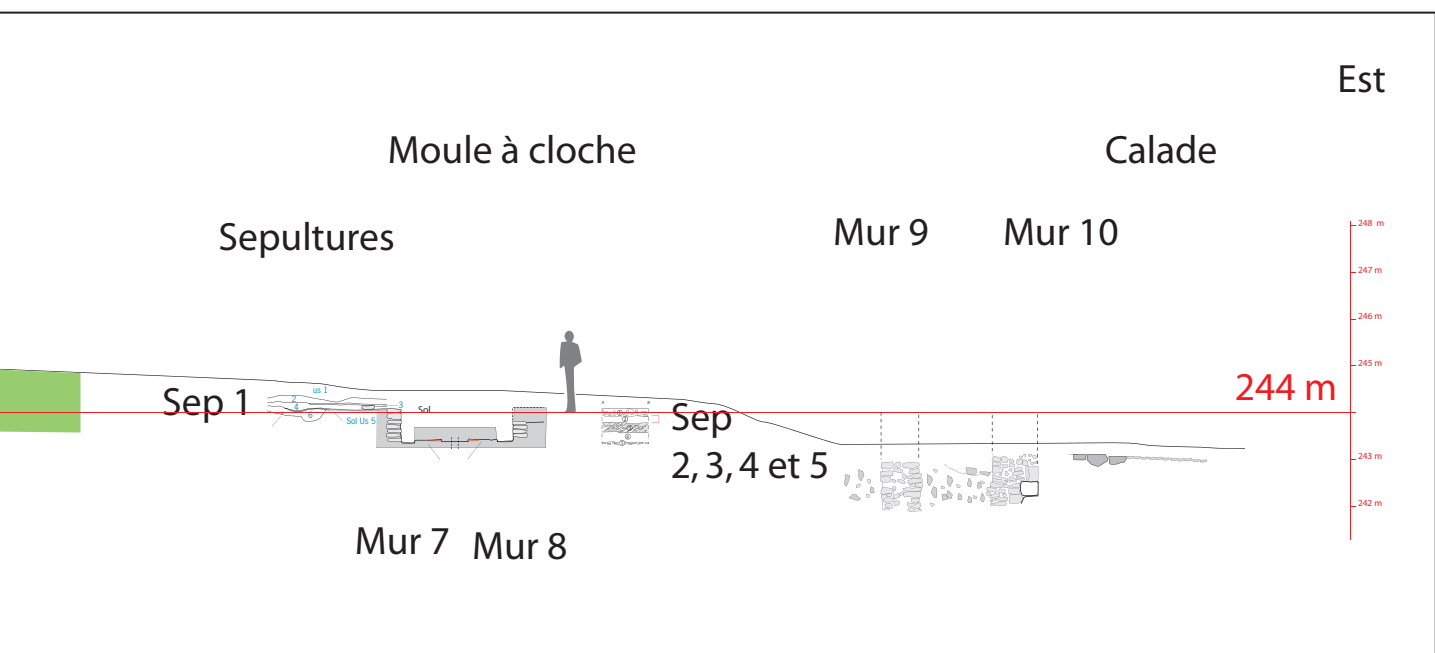
⁵ Kuchler (Ph), Roms (C.), Place de la libération, Troyes, RFO, en cours.

⁶ Demard, *op. cit.* p. 73-74.

⁷ Dans les années qui suivent la place de l'église prend sa forme actuelle : logement des chanoines dans la « rue du château » et au plus proche de l'église.

⁸ Demard, *op. cit.* p. 154.

⁹ Demard, *op. cit.* p. 169.



Bibliographie générale

ANDROUET DU CERCEAU, Les plus excellents bastiments de France, Paris Edition 1988. p.120 à 139.

AFFOLTER (E.) et al., *Atlas des villes de Franche-Comté, Série médiévale, I, Les bourgs castraux de Haute-Saône*, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 3^e édition, 1992, pp. 74-77.

ABBÉ BRIFFAUT, « Histoire de la seigneurie et de la ville de Champlitte (Haute-Saône) ». Langres, Jules Dallet, 1869, p. 58.

BULLY (S.) et CAUSEVIC-BULLY (M.), Saint-Lupicin (Jura), Eglise Notre-Dame de la Nativité. Sondage archéologique à la croisée du transept, Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre Numéro 12 (2008) Varia. Mis en ligne le 01 juillet 2008. URL : <http://cem.revues.org/index6582.html>

CONTINI (D.), Notice explicative de la feuille de Champlitte à 1/50 000e, 1986, Ed. BRGM.

DEMARD (J.-C.), *Histoire de Champlitte et de sa région*, 2^e édition, Langres 2008

FAUQ (B.), Les fours à cloches en Basse-Normandie, séminaire du 4 décembre 2002, EHES.

GUY (J.-M.), L'incendie du château de Champlitte, Haute-Saône, Salsa, 1993, n°11, p. 13-14.

JACQUEMART (J.-P.), Architectures comtoises de la Renaissance, 1525-1636, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 97 à 101.

LERCH (C.-H.), « Le château de Champlitte » dans *Bull. d'information de la préfecture de la Haute-Saône*, 1967, n°9, pp. 16-18

LEPROHON (R.), Démographie du pays de Léon au XVII^e siècle, Thèse de 3e cycle

NOWICKI (P.) et al., « Le Paquis », rapport de diagnostic, Inrap 2008.

TOURNIER (R.) L'architecture de la Renaissance et la formation du classicisme en Franche-Comté. Paris, Les Belles Lettres, 1964. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol 64.) pp. 628-630

VERGNOLLE (E.), La création architecturale en Franche-Comté au XII^e siècle. p. 79

Archives départementales de la Haute-Saône

122 E dépôt 157 (Plan) «Plan général du château et de ses dépendances», 1865 ; 695x355 mm

122 E dépôt 165 (Plan) «Plan géométrique

représentant la place communale au devant des jardins et maisons de MM. Martin, Simonne, Happiot, Demougin et Gourdan de Fromantel, de Champlitte», 1827 ; 290x430 mm.

C58 (Plan) «Plan de trois différents projets de chemins faits dans la traversée de Champlitte», 1781 ; 792x222 mm.

E 798 Procès verbal de visite du château de Champlitte et de ses dépendances après la mort de Clériadus de Vergy, comte de Champlitte (1652)

« Devis instructif et estimatif, marché et convention de tous les ouvrages de maçonnerie à faire pour la construction du château de Champlitte » par Bertrand, architecte, avec plan et rôle des dépenses faites pour la construction de l'aile du côté de la basse cour.

Sur le château de monclay

BERTRAND (Cl.), Un château néo-classique en Franche-Comté : Monclay, Mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Besançon, 1977.

BRUNET (P.), Les références symboliques et médiévales au château de Monclay ou comment exprimer par l'architecture les positions sociales et politiques d'un président au Parlement ?, in «Mémoires de la Société d'émulation du Doubs», 2007 (éd. 2008), n° 49, p. 265-276.

BRUNET (P.), Quelques exemples d'édifices comtois à rotonde au XVIII^e siècle : le palais de l'Intendance, le château d'Avilley, le château de Monclay et le château de Champlitte, in : «Bulletin du Centre de Recherche d'art comtois», 1999-2000 (éd. 2001), n° 13, p. 57-67.

ESTAVOYER (L.), Architectes comtois et parisiens au travail, à Besançon, au XVIII^e siècle : C.J.A. Bertrand, collaborateur de J.F.T. Chalgrin (en 1770) et de C.N. Ledoux (de 1778 à 1784), in « Mémoires de la Société d'émulation du Doubs ». Nouvelle série, n° 25, 1983, pp. 15-30.

ESTAVOYER (L.), L'Architecte bisontin Claude-Joseph-Alexandre Bertrand (1734-1797) : sa vie, son oeuvre complet, thèse de doctorat en histoire sociale, 1982.

ESTAVOYER (L.), Les maîtres de Monclay : le roman de 700 ans d'histoire, préf. Jean Des Cars, Ed. Tigibus, 2004

ESTAVOYER (L.), Un chantier de construction sous le règne de Louis XVI, in «Mémoires de la Société d'émulation du Doubs», 2007 (éd. 2008), n° 49, p. 254-264.

GANAY E. (de), Châteaux de Franche-Comté :

Monclay, in « Franche-Comté et Monts Jura », 1926-1928. N° 92.

Ganay E. (de), Le château de Monclay, in « Heures Comtoises », 1952, nouvelle série, n° 2, p. 21-23.

LAVEDAN (P.), Le château de Monclay, in «Congrès archéologique de France», 1960, CXVIII^e session, p. 294-298.

Un château Louis XVI comme si vous le construisez, Monclay, in «Connaissance des Arts», 1960, n° 101, pp. 62-69.

Grandes demeures comtoises : Monclay, in «La Demeure historique». N° 50, été 1978, pp. 8-11.

Liens Web

La famille de Vergy
http://gilles.maillet.free.fr/histoire/genealogie_bourgogne/famille_vergy.htm

Carte de Cassini
http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation_php#

Moule à cloches
<http://www.polytechsarl.com/fabrication-cloches.php>

les cimetières et inhumations dans les églises
http://www.grandterrier.net/wiki/index.php?title=1710-1747_-_Les_inhumations_dans_les_eglises

III. Inventaires techniques

Liste des figures

Fig. 1 Vue satellite du Château de Champlitte, la parcelle concernée AE 577 (©GEOPORTAIL).

Fig. 2 Le site fraîchement rebouché, sa roulotte et son «parking» (cl. VBG).

Fig. 3 La sortie de la messe de la Saint-Vincent et foule sur la place de l'église. (cl. VBG).

Fig. 4 Plan aquarellé daté du XVIII^e siècle (projet de percement de la rue de la République - axe Gray/Langres qui scinde Champlitte en deux).

Fig. 5 Extrait de la Carte géologique (© Geoportail 2009)

Fig. 6 Extrait de la Carte de Cassini (© BnF)

Fig.7 Plan topographique de la ville de Champlitte, par Claude Bonjour géographe du roi d'Espagne. (document colorisé par Ph Dupas). © Bibliothèque Municipale de Besançon, fonds Chifflet ms 28, f. 224

Fig.8 « l'Ecole de Dole » 1 : façade du château de Champlitte, architecte Hugues de Sambin, en transparence, les modifications de l'architecte Bertrand en 1782 © VBG **2** : façade de l'hôtel de ville de Gray, architecte Hugues de Sambin **3** : façade du Palais Granvelle à Besançon

Fig.9 Façade de la cour intérieure du château d'Ancy-le-Franc.

Fig.10 Déambulatoire du château de Verneuil sur Oise (disparu). © Androuet du Cerceau.

Fig.11 L'aile nord du château de Champlitte (© V. B.-G.)

Fig.12 Le château de Champlitte vue depuis les jardins de la Doye, scène de chasse. On remarquera l'obélisque (© peinture anonyme ?)

Fig.13 Le château de Moncley vue aérienne. Le plan de Bertrand reste le même : rotonde, façade courbe) (© Château de Moncley).

Fig.14 Le salon souterrain (© Musée Demard).

Fig.15 L'église du XIX^e siècle et son beffroi du XV^e siècle (© VBG).

Fig.16 Plan topographique des vestiges. TOPO/DAO J.Berthet

Fig.17 Apparition des murs 1 et 2, sous la terre végétale. © VBG.

Fig.18 Mur 2, massif de fondation du noyau de l'escalier en vis © VBG

Fig.19 Vue des sondages 1 et 2, depuis les fenêtres du château. © VBG

Fig.20 Sondage 1, élévation de la tourelle d'escalier, vue depuis le sud, départ du Mur 3. © VBG

Fig. 21 Sondage 1, coupe sud-nord. © Ch. Meloche, VBG.

Fig.22 fragments de panses de récipients indéterminés en commune sombre du moyen âge central (X-XII^e s.) – C. GOY Ech. : 1/1

Fig.23 Sondage 1, élévation du mur 3, vue depuis l'ouest © VBG

Fig.24 Mur 3, vu depuis le nord. © VBG

Fig.25 Sondages 1 et 2, départ de voûte sur le sommier du Mur 3 bis et Mur 6. © VBG

Fig.26 Elévation du Mur 3 bis et sondage profond au droit du Mur 5. © VBG

Fig.27 Colonne stratigraphique dans le sondage 2, vue du Mur 6 depuis le sud. © VBG

Fig. 28 Mur 4 à sa jonction avec le Mur 1. © VBG

Fig. 29 Perturbation dans le Mur 4, bloc à gauche avec trave de feuillure (?), peut-être une ouverture (?). © VBG

Fig. 30 Vue des dalles de couverture d'un égoût © VBG

Fig.31 Sondage 4, Sep. 1. © VBG

Fig.32 Idem, détail © VBG

Fig.33 Colonne stratigraphique dans le Sd7. © VBG

Fig.34 Sondage 7, plan et vue des sépultures. © VBG

Fig. 35a Sondage 4, attache en bronze (?). © VBG

Fig. 35b

Us 1 : Pot à cuire ou de stockage en commune sombre, un fragment de bord (XIII-XIV^e s.)

Fig. 35c

Us 1 : Récipient indéterminé en commune claire, fragment de fond, médiéval. © VBG

Fig. 36 Sondage 4, coupe cumulative et élévation du moule à cloche. © VBG et Ch. Meloche

Fig. 37 Sondage 4, plan du Sd (Sépultures). © VBG et Ch. Meloche

Fig. 38 Sondage 4, vues du moule à cloche. © VBG

Fig. 39 Moule à cloche, Troyes, place de la Libération (cl. Inrap)

Fig. 40 Hypothèse de restitution d'un moule à cloche © VBG

Fig. 40 bis Courrier de 1888 entre l'entreprise JANNEL (Vosges) et la Mairie de Champlitte pour la refonte d'une ancienne cloche, apport de matériau, et transfert aller/retour chez eux, AD © VBG

Fig. 41 Sondage 5 Coupe sur les murs 9 et 10. © VBG

Fig. 42 Bloc architectonique © VBG

Fig. 43 Sondage 5 Coupe sur les murs 9 et 10. © VBG

Fig 44 Etats cumulés du bâti au niveau du château et de ses abords :

en jaune, une proposition de restitution des fortifications jusqu'au XVII^e s.,

en rose, l'état au milieu du XVIII^e s.

et en bleu, l'état figuré sur le cadastre napoléonien, au XIX^e s. (on comparera avec la photo satellite pour voir les bâtiments qui ont disparus) © VBG

Fig 45 Coupe cumulative sur l'ensemble du site. © VBG

Liste des points topographiques

N° Point	X	Y	Z	Nature	N° Sondage
1	1888991,73	6271624,51	246,75	Bord Sondage	1
2	1888990,50	6271614,21	246,71	"	"
3	1888992,54	6271612,79	246,72	"	"
4	1888991,14	6271608,17	246,68	"	"
5	1888990,05	6271606,98	246,67	"	"
6	1888991,72	6271604,87	246,68	"	"
7	1888994,68	6271607,42	246,69	"	"
8	1888993,61	6271608,97	246,70	"	"
9	1888994,81	6271612,92	246,69	"	"
10	1888993,65	6271613,30	246,69	"	"
11	1888994,19	6271615,37	246,75	"	"
12	1888994,60	6271615,60	246,67	"	"
13	1888995,30	6271618,05	246,71	"	"
14	1888997,98	6271617,43	246,69	"	"
15	1888999,29	6271623,32	246,71	"	"
16	1888998,52	6271622,48	246,28	Mur 4	"
17	1888996,13	6271622,56	246,38	"	"
18	1888994,64	6271622,67	246,47	"	"
19	1888992,04	6271622,81	246,49	"	"
20	1888991,73	6271621,73	246,48	Mur 1	"
21	1888992,04	6271620,40	246,42	"	"
22	1888993,57	6271619,35	246,51	"	"
23	1888994,97	6271619,27	246,41	"	"
24	1888994,66	6271618,16	246,39	"	"
25	1888993,18	6271618,19	246,51	"	"
26	1888991,75	6271619,00	246,45	"	"
27	1888991,13	6271619,63	246,48	"	"
28	1888992,81	6271620,78	246,49	Mur 2	"
29	1888993,49	6271620,22	246,51	"	"
30	1888994,25	6271621,06	246,45	"	"
31	1888993,52	6271621,69	246,46	"	"
32	1888995,91	6271622,54	246,19	Mur 3	"
33	1888992,47	6271610,22	246,29	"	"
34	1888991,76	6271609,62	246,39	"	"
35	1888991,35	6271608,31	246,22	"	"
36	1888992,65	6271609,39	246,32	"	"
37	1888993,26	6271609,94	246,32	"	"
38	1888995,54	6271618,27	246,31	"	"
39	1888996,63	6271622,48	246,26	"	"
40	1888990,82	6271606,94	245,86	Mur 5	"
41	1888992,36	6271605,15	245,94	"	"
42	1888999,09	6271606,29	246,65	Bord Sondage	2
43	1889000,92	6271605,56	246,64	"	"
44	1889003,83	6271614,36	246,64	"	"
45	1889001,91	6271614,91	246,70	"	"
46	1889001,07	6271611,29	245,74	Mur 6	"
47	1889000,16	6271608,13	245,70	"	"
48	1888991,98	6271601,27	246,65	Bord Sondage	3
49	1888991,28	6271599,11	246,65	"	"
50	1888999,08	6271596,62	246,47	"	"
51	1888999,67	6271598,60	246,51	"	"
52	1888998,82	6271592,37	245,78	Pierres "suspectes"	
53	1888998,63	6271591,90	245,72	"	
54	1888998,52	6271591,68	245,72	"	
55	1888998,61	6271592,44	245,80	"	
56	1889021,24	6271610,94	244,43	Bord Sondage	4

N° Point	X	Y	Z	Nature	N° Sondage
57	1889024,37	6271612,16	244,20	"	"
58	1889027,73	6271609,22	243,96	"	"
59	1889026,72	6271611,94	244,02	"	"
60	1889029,58	6271613,32	243,89	"	"
61	1889028,88	6271616,20	244,04	"	"
62	1889025,65	6271615,60	244,29	"	"
63	1889024,54	6271618,36	244,43	"	"
64	1889022,58	6271617,74	244,55	"	"
65	1889023,58	6271614,12	244,37	"	"
66	1889020,48	6271612,89	244,58	"	"
67	1889021,74	6271612,69	243,79	Sépulture	"
68	1889022,58	6271611,72	243,83	"	"
69	1889021,44	6271613,13	244,25	Coupe	"
70	1889023,88	6271614,07	244,02	"	"
71	1889024,36	6271613,90	243,98	Four à chaux	"
72	1889025,72	6271612,70	243,86	"	"
73	1889026,70	6271613,87	243,83	"	"
74	1889025,62	6271614,98	243,87	"	"
75	1889035,17	6271600,87	243,42	Bord Sondage	5
76	1889038,26	6271598,61	243,06	"	"
77	1889037,16	6271597,39	243,12	"	"
78	1889039,79	6271595,68	243,06	"	"
79	1889041,25	6271597,34	243,42	"	"
80	1889043,56	6271596,16	242,85	"	"
81	1889044,47	6271598,08	242,83	"	"
82	1889042,21	6271598,87	242,38	Mur 1	"
83	1889041,48	6271597,60	242,48	"	"
84	1889041,69	6271599,04	242,26	"	"
85	1889040,82	6271597,54	242,13	"	"
86	1889038,85	6271598,15	243,01	Mur 2	"
87	1889037,59	6271596,94	243,13	"	"
88	1889034,79	6271585,40	243,15	Bord Sondage	6
89	1889033,63	6271583,74	243,07	"	"
90	1889026,29	6271588,31	243,54	"	"
91	1889027,27	6271590,24	243,58	"	"
92	1889030,74	6271586,00	243,13	Mur	"
93	1889031,80	6271587,05	243,18	"	"
94	1889032,53	6271586,45	243,06	"	"
95	1889031,65	6271585,42	243,05	"	"
96	1889033,23	6271584,46	242,96	Limite Voirie	"
97	1889033,75	6271585,22	242,97	"	"
98	1889033,19	6271585,36	242,98	"	"
99	1889033,33	6271585,78	243,01	"	"
100	1889025,09	6271596,18	243,79	Bord Sondage	7
101	1889026,03	6271597,98	243,85	"	"
102	1889014,62	6271600,07	244,46	"	"
103	1889015,24	6271601,98	244,45	"	"
104	1889017,31	6271600,16	243,96	Sépulture 4 (crâne)	"
105	1889018,44	6271598,89	243,89	Sépulture 2 (pt A)	"
106	1889019,53	6271599,51	243,82	Sépulture 2 (pt B)	"
107	1889018,32	6271599,18	243,86	Sépulture 3 (crâne)	"
108	1889020,53	6271599,07	243,33	Point Alti	"
1000	1888984,59	6271583,40	246,89	Spit	Référence Géomètre
1001	1889003,56	6271582,07	244,59	Grille Egout	Référence Géomètre
1002	1889053,77	6271573,90	242,16	Spit	Référence Géomètre
9000	1889002,73	6271604,78	246,65	Station topo INRAP	

Inventaire du mobilier

CHAMPLITTE , code INSEE 70122, diagnostic 01/2010, <i>Derrière le Château</i> , parcelle AE 577								
inventaire de la céramique								
n° sond.	n° st.	Us	type	couleur et type de pâte	masse (en gr.)	nbr. tessons et NMI	observations	fourchette de datations proposées
3			bol faïence service	blanche	33	5 1	décor floral (coquelicot) et inscription dorée [...ULES]	XXe
3			assiette faïence service	blanche	13,5	2 1	marli	XXe
3			assiette faïence service	saumon	87	1	fond	XXe
3			bol terre cuite glaçurée service	rose	7	1	panse, glaçure interne marron (manganèse)	XIX / XXe
1	mur 3	2	pot conserve	saumon foncé	258	3 1	2 fragments d'un fond de 12 cm de diamètre interne, glaçure interne marron brillante, et un fragment de panse	XIX / XXe
1	mur 3	2	assiette faïence service	beige claire	14	1		XIX / XXe
1	mur 3	2	pot conserve	rouge brique	6,5	1	éclat provenant d'un fond glaçuré , glaçure verte épaisse et couvrante	XIX / XXe
7			bol (?) service	beige rosé	6	1	glaçure externe marron foncé, l'intérieur n'est recouverte que d'une engobe jaune calire	XIX / XXe
4*	ext N.O	1	pot conserve	saumon à cœur; beige à l'extérieur	14	1	engobe interne beige foncé, fond lenticulaire	Médiéval
4*	ext N.O	1	pot à cuire préparation	gris foncé	9,5	1	col court déversé	XIII / XIVe
4*	ext N.O	1	pot conserve	gris clair à cœur; beige à l'extérieur	6	1	fragment de panse	Médiéval
4	2	1	pot conserve	saumon clair à cœur; beige gris à l'extérieur	12,5	1	glaçure interne noire grise à reflets métalliques	XIX / XXe
4	2	1	non identifiée	saumon	3	1		inconnue
5*	HS		pot à cuire préparation	gris clair	5,5	1	la paroi externe est recouverte de suie	XII / XIIIe
1*	tour	2	indéterminé	gris clair	7	1	fragment de panse	X / XIIe
1*	tour	2	indéterminé	gris clair	6,5	1	fragment de panse	X / XIIe
4*	sep. 1	6	pot à cuire préparation	gris clair	6	1	intérieur glaçuré vert moucheté noir	Médiéval
4*	sep. 1	6	pot à cuire préparation	gris clair	3	1	la paroi externe est recouverte de suie; intérieur glaçuré vert moucheté noir	XIII / XIVe
4*	sep. 1	6	pot conserve	saumon	4	1	engobe interne beige foncé	Médiéval
4*	sep. 1	6	pot conserve	beige	3	1	glaçure par aspersion	Médiéval
4*	sep. 1	6	pot conserve	beige	2,5	1	glaçure par aspersion	Médiéval
4	HS	2	pot conserve	gris clair à cœur; beige à l'extérieur	16	2 1	fragment de panse et de fond	Médiéval
				m. totale	523,5	22		

* étudié par C.GOY

CHAMPLITTE , code INSEE 70122, diagnostic 01/2010, Derrière le Château, parcelle AE 577

inventaire du métal								
n° sond.	n° st.	Us	identification et type d métal	long. ou hauteur en cm	épaisseur moyenne en cm	masse (en gr.)	observations ou mensuration complémentaires	fourchette de datations proposées
4	h.s		fermoir à boucle en cuivre	plaque principale : 7,95 x 1,28 cm	0,3	26,5	l'anneau de la boucle a un diamètre hors tout de 3,4 cm environ. Les trois rivets de la fixation sont encore en place : l'objet sur lequel il était riveté devait avoir une épaisseur n'excédant pas 0,29 cm	inconnue
7			fragment très corrodé alliage cuivreux		3,38 x 2,09	6		inconnue
7			fragment très corrodé alliage cuivreux		diamètre : 1,61	2,5		inconnue
1		1	petit clou forgé en fer complet à tête circulaire	ht totale 3,4 diamètre tête : 0,85	section tige : 0,38 x 0,33	1		inconnue
						m. totale	26,5	

CHAMPLITTE , code INSEE 70122, diagnostic 01/2010, Derrière le Château, parcelle AE 577

inventaire du verre								
n° sond.	n° str.	Us	type	couleur et type de verre	épaisseur moyenne en cm	masse (en gr.)	observations ou mensuration complémentaires	fourchette de datations proposées
1	tour	2	verre a vitre	transparent, légèrement teinté vert, sodique	0,34	5,5	trace de découpe	inconnue
1	mur 3	2	bouteille de vin, goulot et col	pâte vert foncé opaque, verre sodique	0,45	107	bouteille soufflée en une paraison, goulot souligné par une collerette ; ht total du col : 6,8 cm	XVIII / XIXe
1	mur 3	2	bouteille de vin, fragment de panse	pâte vert foncé opaque, verre sodique	0,27	5		inconnue
3			bouteille de vin, fragment de panse	pâte verte opaque, verre sodique	3,94	7		XXe
3			fragment de flacon	pâte translucide, à peine bleuté, surface irisée, verre potassique	19,5	4,3		XVIe
						m. totale	128,8	

CHAMPLITTE , code INSEE 70122, diagnostic 01/2010, Derrière le Château, parcelle AE 577

inventaire des terres cuites architecturales et des éléments de couverture

n° sond.	n° st.	Us	type	couleur et qualité de pâte	épaisseur moyenne en cm	masse (en gr.)	observations ou mensuration complémentaires	fourchette de datations proposées
1		2	fragment tuile glaçurée	saumon	1,46	31	glaçure vert pâle sur engobe blanche appliquée sur face sablée	XV /XVIe
1		2	fragment tuile glaçurée	saumon	2	134	glaçure manganèse marron foncé à noir appliquée sur face lissée	XV /XVIe
1		2	tuile canal coulante à crochet rapporté	saumon pâle	2,18	306	long axial du crochet 6,49 cm, ht 2,9 cm, la face avant est chanfreinée. L'aspect très massif du crochet, est rare pour les tuiles coulantes, son aspect vaguement profilé en aileron, est plus fréquent pour les crochets des tuiles couvrantes.	XIII / XVe
3			fragment d'ardoise de couverture	gris bleuté	0,3	4		XVIII /XIXe
3			fragment de tuile plate	orange	1,71	36,5		inconnue
4		1	fragment de tuile plate	saumon, dégraissant siliceux	1,85	82		inconnue
4	2	1	fragment de tuile plate	brun rouge, dégraissant chamotte et siliceux	1,55	91		inconnue
4		1	pavement de sol hexagonal	saumon, dégraissant siliceux	2,89	948	côtés chanfreinés de 8,1 cm de longueur	XVIII/XIXe
4		1	tuile plate a crochet rapporté sur face lissée	saumon, dégraissant siliceux	1,59	116		XVI / XIXe
						masse totale	1748,5	

Evolution du château

Etat fin XIe-début XIIe siècle (attesté en 1225), murs (1252)

Etat XIIIe siècle : bourg, halle

XVe siècle : pas de document

« Le 10 février 1424 [...] ce domaine comprend le château, le donjon, et la ville environnée de muraille et de fossés [...] à l'intérieur du château, il y avait une chapelle dédiée à Saint-Nicolas »

1562-1566 : Construction de l'aile renaissance par Nicolas Moris (?)

1595 : siège de Champlitte par Henri IV



Etat 1630 (plan topographique Cl. Bonjour) transcription du plan (ci-dessus, VBG)

1638 : Pillage + Incendie de la forteresse et de la ville par les troupes du Duc d'Angoulême, général de Louis XIII.

XVIII^e siècle : Carte de Cassini (date) : fortifications



- ▶ La ville est ruinée en 1479, par les troupes de Louis XI.
- ▶ 1538 : Charles Quint fait clore le bourg par une muraille bordée d'un fossé et fortifiée de plusieurs tours



- ▶ 1674 : remaniements du château



Incendie accidentel 1751 (dévastateur)

avant 1768 :

avant 1781 - 1784 (aquarelle) : *en projet, le percement de la route Langres-Besançon (3 choix), les deux ailes, grand escalier, bassin et jardin d'agrément à l'arrière du château.*

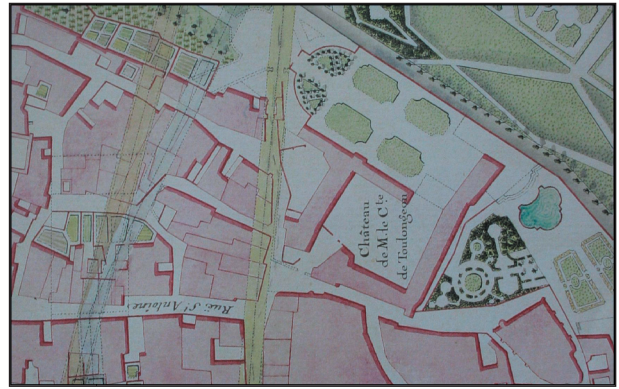
1791-1792 : achat des terrains sur le tracé retenu.

Fin XVIII^e siècle (?) (peinture : statues le long du mur d'enceinte le long du coteau) : la rotonde, l'aile nord sont achevées ainsi que la grotte ou salon souterrain.

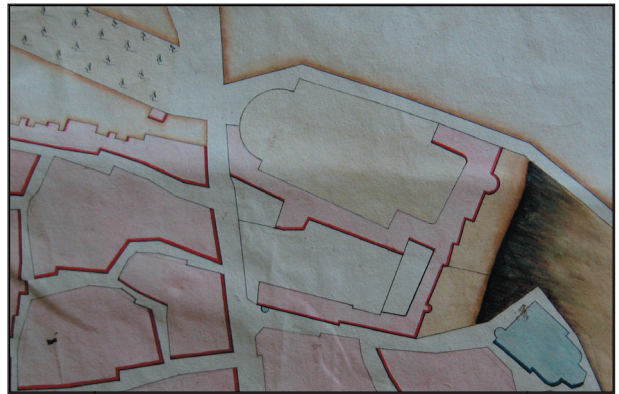
Fin XVIII^e siècle (?) : tracé de la route Gray/Langres achevé (AD, non daté). Pas de jardin arrière visible, mais puissant dénivelée.

Cadastre Napoléonien (1807-1840)
Tous travaux achevés.

Atlas Dieu (1858)
Jardin arrière, avec muret ? arbres ?

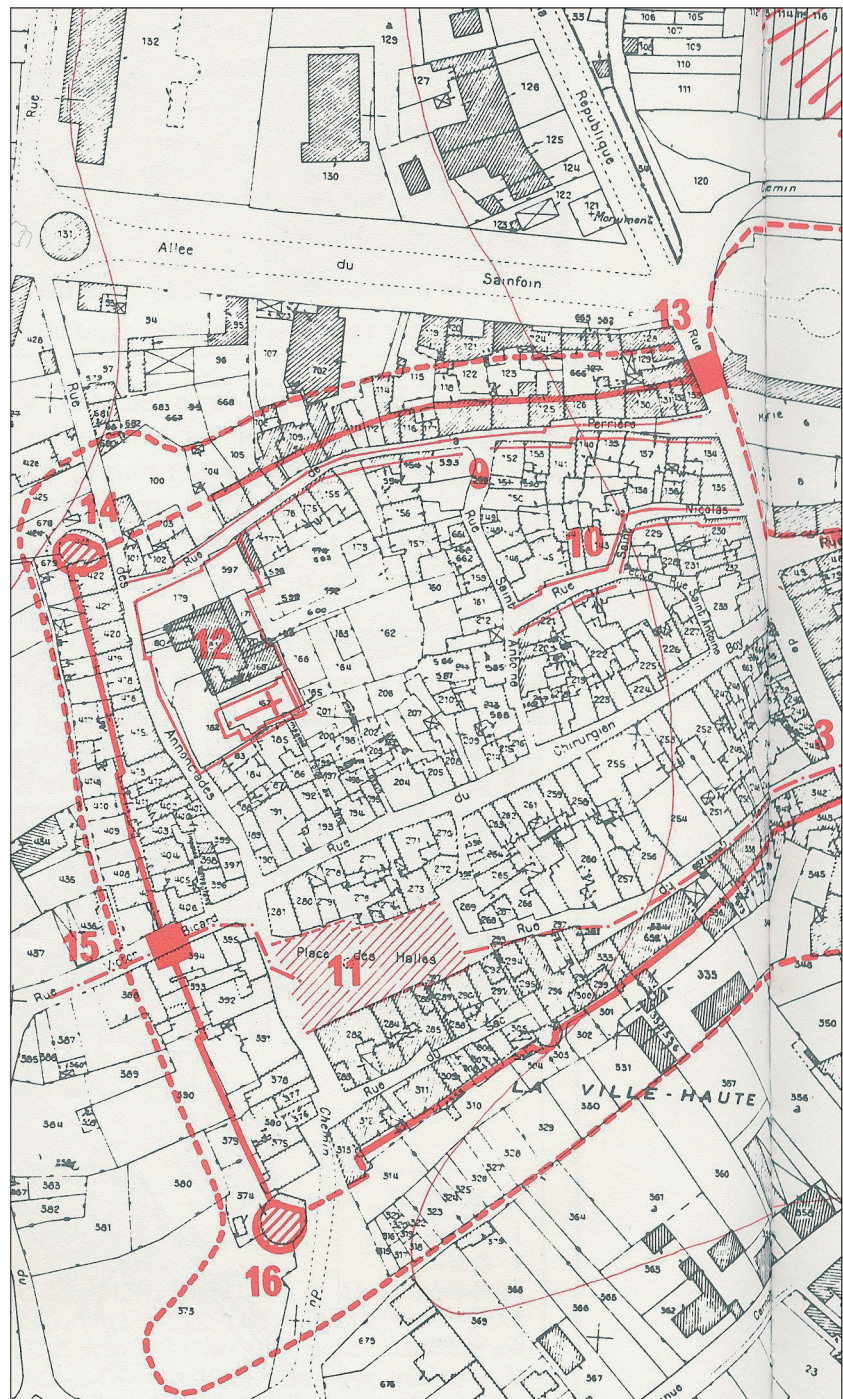


1768 : réalisation de l'aile sud par Colombot

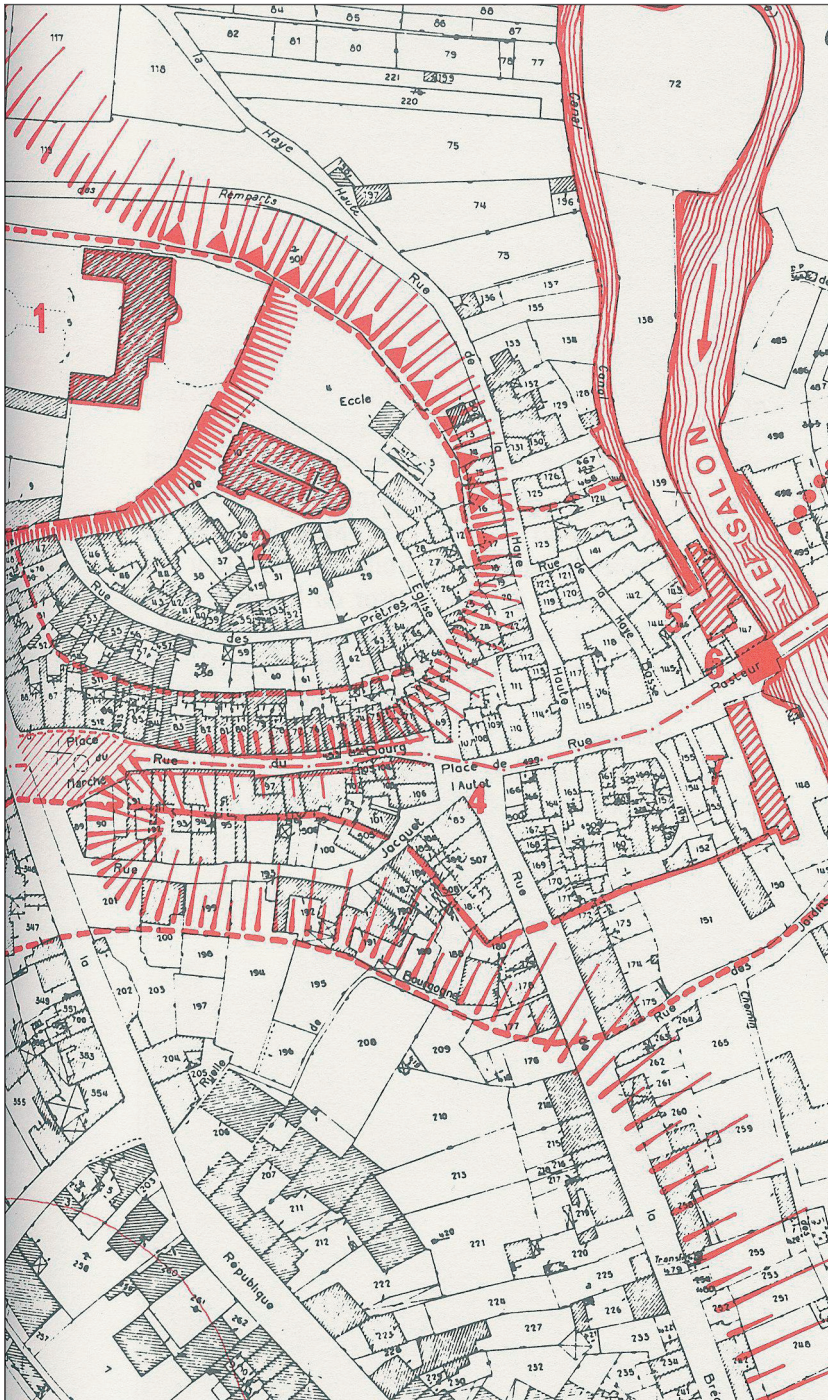


Le bourg médiéval

AFFOLTER (E.) et al. , *Atlas des villes de Franche-Comté, Série médiévale, I, Les bourgs castraux de Haute-Saône*, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 3^e édition, 1992, pp. 74-77.



11 : place des halles et audience (XVII^e s.)



CHAMPLITTE
LE BOURG CASTRAL INITIAL



- 1 : Château
- 2 : Eglise Saint-Christophe et quartier du chapitre collégial (1439)
- 3 : Halles (1424) diparues



- 4 : Rue du bourg (1427)
- 5 : Moulin (1427)
- 6 : Porte Notre-Dame (1398)
- 7 : Hôpital
- 8 : Couvent des Augustins (1399)

Le projet paysager

Marc Lechien



Résultats des datations Radiocarbone (POZNAN)

Foundation of the A. Mickiewicz University
ul. Rubież 46, 61-612 Poznań, Poland
Poznań Radiocarbon Laboratory
tel.: +48-61-8279782, fax: +48-61-8279781
e-mail: c.fourteen@radiocarbon.pl



Poznań, 25-02-2010

Quotation 4339/10

Liste des échantillons envoyés (8 mars 2010)

Echantillon (Sample 1)

Sép. 1 - US 6 : Fémur d'un sujet immature âgé de 15 ans.

Mobilier céramique : XIII^e - XIV^e s. ?

Fourchette datation ¹⁴C :

Echantillon (Sample 2)

Sép. 4 [altitude : 243,96 m] : Crâne (skull) et mandibule. Un adulte mature.

Fourchette datation ¹⁴C :

Echantillon (Sample 3)

Sd 1: Charbon de bois (charcoal) en place sur le sol dallé de la cave voûtée du logis Est.

Fourchette datation ¹⁴C :

Echantillon (Sample 4)

Sd. 4 : Charbon de bois (charcoal) en place de l'axe du moule à cloche.

Fourchette datation ¹⁴C :

Résultats dans 12 à 14 semaines : vers mi juin 2010

Sur les traces du château fort...

Chronologie

Médiéval
Moderne
Contemporain

Sujets et thèmes

Château
Cimetière
Moule à cloche

Mobilier

Céramique
Verre
Métal
Sépulture

L'objectif principal de l'opération archéologique était de confirmer la présence d'un vaste bassin et de jardins « à la française » sur les jardins à l'arrière du château de Champlitte (terrasse et petit parc arboré). Le diagnostic a permis de sonder deux espaces : le château et le cimetière.

Tout d'abord, le château féodal, possession de la famille de Vergy, puissante famille du Duché de Bourgogne.

L'ensemble des fondations mises au jour, soit deux corps de logis en retour d'angle flanqués d'une tourelle d'escalier et une salle voûtée semi-enterrée, correspondent au grand château médiéval (dans son état le plus remarquable aux XIVe-XVe s.). Il n'est pas impossible que des traces du premier ensemble castral, sur une protubérance du plateau qui commande un passage sur la rivière, puissent être décelables, puisque de la céramique Xe-XIIe siècle à été mise au jour dans les remblais percés par la tourelle d'escalier. Cette tourelle pourrait donner accès aux cuisines et la pièce voûtée pourrait faire partie des caves du château.

Le château est pourvu d'une galerie à arcades et d'un étage au XVIe siècle, mais subi de gros dégâts pendant les guerres du XVIIe siècle. Largement délabré en 1652, il est finalement remanié en 1674. Incendié accidentellement en 1751, il est en grande partie reconstruit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Ensuite, concernant l'église et son cimetière paroissial (?), une bulle du pape date l'érection de la chapelle Saint-Christophe de 1439 ; les plus anciennes sépultures peuvent donc remonter à cette époque. Un nombre important d'individus se répartissent sur une surface bien définie, soit entre le mur nord de l'église et le mur de délimitation du château (enceinte ?). Il semble qu'il n'y ait pas de regroupement spécialisé en fonction de l'âge et du sexe, ou par corporation, congrégation religieuse, fosse commune, sépulture de catastrophe...

Un moule à cloche, peut-être en relation avec une réfection de l'église à été mis au jour, et ce dans l'enceinte du cimetière paroissial.

Enfin, deux murs non parallèles (?), fortement perturbés par les racines, ont été dégagés dans la partie la plus à l'est. Ils ne peuvent pour le moment être interprétés avec certitude. Cette zone n'est quasiment jamais documentée par les plans. Un des deux murs est accolé à un beau pavement de type « calade » sur environ 4 m².

Si le diagnostic a montré que le bassin et ses jardins n'ont vraisemblablement jamais existés, la découverte des fondations du château nous permet de mieux saisir l'évolution architecturale de ce complexe fortifié. La mise en perspective plus poussée des données archéologiques, une fois les datations absolues obtenues permettra de proposer une analyse plus pertinente des différentes étapes de construction du château et des aménagements de ses abords.

Inrap

Grand Est Sud - bâtiment Osiris
9 bvd W. Churchill, 21000 Dijon